



SAMEDI 27 JANVIER 1996

No 36174 - 116e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
(TVA incluse)  
Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



Ex-Yougoslavie

## Rencontre historique

En Bosnie: le président de la Fédération croato-musulmane s'est rendu pour la première fois dans le bastion serbe de Pale près de Sarajevo, hier, pour y avoir des entretiens avec les dirigeants bosno-serbes qui se sont engagés à libérer unilatéralement leurs derniers prisonniers.

Page 2

Suisse

## Radon radioactif

L'exposition moyenne de la population suisse aux rayonnements ionisants a été, en 1994, de 4 millisieverts. Selon l'Office fédéral de la santé publique, la moitié de cette dose est imputable au radon.

Page 4

## Duo du banc

On parle de supprimer l'enseignement du grec dans les écoles vaudoises. De toute façon, cette langue est obsolète dans notre monde scientifique!

Ah!.. Pardon, sa maîtrise est indispensable pour traduire ce que nous a transmis la sonde spatiale à l'écoute de...



Page 6

La Chaux-de-Fonds

## Prescription salvatrice

Le patron d'une ancienne usine horlogère de La Chaux-de-Fonds a échappé hier à la prison grâce à la prescription. Il risquait six mois de réclusion pour avoir produit une centaine de contrefaçons de montres de luxe en 1991. Rolex, en l'occurrence, n'a pas eu gain de cause.

Page 19

Albispigüetli, congrès, fronde romande et bérets bleus

# La saga UDC du week-end

Un week-end «tout UDC» s'est ouvert. La section zurichoise organisait hier soir son traditionnel «Albispigüetli», en y invitant Jean-Pascal Delamuraz, alors qu'un congrès national doit élire, aujourd'hui à Frauenfeld, le nouveau président du parti, en principe Ueli Maurer. Un choix qui irrite les sections romandes et bernoises. En marge du congrès: Christoph Blocher s'opposera-t-il à l'envoi de bérets bleus suisses en Bosnie?

Berne  
François NUSSBAUM

Suite à la démission, après huit ans de service, du président de l'UDC Hans Uhlmann, le comité central du parti a choisi de présenter officiellement Ueli Maurer à sa succession. Le fait qu'il soit Zurichois et que les sections romandes n'aient pas été consultées a provoqué quelques vagues.

### INSUFFISANT

Jeudi soir, les sections romandes et bernoises ont obtenu quelques clarifications de la part du candidat: il pourrait démissionner de l'Association pour une Suisse

indépendante et neutre (ASIN) et régler le problème de la vice-présidence du parti, également occupée par une Zurichoise. Mais certains délégués ne cachaient pas que ces concessions n'étaient pas suffisantes pour les convaincre de voter en faveur d'Ueli Maurer.

L'issue du vote ne fait toutefois pratiquement aucun doute. Ce qui démontre que la voix des Romands, déjà faible, peut être ignorée par le clan zurichois. Plus révélateur: le traditionnel bastion UDC de Berne n'a pas plus de poids et se rapproche des sections romandes. Quant à l'ASIN, elle restera présidée par Christoph Blocher (encore Zurich), qui règne désormais en maître quasi absolu sur l'UDC, même s'il en refuse la présidence.

Son influence va d'ailleurs bien au-delà: la Radio romande affirmait hier que le conseiller fédéral Adolf Ogi avait pris rendez-vous avec Christoph Blocher, en marge du congrès de Frauenfeld, pour lui demander son avis sur l'envoi en Bosnie de bérets bleus. Une affirmation que dément catégoriquement le Département militaire.

L'affaire est un peu déroutante. En novembre, Flavio Cotti lançait l'idée de bérets bleus (sanitaires et du génie) dans le cadre de l'opération conjointe, en Bosnie, de l'OTAN et de l'OSCE (Organi-

sation de sécurité et de coopération en Europe). La demande officielle des deux organismes

est parvenue cette semaine à Berne, alors que la Suisse préside pour six mois l'OSCE.

Tout paraissait donc réglé d'avance. Mais, jeudi, le Conseil fédéral indiquait qu'il allait «examiner soigneusement» la question, «notamment sous l'angle de notre politique de neutralité». Tout porte donc à croire que les hésitations subites du Conseil fédéral marquent la crainte d'une éventuelle opposition des milieux nationalistes.

L'UDC s'était en effet opposée à la création d'un bataillon suisse de Casques bleus. Elle n'avait pas bougé lors de l'envoi d'unités médicales de bérets bleus en Namibie et au Sahara occidental, mais il s'agissait d'opérations de l'ONU. En Bosnie, en revanche, c'est l'OTAN - une alliance militaire - qui est partie prenante. Et c'est à nouveau Blocher qui détient la clé de l'acceptation politique du projet. F.N.



## Delamuraz sans complexe

Invité officiel de l'Albispigüetli, la traditionnelle grand-messe de l'UDC zurichoise, Jean-Pascal Delamuraz n'a pas hésité à justifier (en allemand) la politique européenne du Conseil fédéral, dans ce virulent bastion antieuropéen.

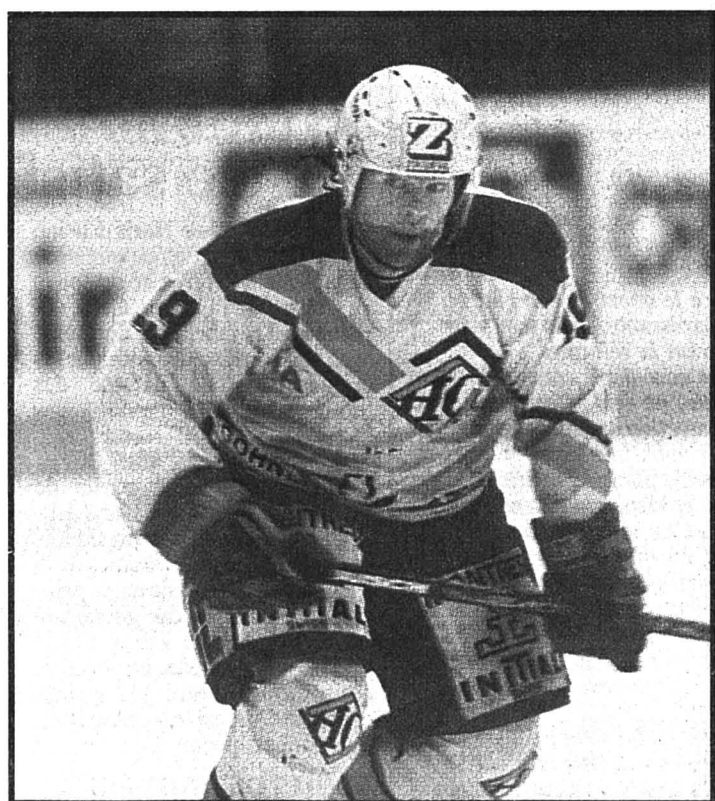
Rappelant l'importance de nos échanges avec l'Union européenne, il a demandé s'il était raisonnable de rester absent longtemps encore des lieux où se prennent les décisions qui touchent, qu'on le

veuille ou non, notre pays. A l'exemple de ce producteur suisse de pâtes alimentaires: frappé par les taxes à l'importation imposées par l'UE aux pays non-membres, il doit aujourd'hui licencier.

Un cas qui ne serait même pas résolu par des accords bilatéraux: l'UE a refusé jusqu'ici d'inclure les produits agricoles transformés dans ses négociations avec la Suisse. (fn)

Hockey sur glace - Willy Kohler s'éclate

## Il était une fois



Willy Kohler

Le Prévôtois des Mélézes dispute sa quatorzième saison de Ligue nationale. (Impar-Galley)

Page 11

## OPINION

### Prends l'oseille et tire-toi

Devinette: ça oscille entre le remake de «Touchez pas au grisbi» et de «Psychose», ça paralyse la Suisse tout entière, c'est le legs le plus durable et le plus marquant d'Otto Stich et c'est complètement ridicule. Qu'est-ce que c'est? La peur panique des Suisses devant le déficit des collectivités publiques.

Depuis plus de dix ans, pas un projet, pas une idée n'est lancée en Suisse sans qu'un comité d'aigrefins vienne soutenir devant le peuple que «c'est trop cher». Assurance-maternité? Les patrons veulent faire accroire aux Helvètes que Berne n'a pas les moyens de la payer. Réforme de l'administration et du gouvernement? L'USAM affirme fallacieusement que c'est trop onéreux. L'Expo nationale? On n'a pas les moyens, pleurnichent certains Alémaniques. Le reste est à l'avenant. NLFA, AVS, routes nationales, femmes de ménage du Palais fédéral: tout passe à la moulinette de ces affolés du déficit de la Confédération.

A ce stade, ce n'est plus de l'angoisse; c'est de la paranoïa. A ce rythme, on verra bientôt quelque Arpagon béat contester les droits populaires parce qu'une votation fédérale coûte environ un million de francs à la Confédération et quelques autres millions aux cantons ou aux communes.

C'est grotesque et dangereux. Grotesque parce que les collectivités publiques ne sont pas encore au bord de la banqueroute. Qu'il faille impérativement rééquilibrer les finances publiques est une chose. Qu'il convienne pour y parvenir de limer toutes les dépenses, même les plus indispensables, en est une autre. C'est à peu près aussi absurde que de se laisser mourir d'inanition pour être certain de pouvoir payer son enterrement.

C'est dangereux parce que la Suisse se transforme tout doucement en un pays d'avaricieux impénitents. Or, la démocratie, le fédéralisme et la liberté ont un prix et ce prix n'est tout simplement pas quantifiable. Un peu comme une œuvre d'art en somme, dont la valeur est fonction du goût personnel.

A force de garder la main cousue sur le porte-monnaie de leurs autorités, les Suisses finiront tout simplement par en faire des nains de jardin rabougris, au sourire figé de marionnettes plastifiées.

A tout prendre, ces inquiets de l'endettement feraient mieux de se taire. Dame! On dit que le silence est d'or. Benoît COUCHEPIN

Il était une fois

## L'homme de tous les succès



Gaston Pelletier

Sous sa houlette, le HCC a remporté six titres de champion suisse consécutivement. (Impar-Galley)

Page 16



Au centre de vente Toyota

Grandjean Automobiles

Avenue Léopold-Robert 107 et 117  
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 64 44



## Etats-Unis: la première dame se justifie pour Whitewater

# Hillary devant les juges

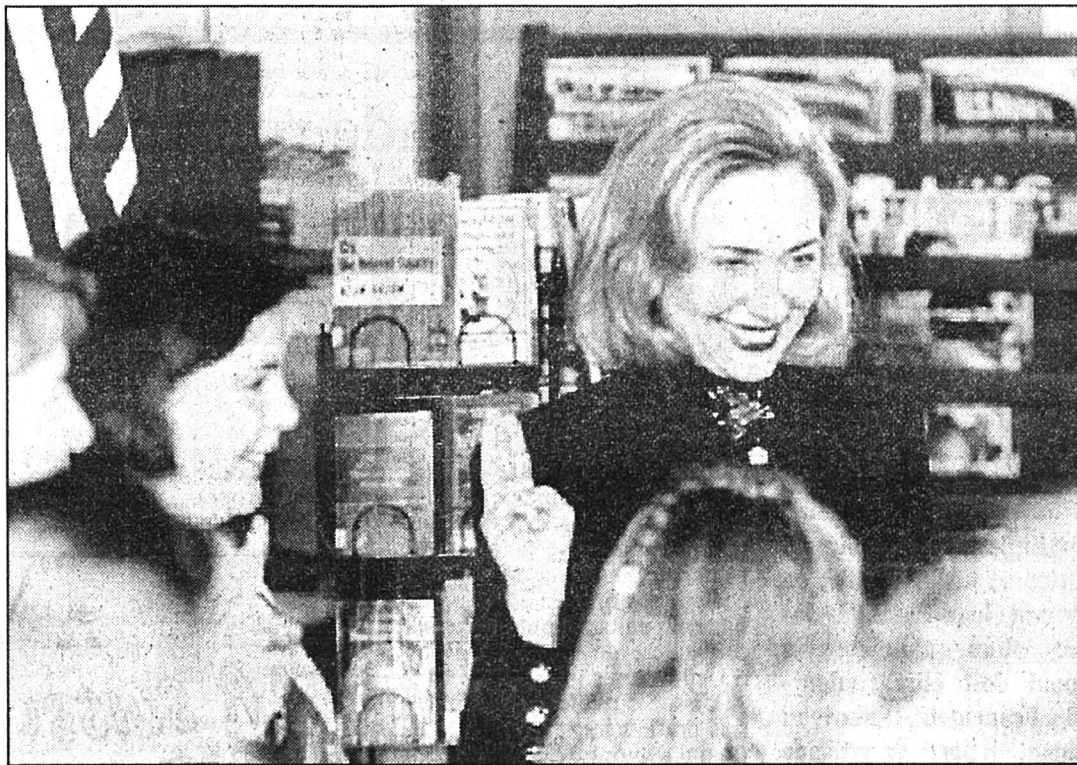
Hillary Rodham Clinton s'est présentée hier comme témoin devant une chambre fédérale de mise en accusation enquêtant sur l'affaire Whitewater. Cette comparution est une première pour une épouse d'un président américain.

Mme Clinton devra s'expliquer sur la mystérieuse découverte au début de l'année à la Maison-Blanche d'un document que la justice recherchait depuis deux ans pour évaluer son rôle dans l'affaire «Whitewater». «Je suis heureuse de répondre aux questions du grand jury. J'attends avec impatience de pouvoir leur dire tout ce que je sais dans l'espoir de les aider dans leur enquête», a-t-elle déclaré avant sa comparution.

Avant cette audition, «le président Bill Clinton était là pour la rassurer, lui dire qu'il l'aimait, qu'elle avait fait un bon travail et que les grands jurés allaient voir qu'elle avait dit la vérité», a déclaré l'attaché de presse de la Maison-Blanche.

### EMBARRASSANTES

Mme Clinton a affirmé dans plusieurs interviews ne pas savoir qui avait déposé à la Maison-Blanche la copie de factures envoyées par le cabinet d'avocats pour lequel elle travaillait à une caisse d'épargne. La faillite



Hillary Clinton

Le sourire? Avocate de métier, la première dame des Etats-Unis saura se justifier... (Keystone-EPA)

frauduleuse de cet établissement en 1989 a coûté quelque 60 millions de dollars aux contribuables.

Ces factures révèlent des prestations de 50 heures en sa faveur alors qu'elle avait toujours affirmé n'avoir pratiquement pas eu de rapports avec cette caisse d'épargne, qui se trouve au cen-

tre de l'imbricatio politico-financier qu'est Whitewater.

Cette comparution de l'épouse de Bill Clinton se déroule dans un contexte politique qui est très favorable au chef de l'Etat. D'une part, son discours mardi sur l'état de l'Union a coupé le souffle des républicains.

D'autre part, la Maison-Blanche et le Congrès ont annoncé jeudi en début de soirée qu'ils étaient parvenus à un accord pour assurer le financement jusqu'à la mi-mars des services fédéraux, écartant ainsi la menace d'une troisième fermeture partielle des services administratifs fédéraux. (ats, reuter)

## Le gouvernement néerlandais débloque un crédit relais

# Un sursis accordé à Fokker

Le gouvernement néerlandais a décidé de mettre à la disposition de l'avionneur Fokker, un crédit relais de 255 millions de florins (183 millions de francs). La nouvelle a été annoncée hier par le ministre de l'Economie, Hans Wijers.

Au cours d'une conférence de presse, M. Wijers a ajouté que le gouvernement avait en outre décidé l'acquisition accélérée de quatre avions Fokker, comman-

dés par le Ministère néerlandais de la défense. Ceci permettra de donner des liquidités aux trois sous-ensembles du constructeur aéronautique, mis mardi soir en cessation de paiement, par le président directeur général de l'avionneur Ben van Schaik.

### RÉPIT

Ces liquidités, 110 millions de florins, soit exactement le prix de deux Fokker 50 et de deux Fokker 60, donneront aux trois secteurs de Fokker en difficulté, de quoi survivre pendant cinq à

six semaines, a précisé le ministre. M. Wijers a indiqué que ces mesures ne donnaient pas de garantie pour une issue positive de la crise née lundi chez Fokker.

A la suite de l'annonce par le groupe allemand Daimler Benz de sa décision de cesser immédiatement toute aide au constructeur, dont sa filiale DASA (Daimler Benz Aerospace) possédait 39,5 % du capital, l'avenir de l'entreprise n'est pas assuré. Le ministre néerlandais a toutefois appelé les salariés de Fok-

ker «à ne pas perdre courage et à ne pas relâcher leurs efforts».

A propos de la poursuite des relations avec son partenaire DASA, l'Etat néerlandais (qui possède toujours 11,5% du capital de Fokker) cherchera à «adopter une position constructive», a ajouté M. Wijers. Le ministre tentait ainsi de mettre un terme à la polémique étalée dans la presse depuis lundi, sur les responsabilités respectives de l'échec des négociations entre DASA et La Haye, sur le sauvetage de Fokker. (ats, afp)

## PARTI PRIS

# Impossible réforme?

Le Gouvernement français a adopté mercredi deux ordonnances qui représentent le noyau dur de sa réforme de la protection sociale. Pour Alain Juppé, l'essentiel est sauvegardé, alors que, pour Jacques Chirac, le plan se déroule «selon les modalités et le calendrier prévus».

Les conservatismes n'en ont pas moins marqué des points, au gré des concessions acceptées par le Gouvernement. La réforme chemine lentement dans une France, observée à la loupe par les marchés qui attendent le premier ministre sur sa capacité à réformer quatre secteurs qui sont autant de tabous de la société française. Après la protection sociale, il y a la fiscalité qui reflète contradiction et archaïsme de la France moderne. Moins d'un Français sur deux paye l'impôt sur le revenu; l'impôt indirect procure une ressource deux fois plus importante que l'impôt direct; la fiscalité locale dérape selon des taux à deux chiffres, alors que les salaires du secteur public sont gelés et que l'inflation a été de 2,1% en 1995. Enfin, la parafiscalité qui finance la protection sociale pénalise l'emploi.

Et pourtant, c'est la résistance syndicale qui a été la plus forte à l'assainissement des comptes de la Sécurité sociale et au transfert de son financement à l'impôt. Troisième dossier de réforme, celui de l'Etat dont les moyens doivent être redéployés, la paupérisation corrigée par rapport au train de vie des collectivités locales, le secteur public allégé. Enfin, l'Ecole et l'Université

qui coûtent à la France le quart de son budget, avec une efficacité décroissante, mais une peur panique croissante devant la réforme.

De tous ces dossiers considérés comme autant de tests par les marchés, un seul est réellement engagé, celui de la protection sociale. Les autres restes des virtualités, combattues par des opposants qui ont trouvé l'alibi: Maastricht. C'est une étrange cinquième colonne qui entend bien faire tomber le traité et les objectifs datés et chiffrés qui y figurent, au titre de la monnaie unique. Abattre Maastricht, c'est ipso facto ruiner la réforme, conforter les déficits dont la seule charge financière représente pour l'Etat 15% de son budget, laisser filer le franc français ce qui est en cours et recloisonner le Grand marché européen.

Dans cette armée des ombres sont coalisés une frange néo-gaulliste, ardente à vitupérer «la stupidité historique» du traité, à ruiner l'Union monétaire au nom d'une incertaine relance politique, selon les propos de Philippe Séguin, hier, à Aix-la-Chapelle, le pc et une théorie de patrons de l'industrie et de la banque, tous pour mieux sauvegarder leurs intérêts catégoriels.

A la veille de la Révolution française, le Genevois Necker était chassé par le roi, sous la pression des conservatismes. Aujourd'hui Juppé n'est pas encore chassé, mais les conservatismes font rage, parés des vertus du progressisme.

Pierre LAJOUX

## La Russie acceptée au Conseil de l'Europe

# Elsine satisfait

Le président russe Boris Eltsine s'est félicité hier du feu vert donné la veille à l'entrée de son pays au Conseil de l'Europe. Cette décision a en revanche été accueillie avec une certaine défiance par les organisations de défense des droits de l'homme.

«Nous faisons déjà partie de l'Europe», a déclaré Boris Eltsine, qui recevait les présidents des républiques autonomes de la Fédération de Russie et les principaux ministres du gouvernement. Le chef de l'Etat estime que «cette décision importante constitue un grand pas vers la création d'un espace démocratique paneuropéen».

### DROITS DE L'HOMME

Les organisations de défense des droits de l'homme ont en revanche fait part de leur mécontentement. «Il est tout à fait déplacé que le premier organisme européen chargé de veiller au respect des droits de l'homme ait décidé d'admettre en son sein un pays dont le gouvernement a si souvent – et si récemment encore – affiché son mépris pour la

Bosnie

## Rencontre historique

Rencontre historique en Bosnie: le président de la Fédération croato-musulmane s'est rendu pour la première fois dans le bastion serbe de Pale près de Sarajevo, hier, pour y avoir des entretiens avec les dirigeants bosno-serbes qui se sont engagés à libérer unilatéralement leurs derniers prisonniers.

Le président Kresimir Zubak, un Croate de Bosnie, a rencontré Momcilo Krajisnik, qui préside l'assemblée parlementaire serbe (de Bosnie) et Aleksa Buha, le «ministre des Affaires étrangères» de la «République serbe» (RS) de Bosnie.

### ACCORD

«Nous nous sommes mis d'accord sur la libération des prisonniers dès que possible», a déclaré M. Krajisnik au terme d'une réunion de deux heures et demie. Dans un communiqué, le président de la RS, Radovan Karadzic, a annoncé la libération unilatérale des prisonniers de guerre croates et musulmans. La date de cette libération n'a pas été précisée mais selon des sources à Pale, elle devrait survenir dans les 48 heures.

Selon le traité de Paris, la libération des prisonniers aurait dû avoir lieu avant le 19 janvier. A ce jour un tiers environ des quelque 900 prisonniers enregistrés par la Croix rouge ont retrouvé la liberté.

MM. Zubak et Krajisnik se sont aussi mis d'accord pour d'instaurer un climat de détente à Sarajevo que les 70.000 Serbes de la ville ont menacé de quitter en cas de réunification comme cela est prévu par le traité. «Personnellement, j'appelle les Serbes à rester. Ils seront pleinement égaux avec tous les autres peuples», a déclaré M. Zubak.

### UN MESSAGE

Pour sa part, M. Krajisnik a indiqué que les Serbes souhaitaient conclure «un accord avec la fédération» croato-musulmane sur la coexistence à Sarajevo. «Les Serbes veulent avoir leur propre autorité et veulent un compromis. Le message aux Serbes et à tout autre peuple de Sarajevo est que la vie commune à Sarajevo peut être établie seulement s'il y a un respect mutuel et si un minimum d'intérêts, de droits et d'autorité des trois nations est respecté». (ap)

27 janvier 1953 – La Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis communique que des essais de «nouvelles armes atomiques perfectionnées» commenceront en mars dans la région de Las Vegas, au Nevada. Ces essais serviront d'expériences pour les obus atomiques. Ils seront lancés par des canons pouvant tirer des obus ordinaires à plus de 30 km avec une grande précision.

## BRÈVES

### Gaza et Cisjordanie

Jérusalem interdit  
L'accès de Jérusalem a été interdit hier par l'armée aux Palestiniens de la bande de Gaza, ainsi qu'aux habitants de Cisjordanie âgés de moins de 30 ans, a annoncé un porte-parole militaire israélien. Il n'a pas précisé quand cette mesure serait levée, ni les raisons pour lesquelles elle a été prise.

### Moscou

#### Assassinat

Le producteur de télévision Oleg Slabyanko a été assassiné jeudi soir à son domicile de Moscou, a rapporté hier l'agence Interfax de source policière. Agé de 34 ans, Oleg Slabyanko produisait «Moment de vérité», sorte de «talk-show» politique diffusé sur la deuxième chaîne publique.

### Allemagne

#### Internet à l'enquête

Le parquet de Mannheim a ouvert une enquête contre deux serveurs d'Internet, Compuserve et T-Online. Ils sont suspectés de complicité de diffusion de propagande nazie, a indiqué hier un procureur. Hubert Jopski a précisé que cette enquête était liée à celle concernant un néo-nazi germano-canadien, Ernst Zuendel, qui propage sur le réseau Internet des idées négationnistes et en général de la propagande néo-nazie.

### Pologne

#### Démission acceptée

Le président polonais Aleksander Kwasniewski a accepté officiellement hier la démission de son premier ministre Jozef Oleksy. Le chef de l'Etat a chargé M. Oleksy d'expédier les affaires courantes. L'ancien ministre des Affaires étrangères Wladyslaw Bartoszewski est pressenti pour le poste de chef du gouvernement.

### Italie

#### Deuxième audience

La deuxième audience du procès de Silvio Berlusconi a eu lieu hier devant le tribunal de Milan sur fond de crise politique. L'ancien président du Conseil italien est poursuivi avec dix autres personnes pour corruption. M. Berlusconi n'était pas présent. Cette deuxième séance, très technique, a été consacrée à l'examen des questions préliminaires présentées par les défenseurs du magnat de la télévision privée et les autres avocats.

**INTERLANGUES**  
L'INSTINCT DE LA LANGUE

ALLEMAND - ANGLAIS  
ITALIEN - FRANÇAIS  
ESPAGNOL - PORTUGAIS  
Leçons privées À LA CARTE  
Cours en petits groupes  
Cours intensifs  
Séjours à l'étranger

28-37987

La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 33  
Tél 039-231 132

Neuchâtel  
Rue du Trésor 9  
Tél 038-240 777

## OFFRES D'EMPLOI

**ADIA**  
039/23 63 83  
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client engage un  
**HORLOGER**

Connaissant le mouvement  
CHRONO

Aimant prendre des respon-  
sabilités.

Apte à gérer une petite  
équipe.

Désirant se créer une nouvelle  
situation professionnelle.

Entrée immédiate ou à  
convenir.

**P. Blaser** se tient à votre dis-  
position pour vous en dire  
plus.

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié  
ISO 9002/EN 29002  
Reg. N° 11735-01

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...  
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des  
annonces sous chiffres de répondre promptement aux au-  
teurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie  
et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne nor-  
malement. On répondra donc même si l'offre ne peut être  
prise en considération et on retournera le plus tôt possible les  
copies de certificats, photographies et autres documents  
 joints à ces offres.  
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces  
pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à  
d'autres demandes.

Restaurant de La Chaux-de-Fonds  
cherche  
**un cuisinier**  
Tél. 039/28 57 98 132-782248

**ADIA**  
039/23 63 83  
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

**NOUS CHERCHONS**

**POLISSEUR expérimenté**  
**RÉGLEURS CNC expérimentés**

Possibilité de se créer un  
situation à long terme.

Engagement immédiat ou  
à convenir.

Appelez sans tarder  
**P. Blaser** qui vous en dira  
plus.

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié  
ISO 9002/EN 29002  
Reg. N° 11735-01

**SCHIESS**  
**Electricité - Téléphone**

cherchons:

**1 apprenti monteur-électricien**  
engagement début août

**1 jeune monteur-électricien**

**1 monteur-électricien ou**  
**contrôleur**

**Votre travail:**

- développement du secteur cour-  
rant fort
- devis, facturation
- dépannage
- gestion chantier
- formation apprentis

Envoyer curriculum vitae et  
prétentions de salaire à:  
**F. Schiess, Avenir 13,**  
**2400 Le Locle.**

132-782272

**EMPLOIS**  
**FÉDÉRAUX**

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.  
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli-Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 6342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an.  
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

**Collaborateur/trice**  
de notre division des services de vol.  
Vous serez chargé/e des travaux généraux de secrétariat et des travaux administratifs dans les domaines suivants: écoles d'aviation, entreprises commerciales, cours de formation des instructeurs, instruction aéronautique préparatoire, examens, appareils d'instruction et simulateurs, directives, facturation. Nous vous confierons aussi la correspondance et des traductions simples. Vous prendrez des procès-verbaux et donnerez des renseignements téléphoniques. Vous assisterez les utilisateurs de la bureautique. Nous demandons un certificat d'employé/e de commerce ou une formation équivalente. Aptitude à travailler de manière autonome, consciencieuse et expéditive au sein d'une équipe dynamique. Langues: l'allemand ou le français; très bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Des connaissances de l'italien sont souhaitées.

**Lieu de service: Berne**  
Office fédéral de l'aviation civile,  
service du personnel,  
Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne

**Un/une chauffeur**  
Chauffeur de Chef de Mission auprès de la Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève. Collaboration aux autres travaux au sein de la Mission. Permis de conduire catégorie B. Nationalité suisse. Expérience de travaux de bureau utile mais pas indispensable. Langues: le français ou l'allemand, si possible avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

**Lieu de service: Genève**  
Mission permanente de la Suisse  
près les organisations internationales  
à Genève, 9-11, rue de Varembe,  
case postale 194, 1211 Genève

**Collaborateur/trice spécialiste**  
pour le dispatching du service des transports aériens de l'administration fédérale. Planification, organisation (y compris les modifications à court terme) et coordination des vols VIP à l'intérieur et à l'extérieur de la Suisse. Demandes d'autorisations d'atterrissages et de survols. Coopération avec le service des opérations militaires pour les vols effectués avec des avions militaires. Réservations d'hôtels et de voitures. Demandes de vi-

sas. Etablissement des programmes de vol pour les pilotes, ainsi que des statistiques; correspondance générale. Ce domaine d'activités variées sera confié à une personne dynamique et ouverte ayant des talents d'organisateur/trice, de l'entregent et sachant travailler de manière indépendante. Conditions indispensables pour exercer cette fonction: fiabilité, flexibilité et discrétion. Formation commerciale et expérience comme dispatcher ou formation équivalente. Langues: le français ou l'allemand; très bonnes connaissances de l'autre langue et bonnes connaissances de l'anglais. Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> juillet 1996 ou à convenir.

**Lieu de service: Berne**  
Office fédéral de l'aviation civile,  
service du personnel,  
Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne

**Collaborateur/trice au service d'information et de bibliothèque**

Activité autonome et variée au service d'information et de bibliothèque; renseignements sur des publications parues et des travaux de recherche en cours; gestion de nos publications (contact avec les imprimeries, commandes et livraisons, répertoires, gestion des adresses); collaboration au service de bibliothèque (recherches bibliographiques, saisie sur des médias interactifs tels que l'Internet etc., gestion de la section périodiques, assistance aux utilisateurs de la bibliothèque); participation aux relations publiques, y compris contacts avec la presse spécialisée et quotidienne; suppléance du chef du service d'information, de bibliothèque et de documentation. Agroingénieur ETS, maître-agriculteur/trice avec formation commerciale ou employé/e commercial/e avec de bonnes connaissances de l'agriculture. Langue: l'allemand, avec de bonnes connaissances du français et de l'anglais. Bonne expression verbale. Afin d'augmenter la part des femmes, leur candidature serait particulièrement appréciée. La préférence est donnée aux candidates et candidats de l'Office fédéral de l'agriculture (stations de recherches incluses).

**Lieu de service: Tänikon**  
Station de recherches d'économie,  
d'entreprise et de génie rural,  
service du personnel, 8356 Tänikon/  
Aadorf, 052/623261

**Collaborateur/trice technique**

pour le laboratoire de longueurs à l'Office fédéral de métrologie. Exécuter des mesures et étalonnages de haute précision dans le domaine de la métrologie dimensionnelle. Responsable de l'entretien des machines à mesurer. Participation au développement de nouveaux instruments et de méthodes de mesure. Travaux de laboratoire dans les domaines de la mécanique de précision, de l'électronique, de la technique du vide et de l'informatique. Apprentissage de laborant/ine en physique ou mécanicien/ne de précision, év. dans le domaine électrotechnique, expérience en métrologie et informatique. Travail indépendant et précis, sens de la collaboration. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale ainsi que de l'anglais technique.

**Lieu de service: Wabern**  
Poste à temps partiel: 50%  
Office fédéral de métrologie,  
service du personnel, Lindenweg 50,  
3084 Wabern

**Collaborateurs/trices dynamiques**

Nous recherchons des collaborateurs/trices dynamiques, intéressé(e)s, discrets/êtes, efficaces, pour des tâches au service de secrétariat et spécialisé en vue de futures affectations auprès des ambassades et consulats de Suisse à l'étranger. Nous demandons que vous soyez de nationalité suisse, que vous ayez une formation commerciale, au moins une année d'activité pratique en tant que secrétaire et que vous maîtrisiez, en plus de votre langue maternelle deux langues étrangères dont une autre langue nationale. Nous offrons la possibilité de découvrir d'autres pays et leurs habitants, un salaire approprié, la sécurité sociale et des indemnités conformes au lieu de service à l'étranger. Les intéressé(e)s sont prié(e)s de demander la documentation et les formulaires de candidature par téléphone ou par écrit.

**Lieu de service: Berne**  
Département fédéral des affaires étrangères, Ressources SG, recrutement et formation du personnel,  
Eigerstrasse 73, 3003 Berne,  
031/322 3894

**Un/une secrétaire**

au secrétariat de la Commission des cartels. Activité variée; assister les collaborateurs, organiser des réunions et des déplacements de service, effectuer de manière indépendante la correspondance et des travaux de secrétariat courants, comme des procès-verbaux. Diplôme commercial, certificat d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitée. Aisance avec l'informatique. Langue française ou allemande, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Personne agréable et flexible avec un bon esprit d'équipe, capable de gérer des situations de stress.

**Lieu de service: Berne**  
Département fédéral de l'économie publique, Secrétariat général,  
services centraux, Palais fédéral est,  
3003 Berne

05-271302/4x4

Our client is the European headquarters of a small but rapidly growing US company located in Neuchâtel. They require an

**ADMINISTRATIVE ASSISTANT**

whose task would be to assist the customer service and financial departments in a variety of co-ordinating tasks as business plans call for a doubling of annual turnover.

**The ideal candidate would:**

- Have a commercial diploma or equivalent and proven computer skills (Word, XL, accounting software)
- Have successfully worked for several years in the customer service and/or the financial department of international company preferably involved in export business
- Have fluency in English and French (Italian and German would be an additional asset)
- Be a highly motivated self-starter, capable of working in a small group and handling a variety of customer service accounting tasks
- Be female and between 23 and 30 years old.

If you are interested in this position please send your full resume with a hand-written covering letter in English to:

**SCHLAEFLI CONSULTING SA**

Promenade-Noire 1  
038/24 29 00

CH-2000 Neuchâtel  
Fax 038/25 83 95  
28-40298

**Aimeriez-vous être indépendant?****Saisissez votre chance en 1996!**

Nous sommes un important éditeur de l'Index de la Construction AVO et nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**un (e) vendeur (euse)**

pour la région Neuchâtel et Jura.

Pour ce poste varié nous demandons:

- personne ouverte et dynamique, sachant faire preuve de diplomatie dans toutes les situations;
- à l'aise dans les contacts personnels et téléphoniques;
- ayant le sens de l'organisation;
- bonnes connaissances de l'allemand;
- capacité de travailler de manière autonome.

**Fonction:**

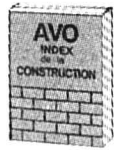
- acquérir de nouveaux clients;
- consolider et développer le portefeuille existant.

**Nous offrons:**

- une formation initiale complète;
- une indépendance d'action;
- rémunération très attractive mettant en valeur vos capacités de vente.

Si cette annonce vous motive et que vos qualifications répondent à ce profil, nous vous prions de transmettre votre dossier complet, copies de certificats à

**AVO Baubranchen AG**  
R. Vogelsanger, Agentur Riniken  
Postfach 22  
5223 Riniken  
Tél. 056 4425342  
Fax 056 4425372



210-039696/4x4

**Un défi à votre mesure!**

Nous cherchons pour des travaux de mise au point, de développement et de surveillance de fabrication un

**TECHNICIEN**

Formation: mécanique, microtechnique ET, ETS, etc.

Votre expérience en dép. R & D et usinage complète idéalement vos connaissances en découpe au laser.

Autonome et ambitieux vous désirez en savoir plus sur cette place fixe?

Alors contactez rapidement **Pascal Vuilleumier** et **Philippe Garraux.**

160-717181/4x4

**OK PERSONNEL SERVICE**

Placement fixe et temporaire

Hôtel-de-Ville 5 • 2740 Moutier • 032 93 45 95

Mary Higgins Clark

# Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Parker était grand, maigre, mais non sans charme. Professeur à l'université, il dit à Darcy qu'il venait de Wichita, dans le Kansas, et s'était récemment installé à New York où il ne connaissait pas grand monde. En buvant un verre de vin, il lui confia qu'un

ami lui avait suggéré de placer une petite annonce.

- Elles sont très chères. Je peux vous l'assurer. C'est certainement plus raisonnable de répondre aux annonces des autres, mais je suis heureux que vous m'avez écrit.

Ses yeux étaient marron clair, grands et expressifs. Il regarda franchement Darcy.

- Il faut que je vous dise une chose. Vous êtes vraiment très jolie.

- Merci.

Quelque chose chez lui la mettait mal à l'aise. Quoi? Etait-il réellement professeur ou ressemblait-il à ce type qu'elle avait rencontré avant de partir en Californie? Il prétendait avoir un poste important dans la publicité et ne connaissait pas une seule des agences qu'elle lui avait citées.

Parker gigota sur le tabouret de bar, se balançant légèrement. Il parlait

d'une voix basse et le brouhaha de la conversation autour d'eux obligeait Darcy à se pencher pour l'entendre.

- Très jolie, insista-t-il. Je n'ai pas rencontré que des jolies filles, vous savez. En lisant leurs lettres, vous penseriez avoir affaire à Miss Univers. Et qui voyez-vous apparaître? Olive Oyl.

Il fit un signe pour commander un autre verre de vin.

- En voulez-vous?

- C'est parfait comme ça. - Elle choisit prudemment ses mots - Toutes ne sont sûrement pas aussi affreuses. Je gage que vous en avez rencontré de très séduisantes.

Il secoua la tête énergiquement.

- Pas comme vous. Sûrement pas.

L'heure lui parut interminable. Elle écouta Parker raconter ses difficultés pour se loger. Les prix étaient exorbitants.

- Certaines filles estiment que vous

devez les emmener dans des restaurants de luxe. Qui peut suivre un tel train de vie?

Darcy parvint enfin à faire allusion à Erin.

- Je sais. Mon amie et moi aussi, nous avons rencontré des gens bizarres par le biais des petites annonces. Elle s'appelle Erin Kelley. L'auriez-vous rencontrée par hasard?

- Erin Kelley?

Parker avala nerveusement sa salive.

- Est-ce que ce n'est pas cette fille qui a été assassinée la semaine dernière? Non, je ne l'ai jamais rencontrée. Et elle était votre amie? Seigneur, je suis désolé. C'est moche. Est-ce qu'ils ont retrouvé le meurtrier.

Elle ne voulait pas discuter de la mort d'Erin.

(A suivre)

# Rapport sur la radioactivité en Suisse en 1994

## Les traces de Tchernobyl

Les retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl, survenu il y a dix ans, étaient toujours perceptibles en Suisse en 1994. Mais l'exposition de la population aux radiations, qui se situe une nouvelle fois à un niveau très bas, est surtout due à la radioactivité naturelle, en particulier au gaz radon.

Selon le rapport sur la «radioactivité de l'environnement et les doses de rayonnement en Suisse en 1994» publié hier par l'Office fédéral de la santé publique, l'exposition moyenne de la population aux rayonnements s'est

maintenue à 4 milli-Sievert par an.

### LE RADON

Avec 1,6 milli-Sievert, le radon, gaz naturel présent dans le sol qui peut s'enrichir dans les maisons, représente près de la moitié des radiations. Il serait responsable de quelque 6% des cas de cancer du poumon.

Des concentrations de radon et de ses descendants jusqu'à cent fois supérieures à la moyenne ont été enregistrées dans certaines maisons. L'assainissement de ces bâtiments permet d'abaisser les doses jusqu'à un niveau inoffensif.

A noter que les concentrations de radon sont naturellement plus importantes dans les régions alpines. Par ailleurs, une moyenne de 1,2 milli-Sievert a

été constatée pour les sources naturelles comme la radiation cosmique, terrestre et corporelle.

### EFFETS DE TCHERNOBYL

La radioactivité artificielle dans l'air et les précipitations est restée aussi faible que les années précédentes. Les retombées radioactives de Tchernobyl ont été avant tout décelables dans le sol. Le contrôle des denrées alimentaires a confirmé des valeurs minimales dans les aliments fondamentaux.

Des valeurs accrues de césium dû à Tchernobyl s'observent encore dans le gibier et dans certaines espèces de champignons sauvages, en particulier les bolets bails et les pholiotés ridés. Vu les taux restreints de consommation de champignons

et de gibier, les doses de rayonnement sont faibles, selon le rapport.

### HÔPITAUX ET INDUSTRIE

Les émissions de radioactivité des installations nucléaires suisses n'ont pas augmenté et se sont établies à 0,012 milli-Sievert en 1994. Les entreprises et les hôpitaux qui utilisent des radionucléides ont également respecté leurs limites de rejets.

Une activité partiellement accrue d'iode-131 et de tritium a toutefois été constatée à l'écoulement de stations d'épuration et dans le voisinage immédiat de certaines installations. L'iode-131 provient des thérapies médicales et le tritium d'entreprises de l'industrie horlogère. L'impact de ces émissions pour la population est «négligeable». (ats)

## Corruption au DMF

### Arrestations

Des enquêtes militaires et civiles ont débouché mercredi dernier sur l'arrestation de plusieurs personnes et sur des perquisitions dans plusieurs localités suisses. Ces personnes sont soupçonnées d'avoir commis toute une série de délits graves, notamment de corruption passive et active. Un ancien fonctionnaire du DMF est le principal accusé.

Les personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir commis toute une série de délits graves en relation les uns avec les autres, a précisé Peter Lehmann, porte-parole du Ministère public de la Confédération. Le procureur de la Confédération, Carla del Ponte, a ouvert des procédures concernant des questions de corruption passive et active.

Le chef du DMF, Adolf Ogi, a été informé des progrès de l'enquête et attend que cette affaire soit rapidement éclaircie, a déclaré Christian Kurth, porte-parole du DMF. (ap)

**27 janvier 1944** - Une équipe de cinq ouvriers se trouvant dans une baraque de l'un des chantiers de la Dixence, dans le val des Dix, est emportée par une avalanche. Les cinq ouvriers ont péri dans cet accident.

## BRÈVES

### Votations fédérales

#### L'avis du PDC

Le comité du Parti démocrate-chrétien suisse s'est prononcé hier contre la suppression de la compétence cantonale en matière d'acquisition de l'équipement personnel des militaires. Il recommande le oui aux deux autres objets financiers.

### Zurich

#### Des verres à l'œil

Le gang des voleurs de lunettes a commis dans la nuit de jeudi à vendredi son troisième gros coup en trois semaines. Quelques 800 lunettes et appareils optiques pour une valeur d'environ 200.000 francs ont été dérobés chez un opticien de Bülach (ZH).

### Schaffhouse

#### Explosion de gaz

Une femme a été légèrement blessée lors d'une explosion due à une fuite de gaz vendredi matin à Schaffhouse. L'incendie qui a aussitôt éclaté a causé des dégâts de plus d'un million de francs.

### Présidence de l'OSCE

#### Cotti en ex-Yougoslavie

Le conseiller fédéral Cotti effectuera des visites officielles de travail, du 29 au 30 janvier, à Zagreb, Belgrade et Sarajevo. A Zagreb, le chef du DFAE s'entretiendra notamment avec le président Tudjman. A Belgrade, des entretiens avec le président Milosevic sont prévus.

### Berne

#### Nouveaux ambassadeurs

Cinq nouveaux ambassadeurs sont accrédités à Berne. Il s'agit de MM. S. G. Rodriguez Valdes pour Cuba, B. Davenport pour l'Irlande, D. Zainuddin bin Abdul Rhaman pour la Malaisie, A. Mahamat Ali pour le Tchad et D. Ould Abdi pour la Mauritanie.

### Lucerne

#### Nouveau quotidien

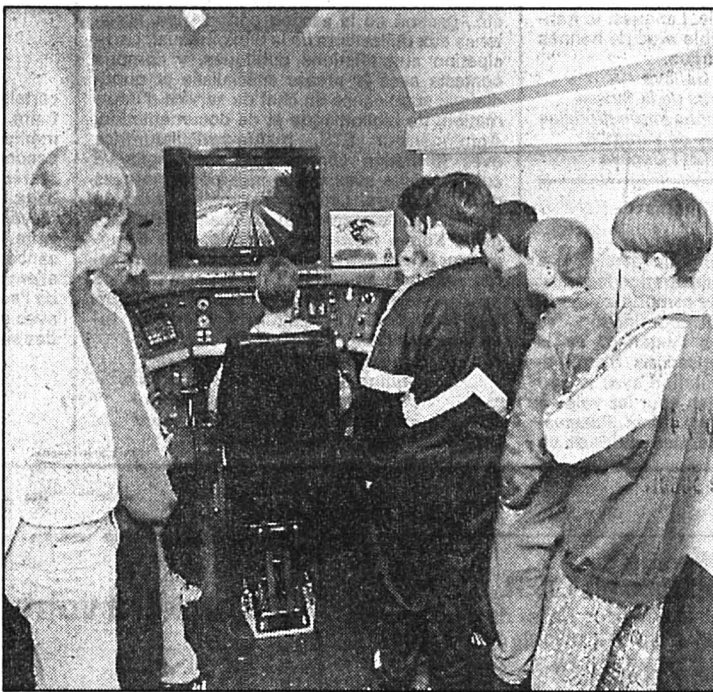
Les Lucernois ont à nouveau le choix entre deux quotidiens. La première édition du «Luzern heute» est sortie hier.

### Aviation

#### Deux nouvelles compagnies

Samedi, un appareil de la nouvelle compagnie aérienne Edelweiss atterrira à Kloten. Le MD-83 arrivera d'Angleterre, piloté par le patron d'Edelweiss, Niklaus Grob, et son équipage. Le canton du Valais aura également bientôt sa propre compagnie d'aviation charter.

## CFF: nouveau train des jeunes «Hirondelle» turquoise



### Hier à Morat

Ce train commencera ses escales éducatives à fin février. (Keystone-Müller)

Les CFF ont inauguré hier à Morat un nouveau train d'information, baptisé «Hirondelle», qui permettra aux enfants de découvrir comment fonctionne le chemin de fer. Ce train commencera ses escales éducatives à fin février, a annoncé un communiqué des CFF. Le convoi, de couleur turquoise, sera en Suisse romande en automne.

L'«Hirondelle» comprend trois voitures anciennes et une automotrice BDe 4/4 qui date

de 1952. Au cours d'une visite de 90 minutes, les enfants pourront se familiariser avec le fonctionnement du système ferroviaire et son utilisation.

Ils pourront prendre les manettes d'un véritable poste de conduite de locomotive, ou imprimer des billets, comprendre le guidage des roues sur les rails, découvrir la provenance, l'utilisation et les dangers du courant de traction et se documenter sur la sécurité ferroviaire à l'aide d'une installation de trains en modèle réduit. (ap)

## Caisses-maladie et Concordat des assureurs Critiqués par les cantons

Certaines caisses-maladie et le Concordat des assureurs-maladie suisses (CAMS) tentent maintenant de compromettre les résultats des négociations sur les tarifs hospitaliers pour 1996. C'est ce qu'affirmait hier dans un communiqué la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) qui souligne qu'elle n'a «aucune compréhension» pour l'attitude des assureurs-maladie.

Les assureurs-maladie, selon la CDS mettent gravement en danger l'aboutissement des efforts entrepris pour introduire la nouvelle loi sur l'assurance-maladie.

Sur de nombreux points, rappelle la CDS, la nouvelle loi votée par le peuple présente des avantages sur l'ancienne. Les cantons toutefois doivent inves-

tir des moyens supplémentaires considérables en faveur de la réduction des primes et des traitements hors cantons médicalement nécessaires.

Les assureurs-maladie (CAMS), pour leur part, ne veulent pas d'augmentation des coûts hospitaliers. La responsabilité en incombe aux hôpitaux et fournisseurs de prestations dont les exigences dépassent de beaucoup ce qui serait raisonnable.

Selon le CAMS, les coûts hospitaliers de l'assurance de base ont augmenté de 26,2% entre 1992 et 1994 alors que les dépenses globales des hôpitaux n'ont augmenté que de 8,9%. Un «gigantesque transfert des coûts» sur l'assurance-maladie a donc eu lieu, selon le CAMS. (ap)

## Blocus des centres de distributions Cinq paysans condamnés

Cinq des organisateurs de la manifestation paysanne du 18 novembre dernier ont été condamnés à des amendes de 200 francs. Ils ont endossé la responsabilité du blocus de plusieurs centres de distribution de Migros et Coop, a communiqué hier le procureur de district de Winterthur. Plusieurs procédures contre les autres manifestants ont été suspendues.

Selon le procureur, les organisateurs ont déclaré que les plus de 1000 participants au blocus

ignoraient de quelle action il s'agissait lorsqu'ils ont été appelés à se rassembler. C'est pourquoi les enquêtes pénales contre ces manifestants ont été suspendues.

Les preuves saisies auraient permis d'identifier une partie de ces manifestants, mais au prix d'un travail difficile.

A Marin, l'accès au centre Migros avait également été bloqué pendant plusieurs heures. (ap)

## Système de défense européen

# La Suisse doit-elle s'y associer

L'Europe commence à se doter d'une défense commune balbutiante pour faire face à l'émergence des dangers nés de la fin de la Guerre froide. Même si la Suisse demeure encore à l'écart d'un système de défense, elle n'envisage désormais plus la sécurité que dans la collaboration internationale.

La disparition des régimes communistes a entraîné l'émergence de nouveaux dangers comme la montée des nationalismes, les migrations clandestines ou la dissémination nucléaire. Les Etats ne sont plus en mesure d'agir seuls pour faire face à l'imbrication des menaces économiques, politiques, militaires et écologiques. Pour sa propre

sécurité, la Suisse ne peut plus rester à l'écart d'un système de défense.

### PARTENARIAT POUR LA PAIX

Mais pour le moment, elle est un des rares Etats européens à ne pas être associé à un système de défense. La participation à une alliance militaire est exclue, neutralité oblige. Pas question donc de devenir membre de l'OTAN. Un rapprochement avec l'Alliance est cependant envisagé grâce à l'offre de «Partenariat pour la paix», une initiative qui prévoit une collaboration à la carte entre l'OTAN et les pays européens non-membres.

Comme son prédécesseur au Département militaire fédéral (DMF), Adolf Ogi entend met-

tre à l'ordre du jour l'adhésion de la Suisse au «Partenariat pour la paix», note le secrétaire général adjoint du DMF. Le Conseil fédéral pourrait se prononcer cette année sur les modalités d'une participation.

Le Conseil de la défense, son organe consultatif, s'est prononcé le 12 juin 1995 pour une adhésion.

### NEUTRALITÉ

Les chances que la Suisse réponde favorablement à l'offre de l'OTAN sont d'autant plus grandes que ce partenariat n'affecte en rien la neutralité. Berne peut définir le contenu et les modalités de sa coopération. Une adhésion lui ouvrirait alors la voie d'une collaboration à la

carte. La Suisse pourrait profiter du réseau de contacts de l'OTAN et, en contrepartie, apporter sa tradition humanitaire.

Mais la grande inconnue reste le peuple suisse. Même si l'accord n'est pas soumis au référendum obligatoire, le document n'ayant pas rang de traité d'Etat, certains milieux de la droite nationaliste pourraient lancer un référendum.

### POLITIQUE EXTÉRIEURE

Dans son rapport sur la politique extérieure de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral souligne qu'il convient d'étudier la possibilité d'un rapprochement avec l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale, sans pour autant remettre en ques-

tion les éléments de neutralité. L'adhésion de la Suède ou de l'Autriche démontrent que le statut de neutralité n'est pas incompatible avec le «Partenariat pour la paix». Leur coopération se limite à des opérations de maintien de la paix et à des missions humanitaires.

Les pays neutres peuvent ainsi maintenir leur politique de non-alliance militaire tout en contribuant au renforcement de la sécurité et de la stabilité en Europe.

Autre assurance, la Suisse pourrait se retirer à tout moment du Partenariat. Mais à Berne, les ténors des partis gouvernementaux ne semblent pas pressés de traiter le dossier. (ats)

## Affaire Walter Stürm

# Le TF désavoué

Un litige entre Walter Stürm et les autorités judiciaires helvétiques se termine en faveur du «roi de l'évasion» devant le Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Walter Stürm n'avait pas admis qu'un magistrat valaisan retienne une lettre, adressée en 1992 à une collaboratrice d'Amnesty International.

Dans cette lettre, Walter Stürm qualifiait un juge d'instruction de «gratte-papier assassin». Le magistrat, poursuivait-il, ne se distinguait d'Adolf Eichmann que par le nombre de ses victimes. Censurée, la lettre n'avait pas été acheminée à sa destination.

Par une résolution datée du 15 décembre dernier, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe autorise la publication d'un rapport de la Commission européenne des droits de l'homme qui donne raison à Walter Stürm. Le rapport estime que la censure exercée par la justice valaisanne a porté atteinte à la liberté de correspondance de Walter Stürm et viole l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

Le TF soutenait que les propos diffamatoires de Stürm pouvaient provoquer des tensions.

Dans son rapport, la Commission européenne des droits de l'homme que rien ne prouve que cette lettre, adressée personnellement à une collaboratrice d'Amnesty International, aurait pu être portée à la connaissance du public et provoquer des désordres parmi les codétenus de Walter Stürm. (ats)



**4x4 compris**

**LEGACY Swiss Station**

**Subaru Legacy Swiss Station 4WD.** 1994 ccm, 85 kW (115 ch DIN), 16 soupapes ✓ **4x4 permanent** ✓ Couple 170 Nm/4400 tr/min. ✓ **Airbags pour le conducteur et son passager (US Fullsize)** ✓ Carrosserie de sécurité et protections sur le pourtour de la voiture ✓ **ABS à 4 canaux** ✓ Freins à disques ventilés à l'avant ✓ **Hill-Holder/immobilisation en côte** ✓ Charge remorquée freinée jusqu'à 1600 kg ✓ **Transmission Dual-Range 2x5 vitesses** ✓ Consommation 8,8 l/100 km (mixte) ✓ **Direction assistée** ✓ Lève-glaces électriques ✓ **Verrouillage central** ✓ Rétroviseurs extérieurs électriques ✓ **Rails de toit** ✓ Appui-tête AR ✓ **Radio-cassettes stéréo numérique avec RDS** ✓ Sièges AR rabattables séparément. (60/40) ✓ **Coffre jusqu'à 1691 l** ✓ Un maximum d'atouts pour un minimum d'argent! Maintenant, chez votre concessionnaire Subaru!



CHAMPION SUISSE DU 4x4  
101-744633/ROC

Pour de plus amples informations, contactez l'importateur: Subaru Switzerland, Stregg AG, 5745 Safenwil, 062/788 88 66, ou l'un des quelque 300 concessionnaires. Subaru super-leasing 4x4: 021/631 24 30. (TVA 6,5% comprise)

**OFFRES D'EMPLOI**

**MON REPOS**

INSTITUTION  
HOSPITALIERE  
POUR  
MALADES  
CHRONIQUES  
LA  
NEUVEVILLE

désire engager un ou une

**infirmier(ère) chef d'unité  
diplômé(e) SG ou PSY**

au bénéfice d'une formation d'ICUS ou prêt(e) à suivre les cours VESKA.

**Nous demandons:**

- pratiqué de quelques années;
- motivation pour la gériatrie et l'application des soins palliatifs;
- capacité de gérer une équipe;
- disponible pour le 1<sup>er</sup> mars 1996 ou pour date à convenir.

**Nous offrons:**

- cadre de travail moderne et agréable;
- infrastructure et organisation médicales et paramédicales correspondant aux exigences actuelles pour soins globaux aux malades chroniques;
- salaire en relation avec la responsabilité à assumer (13<sup>e</sup> salaire et primes);
- aide assurée pour la recherche d'un appartement.

Prenez contact avec l'infirmier-chef ou son adjointe pour obtenir de plus amples renseignements ou la description de fonction à disposition. Tél. 038 51 21 05, fax 038 51 60 18.

Offres de service avec copies de certificat et références sont à adresser à la **direction de Mon Repos**.

28-040235/4x4



Solution du mot mystère  
**LANTERNE**

**Entreprise de la région biennoise**

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

**un électroplaste**

diplômé, pour prendre à terme la responsabilité d'un département.

Nous demandons quelques années de pratique et le sens des responsabilités. La connaissance du cadran serait un avantage.

Faire offres sous chiffre R 6-101124 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1, avec documents usuels.

6-101124



Fondation Les Cerlatez

CENTRE D'ETUDE, D'INFORMATION ET DE PROTECTION DES TOURBIÈRES

Le directeur actuel ayant été appelé à de nouvelles fonctions, la Fondation Les Cerlatez met au concours le poste de

**directeur/directrice**

du Centre d'étude, d'information et de protection des tourbières aux Cerlatez, Saignelégier (Jura)

Biologiste ou naturaliste de terrain avec bonnes connaissances des tourbières, intéressé(e) à l'éducation pour l'environnement, avec si possible une expérience de gestion, nous attendons de cette personne qu'elle

- dirige une équipe;
  - gère et développe le Centre;
  - conçoit les expositions scientifiques;
  - représente la Fondation et recherche des fonds;
  - assume la responsabilité de la gestion des travaux attribués dans les tourbières;
  - organise l'information à l'étang de la Gruère.
- Une connaissance de la langue allemande est souhaitée.

**Nous offrons:**

- un poste à 50% en 1996 avec augmentation envisagée dès 1997;
- un logement de fonction disponible.

Entrée en fonction dès que possible, au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Adressez votre dossier de candidature, avec vos prétentions de salaire, jusqu'au 14 février 1996 à:

Fondation Les Cerlatez  
Par son vice-président, Péan Rebetez  
Case postale 102, 2726 Saignelégier.

M. Blaise Mülhauser, directeur du Centre, répondra à vos questions,  
☎ 039/51 12 69

14-780084

**IMMOBILIER**

**À VENDRE**

**A La Chaux-de-Fonds  
GRANDE FERME**

Situation tranquille et ensoleillée comprenant: 1 appartement de 6 pièces de 200 m<sup>2</sup> entièrement neuf, 1 appartement de 5 1/2 pièces de 160 m<sup>2</sup> à rénover. Garage double, trois boxes à chevaux, 2 caves et différents locaux annexes.

Chauffage neuf au mazout. Parcelle de 4700 m<sup>2</sup>.

Possibilité de vente en PPE

**espace & habitat**

Tél. 039/23 77 77-76

132-782132

**VACANCES - VOYAGES**



**TOP-TOURS**

La Chaux-de-Fonds

DU 17 AU 20 FEVRIER 1996  
(4 JOURS)

**LA GRANDE FETE DES  
MIMOSAS A  
BORMES-LES-MIMOSAS**  
Le plus beau corso fleuri de  
la Côte d'Azur  
Fr 460.-- / Ch. ind. + fr 90.--

LE 10 MARS (1 JOUR)  
**FLORISSIMO A DIJON**  
Exposition internationale de  
plantes et fleurs exotiques  
des cinq continents  
Fr 59.-- entrée comprise

DU 27 AU 31 MARS 1996  
(5 JOURS)  
**LE PRINTEMPS EN  
CAMARGUE**  
**LA GRANDE MOTTE ET LA  
CELEBRE GROTTTE DES  
DEMOISELLES**  
Fr 545.-- / Ch. ind. + fr 100.--

Demandez nos programmes  
détaillés

132-782243

Renseignements et inscriptions :  
Bureau - Rue du Nord 135  
Tél. 077 37 25 71 ou 039 23 53 13

**L'annonce,  
reflet vivant du marché**



**À VENDRE OU À LOUER  
À LA CHAUX-DE-FONDS**

au cœur de la ville  
dans immeuble grand confort  
**APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**  
À L'ÉTAT DE NEUF, AVEC GARAGE

Comprenant living-salle à manger,  
3 chambres à coucher, cuisine entièrement  
équipée, 2 salles d'eau. Cave.  
Ensoleillement maximum,  
panorama sur la ville.

Pour renseignements et notice  
sans engagement, s'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.**  
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

132-781695

**Heureusement  
qu'elle existe!**



**L'Aide suisse aux  
montagnards**

Demandez notre bulletin de versement  
Téléphone 01/710 88 33

# Dix ans après l'explosion de la navette américaine Challenger NASA toujours traumatisée

**27 janvier 1832** – De son vrai nom Charles Lutwidge Dogson, Lewis Carroll naît à Daresbury. Mathématicien et logicien de talent, il enseigna à Oxford, signant des ouvrages tels que «Eulide et ses rivaux modernes». Son pseudonyme date de 1836, quand une petite fille, Alice Liddell, lui demanda de lui écrire une histoire. Ce fut «Alice au pays des merveilles». L'ouvrage eut un tel succès, que Carroll écrivit une suite: «De l'autre côté du miroir».

Dix ans après l'explosion de la navette Challenger, la NASA a considérablement progressé au niveau technique. Elle n'a cependant jamais retrouvé son aura, ternie par cette tragédie. Aucun civil n'est reparti dans l'espace depuis l'accident.

«De toute évidence, un mauvais fonctionnement majeur». C'est en ces termes que le commentateur de la NASA Stephen Nesbitt, a expliqué en direct des images devenues soudain inquiétantes. Encore quelques secondes, ce 28 janvier 1986 à Cap Canaveral (Floride), et il n'y a plus de doute: la navette a explosé, une minute et 51 secondes après son lancement.

houleux entre partisans et adversaires d'un lancement dans ces conditions avaient agité l'agence spatiale et plusieurs fournisseurs. Ils s'étaient soldés par la victoire des premiers.

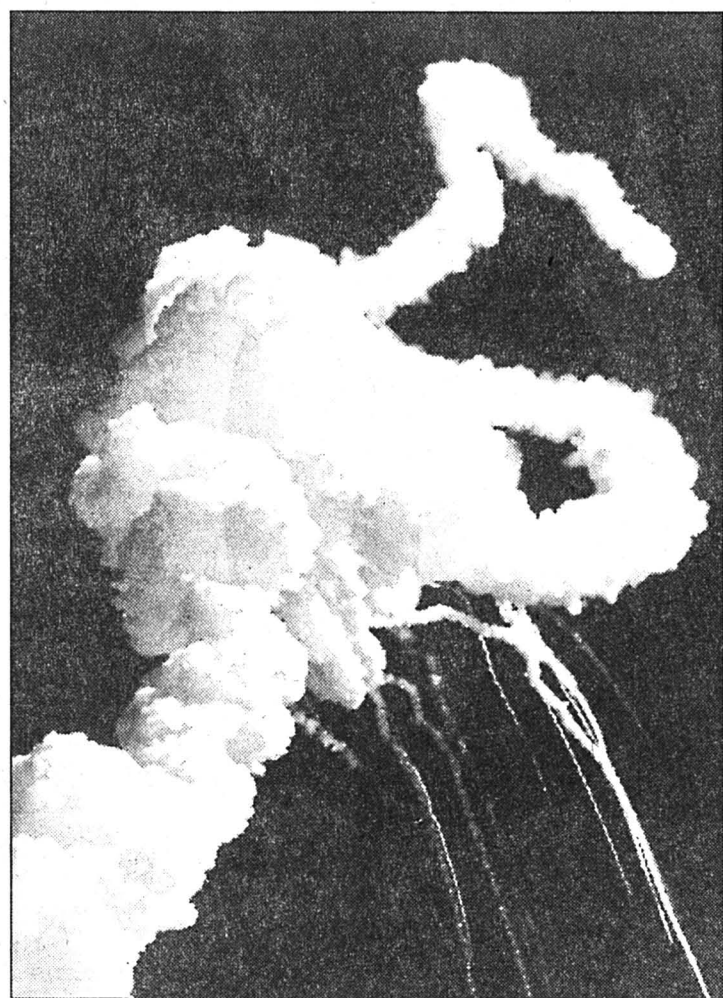
Le président Ronald Reagan allait prononcer le soir de la tragédie son traditionnel discours annuel sur l'Etat de l'Union. Il devait y évoquer cette mission spatiale, à laquelle participait la première civile de l'espace, l'enseignante Christa McAuliffe. Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, ce discours a été reporté.

## NOUVELLE ÉTAPE

La NASA a été accusée d'avoir joué avec le feu en ayant voulu à tout prix faire coïncider ce lancement avec le discours du président. M. Reagan devait insister sur cette nouvelle étape dans l'histoire de la conquête spatiale, celle où des civils allaient désormais côtoyer des astronautes dans l'espace.

«Nous continuerons notre exploration de l'espace, il y aura d'autres vols de navette, d'autres équipages, d'autres volontaires, d'autres civils, d'autres enseignants dans l'espace», avait promis M. Reagan. Dix ans après le drame, aucun civil n'est reparti dans l'espace.

La NASA a amélioré ses techniques: un système permet désormais aux astronautes de s'éjecter hors de la navette en cas de problème et de descendre en chute libre avant de pouvoir ouvrir les parachutes. Le fuselage et les ailes des navettes ont été renforcés, les joints sur les fusées d'appoint sont munis de systèmes avancés de détection des fuites et les lancements sont de-



## Au-dessus de Cap Canaveral

Challenger a explosé il y a dix ans. La NASA ne s'en est jamais vraiment remise.

Challenger a explosé il y a dix ans. La NASA ne s'en est jamais vraiment remise.

Challenger a explosé il y a dix ans. La NASA ne s'en est jamais vraiment remise.

Challenger a explosé il y a dix ans. La NASA ne s'en est jamais vraiment remise.

Bordeaux

## Début de polémique

La ville de Bordeaux connaît un début de polémique. Des enseignants de la cité girondine se sont indignés vendredi de voir des employés municipaux accrocher dans leurs écoles des portraits de Alain Juppé, maire de la ville et premier ministre.

«Nos collègues ont vu arriver jeudi les employés municipaux avec un portrait encadré, un marteau et un clou. Nous avons d'abord cru à un canular et pourtant c'est la vérité: M. Juppé fait poser ses portraits dans les écoles. C'est la première fois que cela se produit», a déclaré un représentant du syndicat FSU.

L'Inspection académique s'est dite «embarrassée» mais n'a pas fait de commentaire plus détaillé. La mairie de Bordeaux, à laquelle Alain Juppé consacrait sa journée d'hier, a déclaré qu'elle ne souhaitait pas «entretenir une vaine polémique». Elle écrit dans un communiqué qu'il appartient «aux responsables administratifs du site de faire l'usage qu'ils souhaitent» des portraits.

Il n'y a «aucune instruction ni a fortiori aucune obligation de les accrocher. Seuls les établissements qui en feront la demande expresse seront dotés d'un portrait officiel», ajoute-t-elle. Le communiqué rappelle qu'il est d'usage à chaque nouveau mandat municipal en République de réaliser un portrait officiel du maire.

## SEPT MOIS APRÈS

Ceci a été fait sept mois après l'élection «alors que les portraits de l'ancien maire étaient toujours en place.» Il s'agissait, ajoute la mairie, de «répondre à une demande légitime de changement de ces portraits.

(ats, reuter)

## BRÈVES

### Etats-Unis Fusillé!

Un peloton de cinq hommes, retranchés derrière une meurtrière, a exécuté hier dans l'Utah le condamné à mort John Albert Taylor. Cet Américain de 36 ans avait été reconnu coupable du viol et du meurtre d'une fillette de 11 ans en 1989. La dernière exécution par fusillade aux Etats-Unis remontait à 1977, pour le condamné Gary Gilmore.

### Toulouse

#### Plus de python...

Il n'y a plus de python à l'hôtel de police de Toulouse. L'animal, perdu par un délinquant il y a six mois, a finalement été retrouvé. Le délinquant, gardé à vue à l'hôtel de police de Toulouse avait sur lui un jeune python d'une quarantaine de centimètres. Or, se rendant aux toilettes, l'homme avait laissé échapper son animal et depuis, tout un chacun fréquentant le commissariat était à la recherche du reptile qu'on savait être resté dans le bâtiment. Pendant tout ce temps, les visites aux toilettes furent naturellement réduites au strict minimum.

### Canton de Berne

#### Il tue son voisin

Un Suisse de 48 ans a abattu son voisin jeudi soir dans la banlieue bernoise d'Ittigen. Le tireur s'est laissé arrêter sans opposer de résistance sur les lieux de son forfait, a indiqué vendredi la police. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes du crime. L'arme du tireur a été saisie.

## DUO DU BANC



## Glaris: heureusement pas de blessés Eboulement à l'alpage

Plusieurs centaines de milliers de m3 de rochers se sont effondrés sur un alpage dans la vallée de la Linth (GL), jeudi matin. Une surface de 90.000 m<sup>2</sup> a été ensevelie. Un géologue doit se rendre sur place lundi pour évaluer les risques de nouveaux effondrements.

dans une zone d'habitation. Deux cabanes de chasseurs et environ trois hectares de forêt ont toutefois été dévastés. Deux autres cabanes et une écurie situées sur l'alpe Vordersand ont été endommagées. Un ruisseau a en outre été enseveli.

Des blocs de pierre gros comme des maisons se sont détachés, a déclaré hier un ingénieur forestier d'arrondissement, confirmant une information des «Glärner Nachrichten». Les dégâts ne sont pas très importants, l'accident ne s'étant pas produit

De nouvelles chutes de rochers ne sont pas exclues, selon les spécialistes. Une route a dû être fermée.

Les eaux du ruisseau enseveli pourraient sortir de leur lit et inonder les installations d'une usine hydro-électrique située dans les environs. (ats)

## Les bons de caisse de la Banque Coop font fructifier votre argent

durée: 2 ans 2¼ %  
3 ans 2¾ %  
8 ans 4 %

avec Fr. 1000.- déjà

Renseignez-vous auprès de votre conseiller(ère)

# Banque Coop

Un partenariat qui porte ses fruits.

2001 Neuchâtel, 3, rue du Temple Neuf, tél. 038-21 41 11  
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, avenue Léopold-Robert, tél. 039-23 91 23  
2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir, tél. 066-22 22 71

28-40083/4x4

## A vendre CARAVANE BURSTNER

6 places, année 1992, avec place dans camping «Les Pins» à Onnens, avec électricité et eau. Fr. 16 000.- ☎ 039/37 13 56 ou 077/37 42 94.

132-781972

## ENSEIGNEMENT

### THE BALKAN SCHOOL OF ENGLISH



Cours particuliers ou en petits groupes le matin, l'après-midi ou le soir.

Tous niveaux, tous âges, avec ou sans préparation à des examens reconnus.

Programme sur mesure, grand choix de rythmes d'apprentissage.

Prix à la mesure de chaque bourse.

28-40315

Evoles 13 - Neuchâtel - 038 24 78 20

## ETMN-CIFOM Ecole technique des Montagnes neuchâteloises Cours de préparation pour l'obtention du certificat cantonal d'opérateur en mécanique (CCC)

Durée du cours:

4 semestres (2 ans) en emploi lundi, mardi et jeudi soir, samedi matin soit 620 périodes de 45' au total.

Prix du cours:

Fr. 1000.-/semestre.

Début du cours:

mars 1996.

Conditions de participation:

certifier une activité d'une année au minimum dans un atelier de mécanique.

Inscription:

formules et renseignements à l'adresse:

ETMN - CIFOM  
Progrès 38-40  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 21 11 65  
Monsieur H. Domont

Délai d'inscription:

7 février 1996.

IMPORTANT

Ce certificat (CCC) donne la possibilité de poursuivre une formation pour l'obtention du certificat fédéral de mécanicien de précision (CFC) selon article 41 de la loi sur la formation professionnelle.

Les candidats inscrits seront convoqués à une séance d'information qui aura lieu

**lundi 19 février 1996, à 18 heures**

132-782085/4x4

## Les consommateurs assurent le succès des ventes

**Commerce, artisanat, industrie, paysans et secteur tertiaire travaillent pour satisfaire les besoins des consommateurs. Quels sont leurs désirs, quels facteurs influencent les comportements de la clientèle?**

Le commerce de détail a pour tâche de satisfaire aux besoins et souhaits de ses clients. Grâce à leur capacité productive, les grands distributeurs jouent un rôle majeur pour les fabricants et fournisseurs. Ce n'est pas sans raison que Migros s'est profilée depuis sa création comme un pont entre producteurs et consommateurs.

A l'instar de ses concurrents, elle endosse bien sûr une lourde responsabilité sur le plan de l'économie nationale. Migros l'assume en plaçant ses millions de clients et leurs désirs au centre de ses préoccupations.

### Besoins multiples

Les besoins de la clientèle sont multiples et parfois contradictoires. En outre, ils ne cessent de changer, ce qui se reflète dans la structure des dépenses des ménages.

La part des achats de marchandises a régressé de 51 à 35% en un peu plus de trente ans, tandis que les sommes consacrées aux services n'ont cessé de croître, passant de 49 à 65% des dépenses de consommation. Ces sommes sont affectées à la santé, au loyer, à la formation, aux loisirs, aux déplacements, aux voyages et aux assurances.

En revanche, les dépenses de nourriture, boissons et tabac ne représentent plus que 26% du budget. Ce qui signifie, pour nos paysans, que les possibilités de débouchés s'en trouvent restreintes, d'autant plus qu'une part des besoins doit être couverte par des importations, par exemple de riz, de certains fromages, de blé dur pour les pâtes, de fruits exotiques, de sucre, de café, de thé, de vin et de tabac.

### Recul de la demande

Le recul de la demande a des causes multiples. Non seulement la population n'augmente pas, mais elle vieillit, le nombre de personnes du troisième âge dépassant déjà largement le million. De plus, la taille des ménages diminue et le nombre de ceux d'une personne est en hausse.

Aujourd'hui comme hier, revenu et prix restent importants. N'oublions pas que beaucoup de familles doivent y regarder de près pour pouvoir boucler leur budget. Les produits bon marché ont donc la préférence. Et l'augmentation des achats au-delà des frontières, où les prix sont plus avantageux, prouve qu'on calcule au plus juste.

### Changement du mode de vie

En outre, le changement de mode de vie et de l'échelle des valeurs dans notre société de loisirs, ainsi que l'accroissement du nombre de femmes exerçant une activité professionnelle, pèsent aussi dans la balance. Le temps et la commodité jouent leur rôle. On souhaite des mets tout prêts ou semi-cuisinés. La fréquence des repas pris dans les restaurants et cantines d'entreprises s'est accrue.

Les consommateurs veulent des aliments de haute valeur, mais ils ne se font pas tous la même

**Le mot de Monika Weber, conseillère aux Etats et directrice Politique économique et Service consommateurs FCM:**  
«Il faut prendre au sérieux les besoins et désirs des consommateurs. Ceux-ci exigent des aliments produits en ménageant l'environnement, particulièrement de la viande provenant d'élevages respectueux des animaux. N'oublions pas que le manque de moyens d'une grande partie de notre clientèle la rend tributaire des denrées avantageuses!»

de lest. Sans parler des exigences accrues en matière de saveur.

Enfin, d'autres tendances entrent en ligne de compte. Les consommateurs souhaitent des denrées provenant de cultures ménageant l'environnement, notamment des produits bio ou issus d'une production intégrée telle Migros-Sano. Mais c'est dans le domaine de la viande que leur sensibilité est la plus exacerbée. Ils refusent la chair d'animaux n'ayant pas été élevés selon les besoins de l'espèce, comme en témoigne la baisse de la consommation de porc. Hélas, l'offre de l'agriculture est encore loin de répondre à ces vœux.

Le paysan qui tient compte du marché et qui se met au diapason des désirs des consommateurs n'a pas à craindre pour son avenir!

Votre Migros

144-738874

PR + Information  
case postale 266, 8031 Zurich



### SPECTACLES - LOISIRS

**COURROUX**  
Halle de gymnastique  
Samedi 27 janvier dès 20 heures  
dimanche 28 janvier  
dès 15 heures et 20 heures

**Voyage en car gratuit**  
Dimanche: départ de Saignelégier à 12 h 30 via La Chau-de-Fonds, Saint-Imier, Moutier.  
Réservation au tél. 066/22 14 04

**SUPERLOTO**  
+ Fr. 30 000.- de prix

**ABONNEMENTS:**  
1 carte Fr. 20.-  
3 cartes Fr. 50.-  
7 cartes Fr. 100.-

### Quines exceptionnels!

- 30 tournées royales de 500 à 1200.- de prix
- Quines Fr. 60.-. Double quine Fr. 90.-. Cartons Fr. 120.- et plus
- Lingots d'or de 50 g, 10 g et 5 g ● 3 VTT ● TV couleur
- Des week-ends et des vacances à votre choix

14-77989

**Café Le Pantin**  
Ronde 5  
☎ 039/28 67 20  
**MATCH AUX CARTES**  
Dimanche 28 janvier  
à 14 heures 132-782266

**Café-restaurant Le Panorama**  
2063 SAULES  
**Dimanche**  
**Thé dansant**  
Vacances du 29.1 au 29.2.1996  
28-40190

### DIVERS

**Mirabeau**  
CONFISERIE TEA-ROOM  
Neuve 7, La Chau-de-Fonds  
☎ 039/28 79 50  
**FERMÉE**  
du 29 janvier au 8 février  
**RÉOUVERTURE**  
le 9 février 132-782260

**S.W.E.**  
**Sun Wood-Energy S.à r.l.**  
Fourniture chauffage/assistance technique/  
service après-vente  
Tél. 037/34 25 59  
Fax 037/34 11 13  
CH-1783 Pensier Natel 077/52 41 23

Chaudières à bois Energie Système,  
la maîtrise de la combustion  
grand volume de charge de 110-880 l,  
bûches: 0.50 m et 1 m selon modèle.

Cuisinières à bois de haute  
performance dès Fr. 1650.-  
Poêles à bois différents styles et types,  
dès Fr. 950.-

Poêles avec récupération d'air chaud  
peut chauffer une maison de 350 m<sup>3</sup>  
dès Fr. 2190.-

Tubage cheminée inox/chamotte,  
cheminée de façade  
montage simple et rapide

Nous exposons à:  
Artibat de La Chau-de-Fonds  
du 1er au 5 février 1996  
17-182877

### VACANCES - VOYAGES

**1938-CHAMPEX-LAC**  
VALAIS - SUISSE (1500 - 2200 m)  
Au cœur du pays du St-Bernard  
chambres spacieuses avec confort, ascenseur  
Douche/WC, vue, TV (20 pr.) et radio  
Sem. forf. ½ pens. de Fr. 525.- à Fr. 665.-  
Salle de jeux: 4e enfant gratuit!  
Réductions enfants: de 30 à 100%  
Réductions retraités: 10%  
**EN MARS: PROMOTIONS!**  
Piste de fond (30 km) et ski alpin sans attente  
195058

**HÔTEL SPLENDIDE**  
Tél. 026/83 11 45 - Fax 026/83 35 30



**RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL**  
Dimanche 28 janvier 1996  
**LAPIN, POLENTA**  
Dessert compris: Fr. 27.-  
Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77  
132-782268

**"Les Perveches"**  
**OUVERT**  
132-782178

**Le bon choix**  
**Restaurant de l'Elite**  
Rue du 1er-Mars 9  
2300 La Chau-de-Fonds  
☎ 039/28 95 55  
Ouvert 7/7

**Dimanche 28 janvier 1996**  
Moules marinières  
Salade mêlée  
Entrecôte de bœuf sauce aux bolets  
Pâtes au beurre ou garniture à choix  
Bûche à la crème - Fr. 19.90  
Réservez votre table!  
Moules fraîches  
Fondue chinoise à gogo Fr. 21.50  
132-782270

**Hôtel CENTRAL - Couvet**  
Tél. 038/63 23 81

**MENU POISSON**  
Terrine de saumon au cœur de lotte  
Filet de carpe sur lit de poireaux  
Brochet au beurre blanc  
Filet d'omble au nectar de pinot noir  
Crêpe Suzette - Fr. 42.-

**MENU «allégé»**  
Duo de terrines  
Entrecôte forestière et ses garnitures  
Crêpe Suzette - Fr. 28.-

**SAMEDI MIDI**  
Terrine  
Filets de perche ou filet mignon  
Dessert - Fr. 17.-  
**TOUJOURS FESTIVAL DE GAMBAS 500 g**  
Fr. 34.-  
28-37450

**Bon appétit!**

**LAUBIER**  
Magasin ouvert 7 jours sur 7...  
038 30 30 10  
MONTEZILLON

Cette rubrique paraît chaque samedi

**RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»**  
2416 Les Brenets Tél. 039/32 11 80  
Jours de fermeture: mercredi et jeudi  
Tradition: **LES TRIPES**  
servies à discrétion midi et soir  
jusqu'au 25 février 1996  
Pour vos repas d'affaires,  
de famille, sorties d'entreprises,  
de bureau, jubilé ou autres,  
nous avons à votre disposition  
nos propositions de menus  
Et toujours nos spécialités à la carte  
132-782262

**Le plaisir à la carte**  
**Ascot's bar pour l'apéritif**  
**Spécialités de poissons**  
**Bouillabaisse**  
**Moules marinières**  
**Ascot's bar pour le café**  
**RESTAURANT LA CROISSETTE**  
Le Locle. Tél. 039 / 31 35 30  
132-782263

### Le mot mystère

**Définition: lumière à l'abri du vent, un mot de 8 lettres**

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

**Solution page 5**

E	L	E	V	E	P	F	R	E	B	O	R	D	E	S
E	G	A	T	A	R	I	E	I	M	R	E	V	U	C
T	O	I	T	R	V	E	R	E	U	R	U	B	U	B
E	R	I	T	I	A	R	N	R	V	O	O	N	A	L
E	N	A	E	L	N	T	E	I	L	O	J	N	R	M
E	D	R	A	L	N	E	G	O	V	E	C	E	A	S
G	E	J	O	E	I	S	S	V	N	A	I	G	R	J
O	J	O	M	B	E	O	R	I	O	L	R	A	P	A
U	H	U	A	M	P	L	T	G	F	E	J	N	J	U
T	J	G	R	E	I	A	U	E	T	I	V	A	C	N
E	N	I	R	A	N	I	N	N	L	D	L	J	I	E
E	F	A	S	O	T	R	P	A	V	O	T	E	N	T
R	E	S	S	A	S	E	U	R	N	R	R	M	T	N
R	E	S	R	S	E	R	U	O	J	A	M	E	R	E
E	T	E	E	J	E	R	N	J	T	P	S	M	E	E

- |                   |                  |                   |                   |
|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| <b>A</b> Ajouré   | <b>E</b> Etoile  | <b>L</b> Latin    | <b>R</b> Ratage   |
| <b>A</b> Amère    | <b>F</b> Fierté  | <b>L</b> Lauré    | <b>R</b> Raviner  |
| <b>A</b> Ananas   | <b>F</b> Firme   | <b>L</b> Liasse   | <b>R</b> Rein     |
| <b>B</b> Baigne   | <b>G</b> Genre   | <b>L</b> Louve    | <b>R</b> Réjouir  |
| <b>B</b> Banc     | <b>G</b> Givre   | <b>M</b> Magret   | <b>R</b> Rivière  |
| <b>B</b> Bord     | <b>G</b> Guitare | <b>M</b> Mejanage | <b>S</b> Sasser   |
| <b>B</b> Borne    | <b>I</b> Ivoire  | <b>M</b> Même     | <b>S</b> Sifilet  |
| <b>B</b> Brun     | <b>J</b> Jalon   | <b>N</b> Narine   | <b>S</b> Solaire  |
| <b>C</b> Cavité   | <b>J</b> Jars    | <b>N</b> Nasse    | <b>S</b> Sonatine |
| <b>C</b> Cintre   | <b>J</b> Jaunet  | <b>N</b> Néflier  | <b>S</b> Sorgho   |
| <b>C</b> Cuver    | <b>J</b> Jeep    | <b>N</b> Norme    | <b>T</b> Tarte    |
| <b>E</b> Egout    | <b>J</b> Joliet  | <b>O</b> Obus     | <b>T</b> Tige     |
| <b>E</b> Elève    | <b>J</b> Joran   | <b>O</b> Opéra    | <b>T</b> Toit     |
| <b>E</b> Embellir | <b>J</b> Joug    | <b>P</b> Parloir  | <b>T</b> Tourné   |
| <b>E</b> Erre     | <b>J</b> Jument  | <b>P</b> Parodie  | <b>U</b> Urubu    |
| <b>E</b> Essai    | <b>J</b> Jurat   | <b>P</b> Patine   |                   |
| <b>E</b> Etiré    | <b>L</b> Lardé   | <b>P</b> Pavot    |                   |





Concours

# La mode avec des fleurs

Il ouvre sa première boutique de mode à la galerie Vivienne à Paris en 1970. Et depuis cette année-là le succès ne le lâchera plus. En 25 ans de création, l'homme (né en 1939) dont nous vous demandons le nom aujourd'hui a touché à tout avec un égal bonheur. Il a mis de la couleur et des fleurs sur des vêtements, bien sûr, mais il a aussi promené sa palette dans les arts de la table, créant au passage, et comme il se doit pour tout couturier qui va jusqu'au bout de sa logique commerciale, des parfums qui plaisent bien. L'industrie automobile a aussi pensé à lui récemment puisqu'il s'est aimablement chargé du look et de la bonne mine de petites voitures françaises.

Dire que cet homme-là a la mode dans la tête c'est l'évidence car ses premiers pas de jeune apprenti le mènent dans une école dédiée tout entière à la mode, à Tokio. Son diplôme tout frais en poche, il décide de quitter son Japon natal et de parcourir le vaste monde. Histoire de se nourrir l'esprit et la sensibilité, happant au passage une vision de la vie qui ne cessera d'apparaître dans ses costumes: le métissage entre l'Orient et l'Occi-



Le créateur et son sourire et un de ses modèles des débuts.

dent. Il puise inlassablement dans ses souvenirs de sérénité orientale et de punch européen. Et le résultat plaît énormément, aux jeunes femmes surtout qui se sentent en phase avec cet homme de goût et de tendresse. Il aime sourire et ses vêtements se portent comme des sourires. Il n'aime pas l'agressivité et ses vêtements sont le contraire d'une agression.

Le magazine «Elle» ne s'y trompe pas qui, dès le début de l'odyssée du jeune designer, lui consacre de nombreuses pages. Désormais le prodige est lancé et ses talents se démultiplient. Il dessine tout d'abord pour les femmes puis il crée une ligne de vêtements pour les enfants, les hommes trouvent aussi leur bonheur dans des

habits où semblent cohabiter tous les folklores du monde.

C'est ainsi qu'après ces 25 ans de création tous azimuts le jeune Japonais, qui vit à Paris, se retrouve à la tête d'un véritable empire, empire qui pèse plusieurs centaines de millions de francs de chiffre d'affaires.

Bien sûr, les purs et durs de la Haute couture auront regardé l'ascension du «petit» Japonais souriant avec la condescendance dont on les sait capables, jugeant sans doute négligeable la bonne humeur et la couleur qui parent les vêtements du chantre de la joie de vivre.

Mais l'entreprise de ce créateur qui a donc fêté ses noces d'argent l'année dernière n'a pas fini de plaire.

## CONCOURS No 497

Question: qui est ce créateur?

Réponse: .....  
 Nom: .....  
 Prénom: ..... Age .....  
 Adresse: .....  
 NP ..... Localité .....

A retourner sur carte postale avant mardi 30 janvier à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

**Jouez avec nous...**

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

### SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

**Huit erreurs**

1. Jugulaire de l'observateur.
2. Camouflage sur le bras de l'observateur.
3. Une ramure plus longue derrière l'observateur.
4. Une branche en plus sous la nacelle.
5. Main droite du porteur.
6. Camouflage derrière le bras du porteur.
7. Branche inférieure gauche de l'arbre de droite.
8. Pointe de la colline sous l'arbre de gauche.

**Le master mots No 545 SAGOU**

**L'implaçable 534**

Réponse: CANTONNAUX (mot ligne centrale: Attrouper)

**Vrai ou faux No 529**

- (Affirmations fausses)
1. Bien sûr, c'est l'autre, l'aurore australe.
  3. Impossible, à moins que le losange ne soit un carré.
  7. L'algèbre - mot féminin - est redoutée des potaches.
  9. Du tout, il s'agit d'un volcan actif sis en Antarctique.
  12. Pas de chance, c'est Hutch!
  15. Hitler s'est suicidé.

**En cinq sept 529**

ENCLUME - ECHALAS - AGILITE - FLEURON - BONHEUR  
 Le chien et le matou

**La pyramide No 561**

Dans la ligne du bas: 2-9-1-7-5

### CONCOURS

**No 496**

**La diagonale**

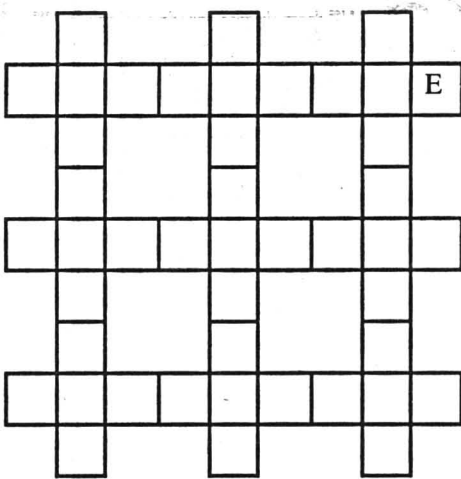
Le mot vertical était baliverne. La grille de droite complétée, on lisait en diagonale: GENEVRIER.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Sylvie Python, Les Frêres 169, 2416 Les Brenets.

RÉPONSE AUX JEUX DE CETTE PAGE  
 SOLUTION DU CONCOURS  
 NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

### L'implaçable

Placez dans cette grille six mots, en les entrecroisant et en tenant compte de la lettre déjà en place. Quel mot ne peut être utilisé? (roc-rd-554)



- DECADENTE
- FANTASQUE
- LANDAULET
- MARMELADE
- NUMISMATE
- PASSEROSE
- VALIDEUSE

### La partie de scrabble

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

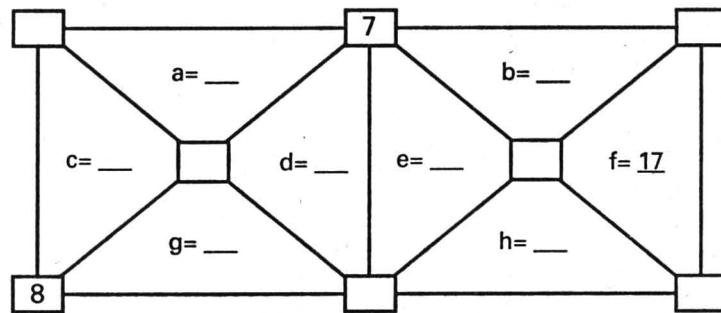
Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il représente.

Tirage	Solution	Position	Pts
1. SSLIUUE			
2. I+NGIVEO	USUELS	H 3	14
3. GIVEO+LA	INUSUELS	H 1	24
4. -ADUHZIK	OGIVALES	* 8A	98
5. DUZI+E?O	LAKH	F 8	36
6. TRLTUEO	VOUD(R)IEZ	* D 8	110
7. ITAHCEP	LUTERONT	* 2B	70
8. ETARTLE	CHIPATES	* 4A	86
9. -IYOMN?A	ALEZE	15A	42
10. SRPEVUA	MYA(T)ONIE	* 6A	89
11. -NEFRIAE	SAVEUR	12F	30
12. TENBEDR	ENFERRAI	* K 7	72
13. NR+SEJDI	DEBET	15G	36
14. NJ+NEOSA	RIDES	1A	31
15. JNO+TGXI	ANES	L 9	37
16. OT+WFP SQ	JINGXI	14J	103
17. TWPQ+NET	FOIS	O12	33
18. WQT+OBMR	PUENT	3G	22
19. WQTB+MCU	ORME	C12	18
20. WQMC+RLA	BUT	M 7	16
	WALE	I 9	23
			Total: 990

Partie modèle du Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

### Triangles en rectangle

Huit triangles égaux composent ce rectangle. Placez un chiffre (entre 1 et 9) à chacune des pointes des triangles, de façon à ce qu'en additionnant les trois chiffres composant chaque triangle on obtienne une somme égale pour les triangles a, b, g et h et que c + d ou e + f = soit égal à a + b. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois (sauf pour écrire les totaux, évidemment).



### Les deux bouts

Complétez la grille en ajoutant une lettre à chaque bout des groupes de trois lettres de façon à former à chaque ligne un mot. Faites-le de telle façon que vous puissiez lire dans la première colonne un mot de haut en bas et dans la dernière une anagramme de ce mot. (roc-rd-580)

	E	C	O	
	O	C	O	
	R	G	E	
	C	H	E	
	O	R	I	
	A	R	I	

### Enigme

Un petit farceur a modifié le clavier de la machine à écrire de celle qui a tapé la phrase ci-après, en mélangeant huit des lettres qui le composent.

Essayez de reconstituer la phrase que la dactylo a voulu écrire.

DU T IDAJDARS BNSDOU E'AU PLAS PNIOI QAN SDO.

(roc-rd-509)

### La grappe

Amusez-vous à ajouter une lettre à chaque rangée de grains. Cela sans tenir compte, ni de l'ordre des lettres, ni des accents. Vous découvrirez à la fois notre chemin et le dernier mot de huit lettres, un mot d'usage plus ou moins courant. Nos solutions évitent les pluriels et les formes verbales conjuguées. Bonne recherche. (roc-mo-540)

- Voix d'en haut.
- Connu d'un grand nombre.
- Est pour l'Europe.
- Gêne la marche.
- Formation musicale.
- Grande au Mexique.
- Conjonction.



**Patinoire des Mèlèzes**  
**Samedi**  
**27 janvier 1996**  
**à 20 heures**

Ligue nationale B

**HCC-Grasshopper**



Le vœu des joueurs avant le premier tour des play-off?

# Un faible pour Olten

**Olten, Bienne et GE Servette sont les plus probables adversaires du HCC lors du premier tour des play-off. Mais qui donc les joueurs souhaitent-ils recevoir le 17 février? Après un rapide sondage dans les vestiaires, on constate que beaucoup ont un faible pour les Soleurois, qui recueillent neuf voix, alors que les Genevois en récoltent trois et les Biennois deux. Les indécis et les indifférents - c'est selon... - sont eux au nombre de quatre. Étonnant...**

Eric Bourquin: «Olten. C'est un adversaire qui nous convient bien, même si pour les spectateurs et l'ambiance Bienne serait plus porteur. Enfin, ce ne sera de toute façon pas facile, car un match n'est jamais facile surtout en play-off.»

Philippe Bozon: «Ça m'est égal. Nous sommes classés deuxième et ce serait un comble d'avoir peur d'une équipe qui a beaucoup moins de victoires que nous. Il nous faudra simplement respecter notre adversaire, quel qu'il soit.»

Jean-Marc Brunner: «Olten. Parce que c'est près et parce que c'est la formation qui tape le moins.»

Florian Chappot: «Olten. C'est le rival contre qui nous avons le moins de problèmes et puis je n'aime pas trop jouer contre Bienne et GE Servette.»

Daniel Dubois: «Avant mardi, j'aurais dit Bienne, mais maintenant j'hésite. De toute façon, il faudra jouer ces matches-là, alors...»



**Balzarek - Oppliger**  
 Ce sont les Soleurois que «Patou» et huit autres Chaux-de-fonniers aimeraient recevoir le 17 février prochain (Impar-Galley)

Gilles Dubois: «C'est face à Olten que nous avons le plus de chances, car c'est l'équipe la plus faible. Mais, pour ma part, j'aurais plus de plaisir à affronter Bienne. Ça ne me ferait rien de retourner au Stade de glace.»

Andreas Egger: «Plutôt Olten. Nous avons toujours battu les Soleurois. Bienne serait l'équipe la moins commode car elle nous pose des problèmes chez elle.»

Daniel Elsener: «Olten. Ce n'est pas trop loin et nous n'avons pas encore perdu de point face à cet adversaire. De toute façon, le nom de l'adversaire n'a pas une grande importance, il faut qu'on gagne contre n'importe quelle équipe. D'ailleurs, si ce premier tour

est trop facile, ce ne sera peut-être pas bien pour la suite.»

Willy Kohler: «GE Servette. Ce serait mieux pour nous car Bienne est meilleur. Pour ce qui est d'Olten, les Soleurois seraient tellement contents d'arriver dans les play-off que nous n'aurions rien à craindre d'eux.»

Boris Leimgruber: «GE Servette. J'estime que c'est une équipe qui nous convient mieux que Bienne ou Olten.»

Roland Meyer: «Bienne. Nous avons une revanche à prendre et même si c'est une équipe forte à domicile, c'est mieux de jouer face aux Biennois que contre Olten ou GE Servette.»

Thierry Murisier: «Pour le spectacle, il serait préférable d'affronter Bienne

ou GE Servette. Les Genevois nous conviennent peut-être mieux, mais nous avons aussi une revanche à prendre contre Bienne. Les Seelandais nous ont pris trop de points cette saison.»

Patrick Oppliger: «En tout cas pas Bienne. Quitte à choisir, j'opte pour Olten. Avec Coire, c'est l'équipe la plus faible du championnat.»

Daniel Ott: «Pour les spectateurs, ce serait mieux de rencontrer Bienne ou GE Servette. Au niveau sportif, il vaut mieux affronter Olten qui est la moins forte des trois équipes. Par contre, Bienne serait l'adversaire le plus coriace.»

Benoit Pont: «Olten. Ce n'est pas forcément l'équipe la plus faible, mais c'est celle contre qui nous nous en sortirons le mieux.»

Jörg Reber: «Ça m'est complètement égal. Si on veut aller plus loin, nous devons battre l'équipe qui sera face à nous. Un point, c'est tout!»

Jean-Luc Schegg: «Olten. C'est face à cet adversaire que ce sera le plus simple. Contre Bienne, ce serait plus indécis comme lors de tous les derbies. Quant à GE Servette, c'est une équipe dangereuse, qui possède une très bonne ligne et qui joue bien à domicile.»

Valeri Shirajev: «GE Servette. C'est contre cette équipe que ce sera le plus facile. Personnellement, le style de jeu des Genevois me convient bien.»

Laurent Stehlin: «Olten. C'est la moins forte de ces trois équipes. Cela dit, ce n'est pas pour autant que nous aurions gagné d'avance.»

J.C.

Expo sur 5 étages  
**Le Bonheur ça se meuble**  
**MEUBLES TAPIS RIDEAUX**  
**Leitenberg**  
 Grenier 14 La Chaux-de-Fonds  
 Téléphone (039) 23 30 47

Machines SA  
**NUSSBAUMER**  
 La Chaux-de-Fonds  
  
**STIHL**  
 Rue Pâquerette 8, tél. 039/28 44 88

Restaurant  
**Le Perroquet**  
 R. et B. Piémontesi, France 16  
 Le Locle, tél. 039/31 67 77  
**Ouvert dès 6 heures**

Filets de perche frais du lac  
 Fr. 18.-  
**Steak tartare**  
 préparé devant le client  
 Fr. 22.-

**G. MONTANDON**  
 Boucherie - Traiteur  
  
**Nos suggestions:**  
**saucisse au chou et au foie**  
**choucroute cuite et garnie**  
 Place du Marché 6, tél. 039/28 90 20  
 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Chaume  
 Av. Léopold-Robert 17  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 10 64

**Avant le match, dès 17 h**  
**Filet de bœuf, Fr. 22.-**  
**Fondue, Fr. 15.-**  
**Raclette, Fr. 4.50**  
**Tripes neuchâteloise, Fr. 13.-**

**CBF PAPETERIE LIBRAIRIE**  
 Matériel et livres pour le bricolage et le dessin  
 Bandes dessinées  
 Librairie générale  
 Photocopies n/b et couleur  
 Tél. 039/23 14 50, fax 039/23 14 51  
 D.-JeanRichard 21, La Chaux-de-Fonds

**Segalo**  
**Jusqu'à 40%**  
 Literie, tapis et meubles  
 Places de parc derrière  
 Avenue Léopold-Robert 73  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/24 44 44

**ADIA**  
 039/23 63 83  
 31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
**Sponsor officiel du HCC**

**G. DENTAN**  
 ETANCHEITE  
**J. RYSER SA**  
**ECHEC AU TEMPS**  
 2301 La Chaux-de-Fonds  
 rue des Entrepôts 41, case postale 713,  
 tél. 039/26 85 25, fax 039/26 96 77  
 2000 Neuchâtel, succursale,  
 avenue de Bellevaux 4  
 tél. 038/25 74 81, fax 038/21 47 45

**VAC**  
 les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis  
 Av. Léopold-Robert 115  
 Rue des Crêtets 130  
 2300 La Chaux-de-Fonds

**FR** Façade rideau P.-A. Bozzo SA  
 Hôtel-de-Ville 103  
 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/28 24 26  
 La meilleure solution pour vos:  
 - revêtements de façades  
 - isolation  
 - échafaudages

La Mazda 121 Moskito.  
 Il ne lui manque que les ailes.  
  
 Pour seulement Fr. 17 770.- (net TVA incl.) la Mazda 121 Moskito vous offre un moteur 1.3i 16V 73 CV et un équipement exceptionnel.  
 Garage de l'Avenir  
 rue du Progrès 90,  
 Tél. 039/23 10 77  
 La Chaux-de-Fonds

Notre métier: gérer, vendre, acheter.  
**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
 TÉL. 039/23 26 55-58  
 - Gérance et courtage immobiliers  
 - Service conseils  
 - Expertises et estimations  
 - Administration de copropriétés

**La nouvelle Rover 416 Si**  
**Fr. 25 900.-**  
**GARAGE BÉRING & Co**  
 Fritz-Courvoisier 34  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/284 280  
**ROVER**  
 A Class Of Its Own

**Equipement hiver gratuit.**  
  
**PEUGEOT.** Pour que l'automobile soit toujours un plaisir, nous vous offrons une avalanche de cadeaux à l'achat d'une nouvelle Peugeot 106 Hasky ou 306 Hasky: 4 pneus neige Michelin XM-S Alpin sur jantes, un porte-ski-porte-vélo Peugeot et une authentique luge Davos, soit Fr. 1'850.- au total. Venez nous rendre visite à l'occasion du festival des plaisirs Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.  
**306 PEUGEOT**  
**ENTILLES SA - STAND SA**  
 Léopold-Robert 146 GARAGE ET CARROSSERIE Roger Simon  
 Tél. 039/26 42 42  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Girardet 25-27  
 Tél. 039/312 941  
 2400 Le Locle

**BAR - CABARET**  
**Le Bouchon**  
 Ouverture 14 h  
**APÉRO SHOW**  
 de 17 à 20 heures  
 Consommations dès Fr. 5.-  
 Fritz-Courvoisier 6 - La Chaux-de-Fonds  
 Tél. et fax 039/28 90 10

**IMPREZA SUBARU**  
  
 RALLY WORLD CHAMPION 1995  
 Nom: Impreza GT Turbo 4WD. Signalement: silhouette racée, équipement de série très complet. Performances techniques: tenue de route exceptionnelle. Adresse: dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Subaru  
**Remarque: 211 ch.**  
**GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Fritz-Courvoisier 66, Tél. 039/27 97 77

**R.W.**  
**RUBATEL & WEYERMANN SA**  
 Cadrans soignés  
 1890 1996  
 2301 La Chaux-de-Fonds  
 Rue Jardinière 117-119  
 Téléphone 039/23 25 13

**Garage et Carrosserie Auto-Centre La Chaux-de-Fonds**  
 Fritz-Courvoisier 66, Tél. 039/27 97 77





## Football - Camp de l'équipe nationale à Dubai

## Nicolay et les gardiens

Le Belge Jean Nicolay pourrait bien se voir confirmer dans ses fonctions d'entraîneur des gardiens de l'équipe nationale. Il officie depuis le début du stage de Dubai avec les trois gardiens convoqués par Artur Jorge, soit Marco Pascolo, Stefan Lehmann et Stefan Huber, et il attendra février pour voir l'ASF prendre sa décision. Rien ne devrait cependant priver la Suisse d'un homme d'expérience comme l'est ce sympathique Belge.

Nicolay, né en 1937, est marié et père d'un fils de 31 ans. Il a longtemps défendu les buts du Standard de Liège, avec qui il a joué à 501 reprises et trente-neuf fois sous le maillot des «Diables rouges». Entre 1956 et 1967, il a accédé avec le Standard aux demi-finales de la Coupe des champions (1962) et de la Coupe des vainqueurs de Coupe (1967). Quatre fois champion national, il a remporté la Coupe de Belgique à deux reprises.

## AVEC PREUD'HOMME

L'homme est loin d'être un inconnu dans la profession, mais il est très discret, pas du genre à se porter sur le devant de la scène. Comme il le dit avec un petit air malicieux: «Il ne faut pas me tirer les ficelles. Durant l'entraînement des gardiens, c'est moi le

patron. La séance est cool. Les gardiens doivent se sentir en pleine confiance, mais cela ne m'empêche pas d'être autoritaire s'il le faut.»

Les gardiens, il en connaît un rayon. Au Standard, Nicolay a formé Bodart et Preud'homme (qu'il a suivi depuis les juniors) durant trois saisons. A Metz, il a fait de même avec l'actuel gardien de l'équipe de France et du PSG Bernard Lama (à ses débuts) et avec Ettore pendant quatre ans.

Malines lui confiait à son tour Preud'homme durant trois saisons. Le gardien était trop content de son maître pour s'en séparer. Aussi eut-il l'idée de l'emmener avec lui à Benfica Lisbonne. «Mais Seraing, qui était alors mon employeur, s'est opposé à mon départ. C'est ainsi qu'Artur Jorge, alors entraîneur de Benfica, a entendu parler de moi. Et me voilà...»

## SAINTE RIVALITÉ

Nicolay travaille pour la première fois avec Jorge. «C'est incroyable. Dès le premier jour, j'ai été accueilli de façon si chaleureuse que j'ai l'impression d'être là depuis toujours.» Le Belge tient Jorge en haute estime: «Je ne le connais qu'au travers de son palmarès, mais je l'ai toujours placé au-dessus du lot.»

Nicolay a rapidement cerné la personnalité de ses trois nouveaux protégés. «Je connaissais Pascolo de réputation. J'ai vu son match contre l'Angleterre à la TV en novembre dernier. Il m'avait laissé une très bonne impression. Je ressens une saine ri-



Jean Nicolay

L'entraîneur des gardiens (à l'arrière-plan) aime travailler avec Marco Pascolo, Stefan Huber et Stefan Lehmann. (Keystone-Mathis)

valité entre ces trois gardiens. De la solidarité et de l'amitié aussi.

## RETOUR DU «CHAT»

Stefan Huber, le gardien du FC Bâle, est ravi de se retrouver en équipe nationale. Son dernier match, le onzième avec l'équipe de Suisse, remonte à mai 1992, à Lausanne, avec une victoire contre la France et le début de la gloire pour Roy Hodgson. (si)

## Yakin: footing

L'équipe de Suisse a livré deux entraînements hier à Dubai, auxquels le Grasshopper Murat Yakin n'a pas pris part. Le milieu de terrain de l'équipe nationale, qui souffrait du tendon d'Achille gauche, s'est contenté d'un léger footing aux côtés du physiothérapeute de la «Nati».

Aujourd'hui, les internationaux disputeront encore un entraînement avant de découvrir dans la soirée les charmes de la capitale des Emirats arabes unis, notamment son marché de l'or. (si)

## Coupe d'Afrique des nations: quarts de finale Spectaculaires et équilibrés

Les quarts de finale de la vingtième édition de la Coupe d'Afrique des nations, qui se disputent aujourd'hui est demain en Afrique du Sud, apparaissent aussi spectaculaires qu'équilibrés.

Jamais, depuis la création de cette compétition, la totalité du continent n'avait été représentée d'une façon aussi bien répartie, autant linguistiquement que géographiquement, le nord avec l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie, l'ouest avec le Ghana et le Gabon, le centre avec le Zaïre alors que la Zambie et l'Afrique du Sud sont les porte-drapeaux d'une Afrique australe en pleine progression. Seul l'est est absent. Encore aurait-il pu être représenté si le Kenya, qui devait être le pays hôte, n'y avait pas renoncé.

Le Nigeria, tenant du titre, ayant déclaré forfait, le Ghana, seule équipe à avoir remporté ses trois matches du premier tour, apparaît comme le grand

favori avant les quarts de finale. L'Afrique du Sud aura le redoutable honneur d'inaugurer, aujourd'hui au FNB Stadium à Johannesburg, la seconde phase de la compétition qui se déroule maintenant par élimination directe.

Battus à la surprise générale 0-1 par l'Egypte, après quinze rencontres sans défaite, les «Bafana-Bafana», qui devraient bénéficier de la rentrée de leur maître à jouer «Doctor» Khumalo, auront tout à redouter d'une autre équipe arabe, l'Algérie, une des quatre formations à avoir encaissé un seul but, remarquablement dirigée par Ali Fergani à la base déjà du succès des «Fennecs» à la CAN-90.

## CINQUIÈME SUCCÈS?

L'Egypte comptera surtout sur sa grande vedette Ahmed El-Kass, auteur de trois des quatre buts de la sélection égyptienne, quand elle se heurtera à la jeune formation du Zambie, qui misera, elle, une nouvelle fois sur son expérimenté magicien Kalusha

Bwalya, jusque-là le meilleur buteur de la CAN-96 avec cinq buts.

Recordman des victoires dans la CAN (quatre, mais le dernier remonte à 1984), le Ghana sait qu'il dispose dans ses rangs de deux des meilleurs joueurs mondiaux - Abedi Pelé et Anthony Yeboah - qui ont décidé cette année de collaborer pour écarter de leur route demain les «Léopards» du Zaïre, revigorés après la mise à l'écart de leur entraîneur turc Mushin Ertugral.

Enfin, la grande révélation du tournoi, le Gabon, le seul des huit pays à parvenir pour la première fois à ce stade de la compétition avec l'Afrique du Sud, écartée jusque-là à cause de sa politique passée d'apartheid, partira favori devant une Tunisie privée de sa jeune révélation Imed Ben Younes (21 ans), blessé à un genou, auteur de trois des cinq buts de son équipe et sauveur contre les «Eléphants» d'une formation qui avait auparavant pèché par son manque d'efficacité. (si)

## LA PREUVE PAR SEPT

## A propos du tennis féminin

Franchement, le tennis féminin est-il encore crédible? Peut-on encore parler de rencontres au sommet avant les demi-finales d'un tournoi du Grand Chelem? Eh bien non.

Prenez les feuilles de résultats et les rapports d'arbitres de l'Open d'Australie: vous constaterez que toutes les qualifiées pour les quarts de finale du premier «Grand Slam» de l'année ont égaré quelques jeux à peine. Et avant ces quarts de finale, les «grandes» qui ont été sorties l'ont été en deux sets (Mary Pierce et Gabriela Sabatini, par exemple).

Alors quoi? A l'heure où tout le monde ne jure que par la domination de Steffi Graf (sur le court quand elle n'est pas blessée... et à la banque via

son père), de celle de Monica Seles (quand elle n'est pas poignardée) et de l'avènement futur de Martina Hingis (quand elle ne joue pas à sa guise), que fait-on? On s'embête ferme jusqu'aux demi-finales. Tout simplement.

Il faut se rendre à l'évidence: le tennis féminin vaut aujourd'hui par deux individualités - Graf et Seles - indétrônables, quand bien même il leur arrive d'être inquiétées, l'exemple de Chanda Rubin n'ayant cependant valeur que de péripétie.

On suit donc les tournois féminins de loin, en attendant les demi-finales pour enfin voir du spectacle. Sur quatorze jours de tournoi, douze ne servent dans le fond à rien...

Renaud TSCHOUY

## Judo - Sélections des cadres talents Neuchâtelois présents

Plus de septante des meilleurs judokas de Suisse romande se sont retrouvés le week-end dernier à Cortaillod, lors des sélections des cadres talents régionaux.

Observés et notés par une dizaine d'entraîneurs, ces judokas se sont livrés à de nombreux exercices et combats, afin de déterminer leurs formes physique, psychique et leurs qualités techniques.

Ces sélections ont permis de répartir les judokas présents en trois cadres distincts. Le cadre 1, comprenant quinze judokas susceptibles de participer régulièrement, et avec des chances de succès, aux différents tournois internationaux auxquels le cadre talent est régulièrement convié. Le cadre 2, composé d'environ trente judokas faisant office de réserve au cadre 1 et comprenant des sportifs ayant encore peu d'expérience en compétition. Le cadre 3, réserve de partenaires d'entraînement et lieu d'expression pour les plus jeunes combattants, qui n'of-

frent pas encore l'expérience et le niveau technique pour la compétition nationale ou internationale.

De nombreux Neuchâtelois avaient fait le déplacement à Cortaillod pour obtenir une sélection et vingt-quatre d'entre eux se sont qualifiés dans les différents cadres.

## LES CADRES

Cadre 1: Michaël Haenni (JKC Chaux-de-Fonds).

Cadre 2: Jocelyn Berger, Michaël Gilliéron (JC Boudry), David Buillard, Joëlle Quillet, Fabrice Quillet (JS Auvernier), Frédéric Loizeau (JKC Chaux-de-Fonds), Bruno Ribero (JC Cortaillod) et Mathias Zimmermann (JC Pesoux).

Cadre 3: Nadia Argentiano, Aurélie Gaschen, Nicolas Jaksic, Petar Jaksic, Kiffa Khalil, Sylvain Jaquet, Juan Munoz, Alexandre Nebel, Sébastien Waridel (JC Cortaillod), Frédéric Farez, Yannick Fernandez, Georges Pascolo (JC Boudry), Véronique Jeanmairet, Gilles Mulli, Gaël Nardin (JC Le Locle), Jonas Pfiffner (JKC Chaux-de-Fonds) et Christian Zimmermann (JC Pesoux). (ld)

## Full-contact - Championnat d'Europe au Pavillon Un gros morceau pour Aubry

Chaud devant! Le Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds sera le théâtre le vendredi 29 mars d'une grande soirée de full-contact. Au menu de ce meeting international: un championnat d'Europe des super-légers (- 65 kg), version ISKA, opposant le Loclois Charles Aubry au Français Hervé Busonera, l'actuel tenant du titre.

Une fois de plus, c'est grâce à l'Atemi-Power Club du Locle, avec à sa tête les infatigables Patrick Griessen et Tony Fiore, que les férus de sport de contact auront l'occasion de passer une

soirée qui s'annonce particulièrement animée.

La réunion devrait comprendre sept combats. Le clou de la manifestation sera bien évidemment la rencontre que Charles Aubry, actuel détenteur du titre de champion d'Europe des wel-ters version IKSO, livrera face à Hervé Busonera, ancien champion du monde et qui sera un adversaire redoutable pour le Loclois. Le combat est prévu en dix rounds de deux minutes.

Une date est donc à retenir: celle du vendredi 29 mars.

G.S.

## Natation

## Le CNCF à Uster

Cinq Chaux-de-Fonniers défendront les couleurs du CNCF ce week-end au meeting d'Uster.

Valia Racine (100 m brasse et 200 m quatre nages), Stéphanie Cour (50 m libre, 100 m libre et 100 m brasse), Carine Montandon (50 m libre, 100 m libre, 100 m papillon et 100 m dos), Lionel Voirrol (100 m brasse, 100 m papillon et 200 m quatre nages) et Jacques Herren (100 m dos) participeront au meeting de la commune zurichoise.

Si Franziska Van Almsick, annoncée dans un premier temps, a déclaré forfait (malade, elle est à court d'entraînement), le Finlandais Jani Sievinen, qui vient d'égaliser son record du monde du 100 m quatre nages en 53"78, sera la grande vedette de la réunion. (Imp)

## Bras de fer

## A Neuchâtel

Les spécialistes du bras de fer de tout le canton se retrouveront demain à Neuchâtel, au «Brooklyn», Monruz 26, pour le championnat cantonal de la spécialité.

Il s'agit de la septième édition de ce championnat cantonal, organisé en la circonstance par le Club neuchâtelois de bras de fer.

Les inscriptions se font sur place aujourd'hui (de 19 h à 21 h) et demain matin (de 10 h à 12 h). Les combats débuteront demain dès 14 h, selon les catégories suivantes: hommes - 60 kg, - 70 kg, - 80 kg, - 90 kg et + 90 kg, et dames - 55 kg et + 55 kg. (mh)

## BRÈVES

## Football

## Cannabis, bis...

Le défenseur du Paris Saint-Germain d'origine sénégalaise Oumar Dieng a été condamné à deux mois de suspension ferme par la commission de contrôle et de dopage de la Fédération française de football, pour usage de cannabis.

## Australien à Sion

L'attaque du FC Sion lors du tour final de LNA sera emmenée par un Australien. Le club séduis a en effet recruté Aurelio Widmar (29 ans), qui évoluait cette saison au Feyenoord de Rotterdam et qui a fait l'objet d'un prêt de six mois.

Tennis - Open d'Australie: Chang et Becker en finale

# Agassi au tapis

**Stich: fraude fiscale? - Michael Stich, le numéro deux de l'équipe d'Allemagne de Coupe Davis qui doit affronter la Suisse, est soupçonné de fraude fiscale en Autriche où il réside, affirme le magazine autrichien «News». Le fisc de Salzbourg enquêterait actuellement sur les revenus de l'Allemand en 1993. Stich serait soupçonné de ne pas avoir déclaré 91,2 millions de schillings (env. onze millions de fr suisses). (si)**

## GRAND7

Combinaison gagnante  
18 - 5 - 1 - 9 - 3 - 8 - 7

Rapports pour 20 centimes  
7 gagnants: tirelire.

6 gagnants: 9693,00 fr.

5 gagnants: 70,60 fr.

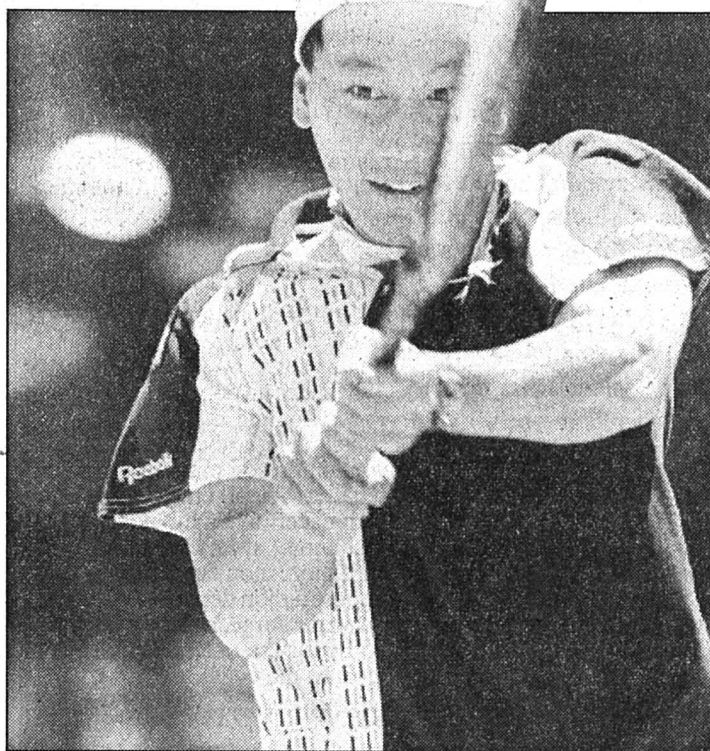
«J'étais à plat avec ces trois matches à la limite des cinq sets. Aujourd'hui, jouer contre le vent et contre Michael Chang, qui vous balade d'un bout du terrain à l'autre, c'était trop pour moi...» Andre Agassi a rendu les armes. Le «Kid» de Las Vegas, qui redeviendra lundi numéro 1 mondial, a essuyé sa première défaite à Flinders Park. Battu 6-1 6-4 7-6 (7-1) par un Michael Chang impitoyable, il ne défiera pas demain Boris Becker en finale de l'Open d'Australie.

Cette affiche entre Chang et Becker opposera deux hommes qui n'ont plus gagné un tournoi

majeur depuis des lustres, bien-tôt sept ans pour l'Américain (Roland-Garros 1989), cinq ans pour l'Allemand (Australie 1991).

Comme face à Jakob Hlasek et les quatre autres joueurs qu'il a écartés sur sa route avant cette demi-finale, Michael Chang s'est imposé en trois sets. Dans le vent de Melbourne, il a d'emblée dicté sa loi au tenant du titre, qui a très vite payé les efforts fournis pour se hisser dans ce dernier carré, soit 203 jeux disputés pour 12 heures et 54 minutes de présence sur le court. «Dans cette quinzaine, on ne peut pas dire que j'étais, comme l'an dernier, à 100 %, avoue Agassi. J'ai connu bien des problèmes.» Contre Chang, son désarroi fut patent, comme en témoignent les soixante erreurs directes qu'il a commises.

Mais malgré cette défaite sans appel contre Chang, Andre



Michael Chang

Il n'a fait qu'une bouchée d'Andre Agassi. (Keystone)

Agassi vote Becker pour la finale de demain. «Avec son jeu d'attaque, Boris est capable de contrer la vitesse de Chang, explique-t-il. S'il sert bien, il l'emportera comme au Masters en

novembre dernier.» A Francfort, Becker avait enlevé la finale du Masters en s'imposant en trois sets, 7-6 6-0 7-6. Mais l'Américain a remporté le seul match qui n'a pas opposé les

deux hommes en «indoor», il y a deux ans à Tokyo. On comprend pourquoi Becker prie pour que la pluie tombe demain sur Melbourne afin de contraindre les organisateurs à fermer le toit de Flinders Park...

## LE CAUCHEMAR DE WOODFORDE

«Même si Dieu avait été de l'autre côté du filet cet après-midi, il n'aurait eu aucune chance contre ce Becker.» A sa sortie du court, Mark Woodforde (ATP 67) donnait, à sa manière, un avertissement à Chang, dont on connaît la dévotion. Le gaucher d'Adelaïde a, en effet, vécu un véritable cauchemar le jour de l'«Australian Day» - la Fête nationale australienne - dans une seconde demi-finale à sens unique.

Battu 6-4 6-2 6-0 en 98 minutes, Woodforde a été surclassé par un Becker au sommet de son art. «J'ai faim. Cela fait cinq ans que je n'ai plus gagné un grand titre. Et à 28 ans, je suis bien conscient que le temps ne joue plus en ma faveur, affirme l'Allemand. Maintenant, j'ai, à nouveau, ma chance. Mais rien n'est acquis. Michael Chang a accompli d'énormes progrès. Aujourd'hui, son service est devenu une arme essentielle dans son jeu.» (si)

## Résultats

Simple messieurs, demi-finales: Chang (EU/5) bat Agassi (EU/2) 6-1 6-4 7-6 (7/1). Becker (All/4) bat Woodforde (Aus) 6-4 6-2 6-0.  
Double dames, demi-finale: Rubin-Sanchez (EU/Esp/8) battent Arendt-Bollegraf (EU/Ho/4) 6-4 2-6 6-2.  
Double mixte, demi-finale: Jensen-Arendt (EU) battent De Jager-Hetherington (AS/Can) 6-2 6-4. (si)

## PMUR

Demain à Vincennes, Prix d'Amérique (trot-attelé, Réunion I, 4e course, 2700 m, 15 h 25).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	NOTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Probing	2700	G.-C. Baldi	G.-C. Baldi	26/1		12	IMPAR-PRONO
2	Capitole	2700	J. Hallais	L. Verroken	25/1	5a1a2a	Il possède peut-être la meilleure pointe de vitesse et avec une course qui roule, il peut mettre tout le monde d'accord.	12*
3	Derby-du-Gîte	2700	S. Lelièvre	S. Lelièvre	42/1	5aDa6a	16	16*
4	Cèdre-du-Vivier	2700	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	12/1	1a6a1a	Il a tout pour vaincre mais l'entraînement est maudit dans l'Amérique.	17*
5	Shan-Rags	2700	N. Braeken	N. Braeken	16/1	7a0a1a	17	13
6	Westgate-Crown	2700	E. Bellei	R. Mac Kenzie	29/1	4a	La tenante du titre a probablement été préparée afin de renouveler son exploit.	4
7	Bonheur-de-Tillard	2700	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	32/1	1a3a4a	13	11
8	Arnaqueur	2700	K. Hawas	A. Hawas	17/1	2a2a2a	Il a fait une fin de course tonitruante dans le «Belgique» et il est conseillé de s'en méfier.	9
9	Zoogin	2700	A. Svanstedt	A. Svanstedt	10/1	5a1a1a	4	15
10	Camino	2700	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	56/1	7a0a0a	Il n'aura pas les 25 m d'avance, mais il l'a fait dans un style qui en dit long sur sa forme.	11
11	Dahir-de-Prelong	2700	B. Lefevre	B. Lefevre	26/1	1a2a4a	11	*BASES
12	Cocktail-Jet	2700	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	9/1	0a3a6a	Il sera sur sa distance de prédilection et est en constant progrès, capable de s'immiscer; a belle cote.	9
13	Activity	2700	A. Lindquist	P. Engberg	14/1	6a2a3a	9	COUP DE POKER
14	S'J'S-Photo	2700	D. Wade	P. Vercruysse	27/1	0a	Il fut enfermé tout le long du parcours et sa fin de course fut tranchante; a contre lui de ne pas avoir d'avance.	11
15	Houston-Laukko	2700	J. Kontio	P. Yli Houala	20/1	0a4a2a	15	11
16	Abo-Volo	2700	J. Verbeeck	P. Viel	5/1	3aDa3a	Très joué l'an passé, il doit un rachat car sa qualité n'est pas en cause.	15
17	Ina-Scot	2700	H.-A. Johansson	P. Engberg	7/1	0a3a1a	LES REMPLAÇANTS :	8
18	Vourasie	2700	B. Oger	L. Verroken	14/1	0a4a1a	8	12
							Il est revenu à un bon niveau mais cela nous semble insuffisant.	4
							5	16
							C'est un peu l'X de la course et peut toujours surprendre; à suivre.	5
								17
								2

## L'événement du week-end en direct

Ce dimanche 28 janvier,  
suivez en direct le «GRAND PRIX D'AMÉRIQUE»  
dans l'un de nos 7 POINTS-COURSES.

Grand-Hôtel  
RENENS

Le Terminus  
LA CHAUX-DE-FONDS

Buffet de la Gare  
GENÈVE

Restaurant La Clarté  
SION

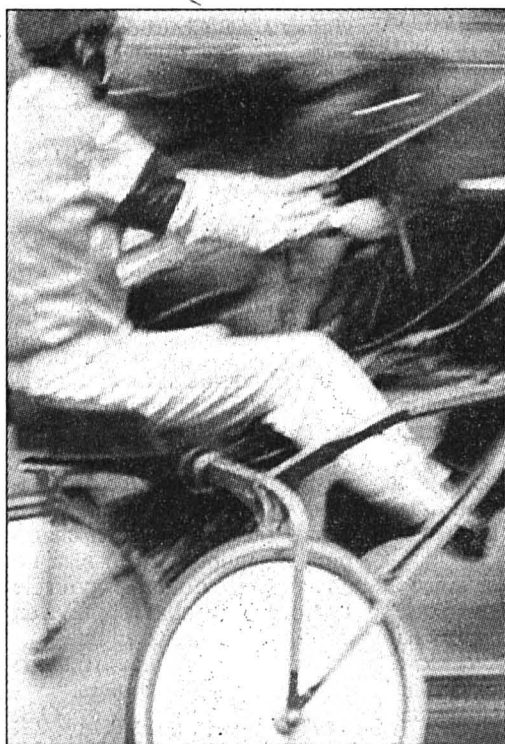
Hippodrome d'Yverdon  
YVERDON-LES-BAINS

Hôtel du Moléson  
VILLARS-SUR-GLÂNE / FR

Snack de la Gare  
DELEMONT



La Suisse est dans la course!



## Volleyball - LNB masculine: Marc Wainsenker, joueur de TGV-87

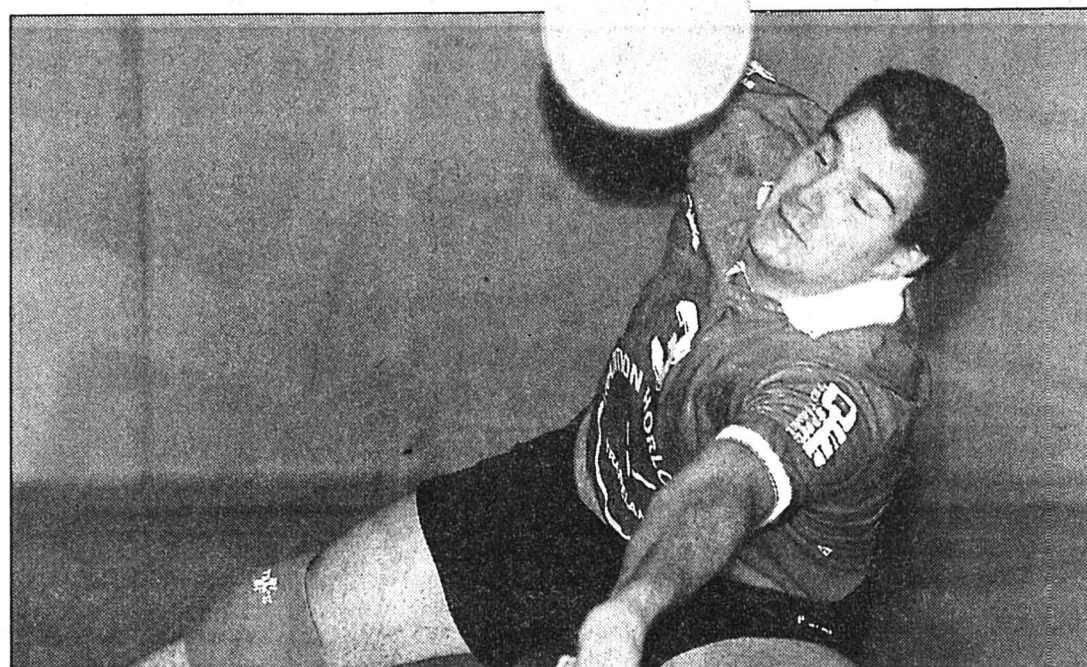
## «Tout de même enrichissant»

L'ambiance a beau ne pas être très folichonne du côté de La Marelle ces derniers temps, Marc Wainsenker, joueur de TGV-87, n'en a pas pour autant perdu tout le plaisir de pratiquer son sport favori: le volleyball. Malgré la position plutôt délicate de son équipe (avant-dernière), l'ancien membre du VBC La Chaux-de-Fonds ne regrette pas d'avoir tenté sa chance à Tramelan. «C'est tout de même enrichissant» assure-t-il.

Par  
Julian CERVIÑO

Originaire de Sonvilier, Marc Wainsenker, qui fêtera bientôt ses 25 ans, ne s'est pas trop posé de questions au terme de la saison passée lorsque son club d'adoption, le VBCC, a décidé de retirer son équipe de première ligue. «Je n'avais pas trop envie d'aller voir du côté du Val-de-Ruz, explique-t-il. Il y avait beaucoup de joueurs là-bas et on n'était pas vraiment venu me chercher. Alors, quand Luca Verardo, qui avait également évolué à La Chaux-de-Fonds, m'a proposé de le rejoindre à Tramelan, je me suis dit que c'était une bonne occasion à saisir.» Et Marc Wainsenker ne regrette pas son choix.

«J'ai accompli des progrès, souligne l'ex-Chaux-de-Fon-



Marc Wainsenker  
«J'ai progressé à TGV-87.»

nier. C'est une bonne expérience malgré tous les problèmes que nous connaissons. Je voulais voir ce qu'était la LNB et tout en sachant que TGV-87 avait formé une équipe très jeune, je n'ai pas trop hésité.» Il faut dire qu'après quatre saisons en première ligue avec le VBCC, Marc Wainsenker n'avait pas grand-chose à perdre en se rendant à la Marelle, où il était pratiquement assuré de pouvoir jouer.

Cela dit, cet attaquant central reconverti en ailier reconnaît que la différence n'est pas si grande entre le TGV-87 actuel

et le VBCC de la saison passée. «Le niveau n'est pas franchement plus élevé, indique-t-il. C'est uniquement face aux premiers que l'on se rend compte du fossé qui existe.» Un fossé qui semble assez important lorsqu'on jette un œil sur le classement et les résultats obtenus par les Tramelots qui ne comptent qu'une véritable victoire à leur actif. Autrement dit, ce n'est pas forcément le nirvana.

Qu'à cela ne tienne, Marc Wainsenker n'est pas dégoûté pour autant. «C'est tout de même enrichissant, insiste-t-il.

(Impar-Galley)

Au fil des matches, en affrontant des formations d'un certain calibre, j'ai appris certaines choses. Du coup, j'ai aussi plus confiance en moi.» Et ce n'est pas les défaites successives qui vont avoir raison de la motivation du sympathique Marc Wainsenker.

«Oh, après les matches, le moral n'est pas forcément très bon, admet-il. On se dit qu'on aurait pu faire mieux, mais après on reprend le dessus.» Ainsi, trois fois par semaine, Marc Wainsenker accomplit le déplacement à Tramelan pour

s'entraîner avec ses coéquipiers, pas assez nombreux à son goût à ces séances.

«NOUS EN AVONS LES MOYENS»

Mais, une fois encore, il en faudra plus pour décourager ce garçon qui croit encore en les chances de maintien de TGV-87 même s'il regrette que lui et ses potes manquent de combativité. «On ne se bat pas assez, déplore-t-il. En plus, il nous manque un joueur d'expérience pour nous permettre de faire la différence à la fin de certains sets, car notre problème se situe là: nous arrivons à inscrire une dizaine de points et puis nous sommes bloqués.» Le problème c'est que le renfort en question se fait attendre. Mais, Marc Wainsenker ne désespère pas. «Il s'agira de battre les équipes mal classées, calcule-t-il. Je pense que nous en avons les moyens.» Quel belle preuve d'optimisme!

Marc Wainsenker ne voit ainsi pas l'avenir trop en noir et il avoue qu'il aimerait prolonger son expérience en LNB. «J'aimerais continuer ici, pour autant que TGV-87 se maintienne, glisse-t-il. Sinon, je ne vois pas trop la nécessité de faire autant de déplacements.» Comme quoi, la bonne volonté, même celle de Marc Wainsenker qui fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que le club tramelot tombe encore plus bas. Le tout en essayant de continuer à progresser, histoire de ne pas trop avoir eu l'impression de perdre son temps cette saison. J.C.

## Badminton - LNB

## Assurer les acquis

Les deux phalanges du BC La Chaux-de-Fonds évoluant en LNB repartent ce week-end pour la dernière ligne droite, constituée de six rencontres qui seront toutes disputées au cours de trois week-ends. Pour l'entraîneur Diana Koleva, il s'agira d'assurer les acquis à l'est, et de les renforcer à l'ouest pour sortir le BCC II de la zone dangereuse.

Avec un tout petit point d'avance sur les deux formations qui ferment la marche du groupe ouest, Uni Bâle et Aesch, le BCC II fait toujours partie des équipes à haut risque de relégation. Il s'agira donc, ce week-end, de ne pas se laisser intimider par les Bernois de Moosedorf et leur troisième rang, et tenter de sauver un point.

C'est ensuite aux Crétets que Philippe Romanet et ses camarades joueront leur deuxième match du week-end face à l'Olympic Lausanne II, vainqueur à l'aller par un net 6-2. La tâche ne s'annonce pas plus aisée que face à Moosedorf. Mais il faut des points... et les Chaux-de-Fonniers feront tout pour arracher ici et là les volants de leur maintien. D'autant plus qu'Uni Bâle et Aesch ne comptent plus au nombre des adversaires directs.

A l'est, fort de son troisième rang, le BCC III, emmené par Pascal Domeniconi et Béatrice Bourdin, nourrit moins d'angoisses que l'équipe jumelle de l'ouest. Les Chaux-de-Fonniers seront les hôtes, samedi d'Adliswil, avant de recevoir, dimanche aux Crétets, un représentant de Suisse centrale, Innerschwyz. Deux adversaires dont le BCC III a pris la mesure à l'aller en s'imposant 5-3. Il n'y aura donc qu'à prendre les mêmes et recommencer... (jpr)

## À L'AFFICHE

**LNB**  
Aujourd'hui  
13.30 Adliswil -  
La Chaux-de-Fonds III  
17.15 Moosedorf -  
La Chaux-de-Fonds II  
Demain  
13.00 La Chaux-de-Fonds II -  
Olympic Lausanne II  
La Chaux-de-Fonds III -  
Innerschwyz.

## BANCO JASS

♥ 7, V, D, R, A  
♣ 9, 10  
♦ 9, 10, A  
♠ 9, D

## LNB: deux matches à La Marelle ce week-end

## VFM: vaincre le signe indien

Honneur aux filles! C'est, en effet, les volleyeuses du VBC Franches-Montagnes qui disputeront cet après-midi le premier des deux matches de LNB agendés ce week-end à La Marelle. Un match qui permettra peut-être aux Taignonnes de faire un sort au signe indien qui semble marquer tous leurs affrontements officiels face à Yverdon.

«Oui, en regardant les résultats de ces deux saisons, on dirait bien qu'Yverdon est notre bête noire, constate Hans Bexkens. Nous n'avons jamais battu les Vaudoises en championnat et il faudra bien en finir avec cette mauvaise habitude. Je pense que le moment est venu de le faire étant donné que nous nous sommes bien renforcés et qu'Yverdon ne semble pas dans un grand moment après ses deux

récentes défaites. En tous les cas, nous avons les moyens de battre les Yverdonnoises. Cela dit, on risque de devoir livrer une rude bataille pour nous en sortir.» Heureusement, à VFM tout le monde est prêt au combat.

A TGV-87, on se fait un peu moins d'illusions sur l'issue du match de demain face à Lavaux, le leader. «Il ne faut pas se leurrer, cette équipe pratique un autre volleyball que le nôtre, reconnaît François Friedli. Nous pourrions peut-être exploiter le passage à vide de cette formation qui vient de se faire éliminer en Coupe de Suisse, mais ce sera difficile de créer une surprise. En fait, cette rencontre constituera surtout une bonne occasion de préparer le match capital face à Kôniz.» D'ici là, le directeur

technique tramelot espère recevoir une réponse positive d'un certain Bratschi, ancien joueur de LNA. J.C.

## À L'AFFICHE

Aujourd'hui  
**LNB masculine**  
16.15 TGV-87 - Lavaux  
**Première ligue féminine**  
15.00 Val-de-Ruz - Colombier  
17.00 NUC - Morat  
**Première ligue masculine**  
17.00 Val-de-Travers - Spiez  
Val-de-Ruz - Colombier  
**LNB féminine**  
Demain  
16.15 Fr.-Montagnes - Yverdon

## Basketball - Le coup de fil aux entraîneurs

## Au Tessin!

Le calendrier faisant «bien» les choses, les deux équipes du BBCC monteront dans le même car aujourd'hui pour aller jouer au Tessin. Les garçons joueront dans la salle de SAV Vacallo, deuxième du classement, les filles dans celle de Vedeggio.

«Ce ne sera pas un match facile, lance Philippe Chanel. Nous allons essayer de gérer cette confrontation au mieux, tout en faisant jouer tout le monde. Cela dit, et quand bien même nos deux derniers matches à domicile n'ont pas été très convaincants, nous aurons nos chances. Nous sommes en relativement bonne forme.»

Chanel devra composer sans Wälchli (toujours blessé) ni Von Dach, qui a décidé d'interrom-

pre son activité pour se consacrer à ses études.

## LES FILLES À SIX

L'équipe féminine du BBCC, elle, se déplacera à six joueuses. Allison Tschumi manquera à l'appel, tout comme Nathalie Ganguillet (stage d'athlétisme), Noémi Gritti (qui devra se faire réopérer des ligaments croisés et dont la saison est terminée), Laure Oppliger ni Yaël Stahl.

«Autant dire que nous nous dirigeons vers une mission impossible, précise Stefan Rudy. Ma foi, nous allons essayer de tenir le plus longtemps possible. Mais je ne me fais guère d'illusions.»

## UNION NE À VERSOIX

En LNA masculine enfin, Union NE n'aura pas la tâche facile à Versoix. «Notre approche d'un match est relative-

ment bonne ces temps, et je suis assez confiant, lance Len Stevens. La clé de la rencontre sera notre réussite dans les passes. Mais notre mental est bon, et nos dernières séances d'entraînements ont été intéressantes. Et comme le résultat est secondaire...»

Union NE parviendra-t-il enfin à gagner un match à l'extérieur. R.T.

## À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI  
**LNA masculine**  
17.30 Versoix - Union NE  
**LNB masculine**  
17.30 SAV Vacallo - Chx-de-Fds  
**LNB féminine**  
15.00 Vedeggio - Chx-de-Fds

## «Pas très correcte»

Le moins que l'on puisse écrire c'est que Marc Wainsenker n'a pas très bien compris, ni apprécié, le choix des dirigeants du VBCC au terme de la saison 1995-96. «Je ne pense pas que c'était une bonne idée de retirer l'équipe du championnat de première ligue et la façon dont cette décision a été prise ne m'a pas semblé très correcte, estime-t-il. C'est surtout dommage car à mon avis nous aurions eu les moyens de former une équipe compétitive en intégrant quelques juniors et en rapatriant certains anciens joueurs. Cette formation aurait tenu la route. Nous aurions pu assurer une certaine continuité, alors que maintenant il va falloir attendre encore longtemps pour revoir une équipe du VBCC à ce niveau.» Les actuels dirigeants apprécieront... J.C.

Automobilisme - Rallye de Monte Carlo  
Vers un compromis

Le soixante-quatrième rallye de Monte Carlo désormais terminé, l'Automobile club de Monaco (ACM) et la Fédération internationale automobile (FIA), chacun de son côté et tout en reconnaissant les mérites de l'autre, trouvent dans cette édition des raisons de conforter ses positions.

L'ACM nous a fait des propositions, mais nous ne pouvons pour le moment rien dire de plus» expliquait le porte parole de la FIA.

«Rien n'est encore décidé mais nous avons été écoutés» répondait-on à l'ACM. «Nous publierons un communiqué dans une à deux semaines.»

## L'EXEMPLE DU MANS

En attendant, «la machine est en route» estiment des observateurs proches de l'ACM, moins tenus par un devoir de réserve qui n'hésitent pas à citer l'exemple des 24 Heures du Mans, où la résistance de l'Automobile club de l'Ouest est parvenue à préserver l'identité et l'originalité de la course mancelle pour stimuler les responsables de l'organisation du Monte Carlo. Certains sont même plus radicaux, estimant que la FIA a cédé en oubliant un peu vite que, dans cette affaire, c'est le championnat du monde des voitures de sport qui a été enterré.

En attendant, s'il est vrai que la FIA a besoin du Monte Carlo, ce dernier ne peut être marginalisé. Il est pratiquement acquis qu'il sera, sous une forme spécifique, l'an prochain parmi les seize courses du championnat du monde, car c'est un rallye nécessaire à la popularisation et aux retombées publicitaires de cette spécialité. (si)

Pour l'ACM, il s'agit de conserver tout ce qui fait l'originalité de son épreuve, soit un parcours de concentration puis un triptyque allant crescendo: Ardèche, Vercors et arrière pays niçois.

Pour la FIA, il faut faire de ce rallye une course comme les autres sur trois jours en trois boucles avec un parcours centré sur une seule ville, afin de créer des conditions de contrôle plus strictes vis-à-vis des télévisions, qui ont toujours la possibilité d'installer des caméras et de réaliser des entretiens «pirates» avec les pilotes.

## PROPOS APAISANTS

Des deux côtés, les propos se veulent apaisants. «La FIA a une grande reconnaissance de la valeur du Monte Carlo, qui existait bien avant la création du championnat du monde. Nous avons eu un échange de vues avec l'ACM qui a été intéressant. Des deux côtés, il y a la volonté que le Monte Carlo reste dans le championnat du monde.

# Il était une fois - Gaston Pelletier, ancien entraîneur du HCC

## L'homme de tous les succès



Gaston Pelletier

«Si j'étais né vingt ans plus tard, je n'aurais certainement plus besoin de travailler.»

(Impar-Galley)

**Les petits Canadiens d'Europe** - Durant de longues années, le chandail du HCC était frappé du sigle des Canadiens de Montréal. «C'était une idée à moi, dévoile Gaston Pelletier. Charles Frutschi m'avait donné son accord. Ce n'était qu'un détail. Je me disais juste que nous étions les petits Canadiens d'Europe!»

(gs)

### CARRIÈRE

Gaston Pelletier est né à Lyster, petit village de 3500 habitants situé dans la province du Québec, le 16 novembre 1933. Comme tout bon Canadien qui se respecte, il chausse ses premiers patins à l'âge de 4 ans.

A 17 ans, il signe son premier contrat pro avec les Citadelles de Québec, le club «fermier» des prestigieux Rangers de New York. Handicapé par sa petite taille, Gaston Pelletier ne franchira jamais le grand saut en ligue professionnelle canadienne. A 21 ans, il met le cap sur l'Angleterre où durant une saison, il porte les couleurs des Tigres de Brighton. Douze mois plus tard, c'est le retour au bercail, chez les Meteors Asbestos (Québec).

C'est en 1956 que sa carrière prend un tournant. L'ACBB Paris, propriétaire de la famille Potin, lui fait les yeux doux. Avec le club de la capitale française, il est sacré à deux reprises champion de France et remporte trois Coupes Spengler. En 1960, Gaston Pelletier embrasse la fonction d'entraîneur, en Suisse, avec le HC Villars. Sous sa houlette, l'équipe vaudoise passe de la première ligue à la LNA et s'adjuge deux sacres nationaux. Le tout en quatre ans... Le règlement helvétique n'autorisant pas les joueurs étrangers, Gaston Pelletier, quelque peu «en manque», retourne en France. Entraîneur-joueur à Chamonix, il remporte deux nouveaux titres de champion de France.

Lors de la saison 1965-1966, il est également à la tête de la sélection nationale tricolore. En 1966, Charles Frutschi, alors président du HCC, s'approprie ses services. Gaston Pelletier reste aux Mélézes dix saisons, quatre en tant qu'entraîneur, six en tant qu'entraîneur-joueur. C'est sous sa direction que le HCC connaît ses heures de gloire, avec six titres de champion suisse consécutifs (1968-1973). Le Canadien dirige également notre équipe nationale pendant quatre années (1968-1972), avec laquelle il est promu dans le groupe A (1971), sans oublier la participation en demi-teinte aux JO de Sapporo de 1972. En 1976, Gaston Pelletier quitte le HCC pour Fleurier (LNB). Douze mois plus tard, uniquement comme joueur, il rallie les rangs de Neuchâtel YS (LNB). Au milieu de l'exercice 1978-1979, il prend en main les destinées de FR Gottéron, club avec lequel il est promu en LNA en mars 1980. Au terme de la saison 1981-1982, Gaston Pelletier tourne définitivement le dos au hockey sur glace. Il a alors 49 ans.

G.S.

**Il est venu, a vu, a vaincu. Que ce soit en tant que joueur ou entraîneur-joueur, l'homme a accompli une carrière prestigieuse. Nous voulons parler de Gaston Pelletier. C'est notamment sous sa direction que le HCC a connu ses heures de gloire en récoltant six titres consécutifs de champion suisse. C'est également avec lui que notre équipe nationale a écrit l'une des plus belles pages de son histoire, accédant au groupe A au terme des mondiaux de 1971 qui se déroulaient en Suisse. Aujourd'hui, le Québécois a pris du recul avec la rondelle, quand bien même il occupe le poste de chef d'exploitation de la patinoire Saint-Léonard de Fribourg.**

Par  
**Gérard STEGMÜLLER**

Ce qu'a réalisé Gaston Pelletier tout au long de sa carrière n'est plus imaginable aujourd'hui. A 42 ans, l'homme jouait encore en LNA. Tu parles d'une foi, d'une santé!

Le mot succès colle à la peau du Québécois. Tout au long de son parcours, il a certes connu quelques désillusions, mais ces dernières ne font pas le poids face au nombre incroyable de succès qu'il a récoltés. «Je n'ai

jamais coulé avec une équipe» se félicite-t-il.

### «JE N'ÉTAIS PAS UN SORCIER»

C'est avec Villars que Gaston Pelletier s'est fait un nom au sein du hockey sur glace helvétique. Sous contrat avec la riche famille française Potin, il a permis au club villardou de devenir champion national en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Mais dans les années soixante, les étrangers n'avaient pas le droit d'évoluer dans notre championnat. «En fait, raconte Gaston Pelletier, la compétition ne me manquait pas trop. Je m'entraînais comme tous mes joueurs. Et puis, nous avons monté une équipe avec les Canadiens séjournant en Europe. Nous avons d'ailleurs remporté plusieurs tournois, dont celui du Salon de l'auto de Genève.»

Lorsque Charles Frutschi est allé le chercher à Chamonix, Gaston Pelletier ne s'imaginait certainement pas qu'il marquerait à tout jamais l'histoire du HCC. «Le président m'avait bien fait comprendre qu'il désirait décrocher le titre de champion, mais il ne m'avait pas fixé un délai. Reste que j'avais bien senti qu'il était pressé...» Du Frutschi, quoi!

La première saison du Canadien dans nos Montagnes se soldera par un troisième rang. Par la suite, il alignera les titres de champion comme des petits pains. «Attention, insiste Pelletier. Je n'étais pas un sorcier. On m'avait mis des joueurs à disposition, même si ce n'est pas toujours facile de diriger des vedettes. Mais à l'époque, il y avait moins de concurrence et l'argent

ne faisait pas la pluie et le beau temps.»

Que c'est vieux, tout ça...

### LE CAS RIGOLET

En 1970, la Ligue suisse de hockey sur glace donne le feu vert aux joueurs étrangers. Un seul par équipe. «Charles Frutschi, se rappelle Gaston Pelletier, m'a dit qu'à 37 ans, je pouvais encore jouer. Il réalisait par là-même une bonne opération financière... Et j'ai fini à deux reprises deuxième meilleur compteur du championnat derrière Michel Turler. Je me souviens aussi que le «Blick», à la fin du championnat, établissait la meilleure équipe de la saison. A deux reprises, le journal zurichois m'avait élu meilleur centre-avant.»

L'individu Pelletier savait parler aux joueurs. «J'étais assez copain avec eux, tout en gardant mes distances. Le boulot, c'était le boulot, mais après, on pouvait s'amuser. Avec certains, il fallait faire preuve de doigté. Tu leur donnais la main et le reste y passait. Avec Rigolet, par exemple, il fallait mettre des gants. C'était un excellent gardien mais au caractère particulièrement difficile. Je l'ai connu lorsqu'il avait 11 ans. C'était presque mon gamin. Il avait juste une brosse à dents sur lui!»

Le Canadien n'est pas du genre nostalgique. «Je ne dis pas que j'ai oublié les six titres que j'ai gagnés avec le HCC, mais au fil des années, tout passe.»

### «JE NE SUIS PAS UNE EXCEPTION»

Marié et père de deux enfants, Gaston Pelletier avoue que le hockey sur glace actuel ne le ra-

vit pas forcément. «Ils appellent ça le hockey moderne. Il y a trop d'accrochages. Pour arrêter un joueur, on se sert beaucoup plus de la canne que du corps. De mon temps, on avait bien plus de liberté sur la glace.»

Corollaire: le Québécois est toujours un amoureux de la rondelle, mais devant son petit écran. «Déjà que je suis du matin au soir à la patinoire, poursuit-il. Et puis, les rares fois où je vais voir un match à Fribourg, on ne me laisse jamais tranquille. Franchement, je n'éprouve aucun plaisir. Je préfère rester tranquillement chez moi. Là, personne ne me crache dessus et le bruit des tambours ne me casse pas les pieds. Je ne suis pas une exception. Jean Bellevue possède une loge au Forum de Montréal. Mais comme me l'a encore confirmé dernièrement Jean-Claude Tremblay, il ne va quasiment pas au match. Moi, je n'ai plus le feu sacré, tout simplement.»

Salarié auprès de la ville de Fribourg, Gaston Pelletier avoue ne rien regretter. «Certains fois, les nuits étaient courtes lorsque les résultats tardaient à venir. Il est clair que si j'étais né vingt ans plus tard et que si j'avais accompli un parcours identique, aujourd'hui, je n'aurais plus besoin de travailler. Mais pour moi, c'est secondaire. J'ai actuellement la sécurité de l'emploi, ce qui n'est pas le cas de tous ceux qui sont restés «accrochés» au hockey sur glace.»

Et ils sont nombreux ceux qui pourraient venir témoigner à la barre, histoire de donner raison au grand monsieur qu'a été, pardon, qu'est toujours, Gaston Pelletier. G.S.

### BRÈVES

#### LE PLUS BEAU

Lorsqu'on demande à Gaston Pelletier lequel des six titres de champion suisse qu'il a glanés avec le HCC lui fait le plus plaisir, il n'hésite pas très longtemps. «Le sixième, soit le dernier, lâche-t-il. C'était le plus beau parce qu'il était inespéré. Il faut savoir qu'après le cinquième titre, certains joueurs en avaient un peu marre de voir ma tête. On peut appeler ça l'usure du pouvoir. J'ai alors émis le désir de m'en aller. Mais Charles Frutschi n'a rien voulu savoir. «Les problèmes ne viennent pas de vous» m'a-t-il dit. Comme il a agi à l'époque, aucun dirigeant ne l'aurait fait. Il s'est séparé de huit joueurs, et non des moindres, et il a prolongé mon contrat (réd: voir notre document). Chapeau.»

#### UN CERTAIN TURLER

Tout au long de sa carrière, Gaston Pelletier a côtoyé des dizaines et des dizaines de joueurs. Question: lequel lui a le plus tapé dans l'œil? «Je pense que c'est Michel Turler, confesse-t-il. Le Canadien Danny O'Shea, qui a porté durant deux saisons le maillot chaux-de-fonnier, m'a un jour avoué: «Celui-là, il pourrait jouer au Canada. Aux côtés des pros.» Et O'Shea, qui avait tutoyé le milieu, savait de quoi il parlait.

#### MAGOUILLES...

Les anciens supporters chaux-de-fonniers, qui en connaissent un bout sur les arcanes du club, n'en démordent pas: le HCC a toujours entretenu des relations privilégiées avec le CP Berne. Certains affirment même que les hockeyeurs des Mélézes ne se donnaient pas à fond lorsqu'ils rencontraient leurs homologues de la capitale fédérale. «Il y a du vrai, raconte Gaston Pelletier. Je me souviens d'un match à l'Allmend où nous avions ramassé une véritable casquette. Mes joueurs étaient, étrangement, méconnaissables. J'avais des Bernois dans mon équipe. Qui faisaient des passes aux Bernois du CP Berne...»

Pas joli, joli, tout ça...

#### L'ÉPISODE SAPPORO

C'est probablement le plus gros couac de sa carrière. Aux débuts des années septante, les deux tiers de l'équipe de Suisse étaient composés de joueurs du HCC. A l'époque patron de l'équipe nationale, Charles Frutschi avait placé Gaston Pelletier à la barre d'une formation qui avait obtenu son billet pour les Jeux olympiques de Sapporo de 1972. La parole au Québécois: «Tout a commencé dans l'avion qui nous emmenait au Japon. Il n'y avait pas que les hockeyeurs. Il y avait aussi les skieurs et les fondeurs. Il était formellement interdit de fumer. Au bout d'un moment, je me suis aperçu que certains de mes joueurs tiraient sur des cigarettes et sirotaient du whisky. Arrivé à Sapporo, il y en a qui sont tombés malades. Rigolet, par exemple. Mais le médecin m'a bien confirmé que les malades... n'étaient pas malades! Ils ne voulaient tout simplement pas jouer. Puis, lorsque Collombin a gagné sa médaille, Pousaz a fêté l'événement. Les deux individus ont rencontré des problèmes dans un bar. La police a dû intervenir. Le lendemain matin, Pousaz n'a pas pu se lever pour suivre l'entraînement. Notre prestation aux JO a été lamentable. Alors que je n'avais rien à perdre à Sapporo, j'ai tout de même perdu trois kilos dans l'aventure. J'ai cru, à tort, que j'avais affaire à des adultes.»

Hé oui, à tort...

G.S.

di 21 février 1973

L'IMPARTIAL

Page 15

## HC La Chaux-de-Fonds: meilleure équipe suisse depuis six ans

### Trois nouvelles saisons pour Gaston Pelletier



Valaisans à trois points de La Chaux-de-Fonds. «A ce moment-là, poursuit Pelletier, j'avais confiance. Le championnat était long et, dans une saison, il y a toujours des hauts et des bas. J'étais certain de retrouver rapidement une nouvelle période fr-

un gardien pour compenser les départs de Rigolet et de Simon. La chance nous a souri avec l'arrivée de Nagel. C'est le meilleur gardien de la ligue nationale, celui qui encaisse le moins de tirs. La réception faite du match contre Kloten n'a jamais encaissé plus de tirs que nous. Les joueurs de Kloten n'ont pas eu les

Pour Gaston Pelletier, le niveau de hockey suisse a légèrement baissé par rapport aux années précédentes. Dans le domaine de l'équipe nationale également. Kloten est la déception de l'équipe nationale suisse. «Qu'Ambrì-Plotta nous ait donné un tel coup de pied au cul, c'est une surprise. Les joueurs de Kloten n'ont pas eu les



Les tribulations d'une mission scientifique neuchâteloise en Chine

# Trois semaines et ras-le-bol

Etudiant à l'Université de Neuchâtel, Daniel Oppizzi est un peu amer. La raison? Un beau rêve «collectif», à huit camarades d'étude, qui a fini en cauchemar au pays du collectivisme forcé... Parti pour deux mois de voyage et d'études botaniques dans le sud-ouest de la Chine, le groupe a dû rebrousser chemin après trois semaines. En cause? L'inexpérience peut-être mais aussi la fâcheuse tendance des responsables chinois locaux à vouloir faire rimer universitaires avec vache-à-lait...

En juillet dernier, D. Oppizzi et sept autres étudiants en biologie neuchâtelois allaient pouvoir réaliser leur rêve: s'envoler pour le Céleste empire afin de mener une mission scientifique dans le nord de la province du Yunnan, au sud-ouest de la Chine. But de l'expédition? Réunir des informations sur la flore alpine de cette région, évaluer la déforestation en cours et récolter du matériel botanique. Pour ce faire, les étudiants comptaient remonter une vallée à pied afin d'avoir un aperçu complet des différents étages de végétation et de l'utilisation du sol. «Il s'agissait de faire un travail de fond comme l'aurait fait un chercheur d'autrefois», explique D. Oppizzi.

Établissement d'un budget, cautions scientifiques, contacts avec l'ambassade et les autorités universitaires du Kunming, le chef-lieu de la province du Yunnan; les étudiants mettent le maximum d'atouts de leur côté. Seul détail manquant: l'autorisation de récolter des plantes. Devant l'impossibilité de l'obtenir ici, la mission se résout finalement à la demander sur place.

Forts de tous ces préparatifs, le 20 juillet 1995, le groupe s'envole pour Pékin. Le temps d'un séjour dans la capitale et la troupe se retrouve à Kunming. C'est là que les choses se gâtent. L'universitaire de référence, contactée au préalable et apparemment plus intéressée par l'opportunité d'obtenir des avantages financiers que par la perspective d'une collaboration scientifique, leur refuse assistance et recommandations promises. Pas découragés pour autant, les huit étudiants se décident à partir pour Zhongdiang, ville tibétaine d'où ils espèrent pouvoir rejoindre la vallée choisie. Las, la fermeture de la fron-

tière tibétaine aux touristes les oblige à modifier leurs plans.

Les étudiants redescendent sur Lijiang et obtiennent du Bureau des affaires étrangères local l'autorisation de partir dans les montagnes du Yulongxue Shan. Devant l'impossibilité de pouvoir louer des chevaux à des prix convenables - «On nous demandait de trois à quatre fois la valeur d'achat du cheval», précise D. Oppizzi - et faute d'autorisation de récolte, la mission abandonne son idée de campagne itinérante au profit de l'installation d'un camp de base depuis lequel elle rayonnera pour dessiner et cartographier flore et végétation, à défaut de pouvoir en récolter des spécimens.

Le but est désormais un pâturage d'altitude sur lequel les étudiants se rendent bagages sur le dos. Arrivés sur les lieux, quelle n'est pas leur surprise de se retrouver face à un représentant du Bureau des Affaires étrangères local exigeant 2000 dollars de taxes diverses, ceci malgré l'autorisation reçue à Lijiang. «Cela a été la goutte qui a fait déborder le vase», explique D. Oppizzi.

Après trois semaines de tracas administratifs et de marchandages financiers, la mission pose les plaques et décide de rentrer en Suisse. «La déception a été très grande pour tous. Nous étions partis avec nos rêves d'enrichissement scientifique et nous nous sommes retrouvés devant des gens qui voulaient avant tout de l'argent.»

Si D. Oppizzi garde aujourd'hui de belles images de son périple chinois - la rencontre avec un vieux lettré tibétain, les contacts avec les minorités chinoises - le constat d'échec reste douloureux. Ce d'autant plus que l'Institut de botanique neuchâtelois collabore régulièrement avec des universités chinoises et organise des voyages scientifiques, mais dans une autre région. «Accompagnés d'un professeur, nous n'aurions peut-être pas connu tous ces déboires», s'interroge l'étudiant pour qui, la raison principale de cet échec doit être cherchée dans l'incapacité grandissante des autorités locales chinoises de faire la différence entre une recherche poursuivant un but de profit et celle, totalement désintéressée, tentée par les huit Neuchâtelois.



Rencontre tibétaine

Un beau souvenir dans une mare de tribulations.

(sp)

## Une revue d'extrême droite nie l'Holocauste

# Skins neuchâtelois sous enquête

La justice neuchâteloise a ordonné l'ouverture d'une enquête contre deux rédacteurs d'une revue d'extrême droite neuchâteloise de tirage apparemment épisodique et très confidentiel et mentionnant pour toute adresse une case postale de Neuchâtel.

Révélee par le magazine suisse allemand «Facts», cette procédure judiciaire lancée par le procureur neuchâtelois Thierry Béguin à la suite d'une première enquête de police effectuée l'an dernier, constitue une première application à l'encontre d'une publication de la nouvelle loi fédérale contre le racisme. L'enquête a été confiée au juge d'instruction neuchâtelois Pierre Aubert.

Dans cette publication répondant au nom de «Mjölmir» - le marteau du dieu Thor dans la mythologie nordique - qui se veut «la voix des Hammer-Skins de Suisse occidentale», les deux jeunes gens aujourd'hui sous enquête font l'éloge du discours révisionniste niant l'Holocauste et incitant à l'antisémitisme.

La publication appelle notamment à la «défense de notre race blanche et de l'avenir de ses enfants» et caricature la rescapée française des camps de la mort nazis, Simone Veil, en prostituée juive plumant l'aigle allemand.

La justice a saisi trois numéros de la publication qui reprend les mêmes thèses «brunes» que le torchon de pareil acabit publié dans les années 92-93 sous le nom de «Wervolf» - le loup-garou - apparemment par le même groupuscule. Une publication qui revendiquait à l'époque des contacts avec les milieux skins belges, allemands, français, autrichiens et britanniques.

Un des auteurs des articles incriminés n'est autre que Medhi P. Barbezat, fondateur en 1991 à La Chaux-de-Fonds du «Parti nationaliste suisse et européen» regroupant une dizaine d'extrémistes.

La justice neuchâteloise a déjà eu l'occasion de se pencher

sur ce disciple de la pensée «brunne». Durant l'hiver 91-92, c'est à lui et à quelques-uns de ses acolytes que l'on a dû la soudaine éclosion d'affiches et d'inscriptions «Europe blanche - notre identité, SOS Racines» sur les murs de la ville de La Chaux-de-Fonds. L'auteur avait été poursuivi pour dommages à la propriété et inscriptions injurieuses. Cet affichage sauvage avait d'ailleurs été le moteur principal de la tenue, en avril suivant, d'une grande manifestation antiraciste dans les rues de la Métropole horlogère.

En vertu de la nouvelle législation fédérale entrée en vigueur au 1er janvier 1995, l'extrémisme neuchâtelois et son acolyte Olivier K. risquent l'emprisonnement ou l'amende. Au vu de la confidentialité de la publication, l'enquête devra notamment déterminer si les écrits ont été tenus publiquement, condition sine qua non pour que la nouvelle norme antiraciste soit appliquée. (cp)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Besançon

## Du cyber-café à la prison

Le patron du «Web», cyber-café de Besançon, qui a semé l'émoi en France et dans le cybermonde en offrant «Le grand secret» sur Internet, a été incarcéré; non pour ses cyber-audaces mais pour non-paiement de pensions alimentaires. Dur retour du virtuel dans le monde réel.

Page 21

Police jurassienne en 1995

## La drogue fait un bond

Une progression de 600% de la drogue chez les écoliers jurassiens, c'est un bond qui ne manque pas d'inquiéter. La police jurassienne tire le bilan de 1995, regardant déjà vers «Police 2000», la réforme se profilant à l'horizon.

Page 22

Temple de Dombresson

## En route vers la lumière

Incendié le 2 août 1994, le temple de Dombresson a été rénové extérieurement. Place maintenant à la restauration intérieure dont le projet a été présenté aux conseillers généraux des trois communes qui forment la paroisse réformée de Dombresson-Villiers-Le Pâquier. Ce ne sera plus comme avant mais mieux sous certains aspects.

Page 23

### MÉTÉO

## Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, stratus sur le Plateau, sommet vers 1000 m et dissipation partielle l'après-midi; au-dessus du stratus et dans les autres régions, temps ensoleillé. Température en plaine, au matin proche du 0° sur le Plateau et -3° en Valais central, l'après-midi entre 1° et 4° sous le stratus et 6° maximum en Valais. A 2000 m -2°. En montagne vent faible à modéré du secteur sud.

### Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam			Londres		
Neigeux	-11°	-2°	Neigeux	-3°	-2°
Athènes			Madrid		
Nuageux	9°	15°	Pluvieux	4°	13°
Barcelone			Moscou		
Nuageux	8°	13°	Neigeux	-19°	-9°
Beyrouth			Oslo		
Nuageux	7°	15°	Clair	-10°	-6°
Berlin			Paris		
Nuageux	-14°	-9°	Nuageux	-2°	2°
Bruxelles			Rome		
Nuageux	-6°	-3°	Pluvieux	10°	16°
Copenhague			San Francisco		
Neigeux	-5°	-3°	Nuageux	7°	14°
Francfort			Stockholm		
Nuageux	-7°	-4°	Clair	-3°	9°
Genève			Sydney		
Pluvieux	1°	5°	Clair	18°	25°
Helsinki			Varsovie		
Clair	-19°	-12°	Nuageux	-18°	-12°
Lisbonne			Vienne		
Nuageux	9°	13°	Pluvieux	-7°	-5°

## Le temps qu'il va faire...

La dépression sur l'Atlantique proche du Portugal perd de sa vigueur. Les zones humides que cette basse pression dirige sur les Alpes, seront un peu moins organisées ce week-end laissant un peu plus de place au soleil.

Evolution pour dimanche et lundi: au nord, dimanche, stratus sur le Plateau, se dissipant partiellement la journée; au-dessus assez ensoleillé. Dès lundi, nébulosité changeante avec des éclaircies et un faible risque de précipitations.

Au sud, dimanche, éclaircies et temps sec.



**LA CHAUX-DE-FONDS**

**ÉVEIL À LA FOI.** Samedi 16 h, célébration œcuménique à Notre-Dame de la Paix.  
**GRAND-TEMPLE.** Dimanche 10 h, culte aux Bulles avec l'église mennonite. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.  
**FAREL.** Dimanche 9 h 45, culte, M. Mora et Mme Galataud, sainte cène, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère; 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.  
**ABEILLE.** Samedi 17 h 30, aux Forges, rencontre œcuménique avec la mission italienne et La Sagne. Dimanche 10 h, culte aux Forges. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges; 18 h, culte de jeunesse pour le groupement (une fois par mois).  
**LES FORGES.** Dimanche 9 h, rendez-vous «tartines géantes» (petit déjeuner); 10 h, culte, Mmes Cochand et Blaser, sainte cène, participation du Chœur mixte, garderie d'enfants. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance pour le groupement; 18 h, culte de jeunesse à l'Abeylle.  
**SAINT-JEAN.** Samedi dès 11 h 30, thé-vente de la paroisse. Dimanche 9 h 45, culte, M. Petit-pierre. Vendredi 16 h, le dernier vendredi du mois, culte de jeunesse; 16 h 15, culte de l'enfance.  
**LES ÉPLATURES.** Samedi 20 h, culte, Mme Cochand, sainte cène. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges; 18 h, culte de jeunesse à l'Abeylle.  
**LES BULLES.** Dimanche 10 h, échange œcuménique avec l'église mennonite et le Grand-Temple, M. Habegger.  
**LA SAGNE.** Samedi 17 h 30, aux Forges, rencontre œcuménique avec la Mission catholique italienne et l'Abeylle. Dimanche 10 h 15, culte à la salle polyvalente du Foyer, M. Baker, sainte cène.  
**DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE** (Temple-Allemand 70). Sonntag 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst mit Frau Pfarrer E. Müller.  
**NOTRE DAME DE LA PAIX.** Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, messe.  
**MISSION ITALIENNE.** Samedi 17 h 30, messe en italien aux Forges.  
**SACRÉ-CŒUR.** Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Dimanche 9 h, messe en italien; 10 h 15 messe.  
**ÉGLISE SAINT-PIERRE** (Chapelle 5). Dimanche 9 h 45, liturgie de la parole.  
**ACTION BIBLIQUE** (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Vendredi 18 h 45, groupes de jeunes à l'Action Biblique.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE** (Paix 126). Dimanche 9 h 45, culte. Garderie d'enfants, école du dimanche. Mardi 18 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, étude biblique, formation à l'évangélisation. Vendredi 18 h 45, groupe de jeunes à l'Action biblique.  
**ÉGLISE MENNONITE** (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte avec Bulles-Valanvron, Planchettes et Grand-Temple.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL** (Nord 116). Samedi 19 h 30 à la salle de musique, comédie musicale «Reviens» avec les Clefs de Joie. Entrée gratuite. Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Lundi 17 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, réunion de prière.  
**ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU»** (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène, garderie, école du dimanche. Mercredi 20 h, soirée de louange et de bénédiction avec prière pour les malades. Vendredi 20 h, groupe de jeunes.  
**ÉVANGÉLISATION POPULAIRE** (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.  
**LA FRATERNITÉ** (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte. Mardi 20 h, réunion de prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «l'occultisme».  
**ARMÉE DU SALUT** (Numa-Droz 102). Samedi 19 h 30, spectacle et concert des «Clés de Joie» à la salle de musique à La Chaux-de-Fonds. Dimanche 9 h 45, culte avec participation des groupes louange et ados. Mercredi 9 h, rencontre de prière.  
**ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE** (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 10 h, retransmission.  
**EVANGELISCHE STADTMISSION** (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst und in Lausanne Welschlandgemeindegemeinde. Montag 20.00 Uhr, Wir singen. Dienstag 14.00 Uhr, Bazar-Gruppe; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag 20.00 Uhr, Gebetsabend.  
**COMMUNAUTÉ ISRAËLITE** (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.  
**ÉGLISE ADVENTISTE** (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.  
**ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS** (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.  
**TÉMOINS DE JÉHOVAH** (Collège 97). Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Etude de la Tour de Garde.  
**DOJO ZEN**, Bellevue 22 (Mission Maître Deshimaru, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen: mardi et jeudi 6 h 45/19 h 15, mercredi 6 h 45/20 h 30, vendredi 6 h 45, samedi et dimanche 10 h.

**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**  
**ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**  
**COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES**  
**AUTRES COMMUNAUTÉS**

**MÉDITATION**

**FAIRE MÉMOIRE**

Cette année l'Entraide Protestante Suisse fête ses cinquante ans d'existence. Une grande manifestation a lieu aujourd'hui à Berne en compagnie de représentants des Eglises des pays de l'Est, d'autres manifestations jalonnent cette année 1996. C'est dans une Europe ravagée par la guerre et les ruines qu'elle prit ses racines grâce à une poignée d'hommes et de femmes qui refusèrent de se laisser paralyser par la peur et marquèrent ainsi leur foi en la résurrection: *La vie est plus forte que la mort.*

L'œuvre reçut son nom le 1er janvier 1946 et fut soutenue financièrement par les paroisses du pays de manière formidable. De 1946 à 1948 deux millions de francs furent collectés, ce qui équivalait à presque 20 millions de nos francs aujourd'hui. Il fallut tout faire: organiser la récolte de fonds, détecter les priorités, organiser les secours. L'entraide se met en route tous azimuts: 35 chapelles en bois furent acheminées en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Pologne, dans le nord de la France... Envoi de colis alimentaires. Envois de livres aux facultés de théologie. On achète du coton brut au Brésil et aux U.S.A. pour refaire tourner des ateliers de tissage en Allemagne afin de fournir les hôpitaux et les camps de réfugiés en draps. Construction de baraque-

ment communautaire sur les côtes de Normandie. Les canaux ecclésiastiques de l'EPER lui permettent d'être au courant de bien des choses au-delà de l'information courante. C'est encore le cas aujourd'hui. Il y eut à s'occuper des anciens détenus des camps de concentration qui ne retrouvaient plus leur famille ou un toit, les orphelins et les vieillards accueillis dans des homes. On crée les parrainages d'enfants. Ainsi, contre vents et marées le nom EPER devint un «label».

Aujourd'hui elle emploie 161 personnes dans différents domaines: le service des parrainages et le service des bourses. L'aide au développement à travers le monde et l'intervention d'urgence en cas de catastrophe. L'aide aux réfugiés quand l'asile est accordé. L'aide aux Eglises des pays de l'Est.

Rappeler ces faits du passé et du présent témoigne que la résignation sous aucune forme ne peut squatter une vie chrétienne. Le travail de l'EPER n'est pas une petite goutte d'eau dans la mer. Comme la 21e goutte de l'élixir du Père Gaucher, (relire les Lettres de mon moulin), elle est celle qui fait basculer le monde dans le domaine de l'Espérance active.

Marc MORIER, animateur Terre Nouvelle

**LE LOCLE**

**TEMPLE.** Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, M. E. Julsaint; garderie d'enfants à la cure.  
**CHAPELLE DU CORBUSIER.** Dimanche 8 h 30, culte, M. F. Moser.  
**SERVICES DE JEUNESSE.** Monts: dimanche 10 h, école du dimanche. Maison de paroisse: vendredi 16 h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.  
**LES BRENETS.** Dimanche 10 h, culte, M. F. Moser.  
**HÔPITAL DU LOCLE.** Dimanche 9 h 45, célébration animée par l'Assemblée des Frères.  
**LA BRÉVINE.** Dimanche 9 h, culte avec sainte cène, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche; 14 h 30, culte à Bémont, sainte cène.  
**LA CHAUX-DU-MILIEU.** Dimanche 10 h 15, culte avec sainte cène, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.  
**LES PONTS-DE-MARTEL.** Dimanche 9 h 45, culte, garderie, école du dimanche. Mardi 20 h, réunion de prière avec l'Alliance évangélique à la salle de paroisse.  
**DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE** (M.-A. Calame 2). Sonntag 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst in La Chaux-de-Fonds mit Frau Pfarrer E. Müller.  
**LE LOCLE.** Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.  
**LES BRENETS.** Samedi 19 h, messe.  
**LE CERNEUX-PÉQUIGNOT.** Dimanche 11 h, messe.  
**ACTION BIBLIQUE** (Envers 25). Dimanche 17 h 30, culte (Garderie); 14 h 30, chants + goûter. Mardi 12 h, aînés-repas au Chauffaud; 20 h 15, prière.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE** (Angle Banque-Bournot). Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30, culte; école du dimanche. Lundi 20 h, groupe Contact. Jeudi 20 h, étude biblique - I Corinthiens.  
**ARMÉE DU SALUT** (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.  
**ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE** (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80.  
**COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL** (Chapelle 8). Dimanche, 10 h, culte.  
**ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE** (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 10 h, retransmission  
**TÉMOINS DE JÉHOVAH** (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.

**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**  
**COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES**  
**AUTRE COMMUNAUTÉ**

**JURA BERNOIS**

**SAINT-IMIER.** Dimanche 9 h 45, culte.  
**COURTELARY/CORMORET.** Dimanche 9 h 45, culte à Cormoret.  
**LA FERRIÈRE.** Dimanche 9 h 45, culte paroissial au Temple, baptême; culte bilingue.  
**RENAN.** Dimanche 9 h 45, culte au temple.  
**SONVILIER.** Dimanche 9 h 45, culte.  
**TRAMELAN.** Dimanche 9 h 30, culte.  
**VILLERET.** Dimanche 9 h 45, culte.  
**SAINT-IMIER.** Samedi 18 h 15, messe de communauté en italien. Dimanche 9 h, pas de messe dans les villages; 10 h, messe des familles.  
**COURTELARY/CORGÉMONT.** Dimanche 9 h, messe à Courtelary; 10 h 15, messe à Corgémont.  
**TRAMELAN.** Samedi 18 h, messe des familles. Dimanche 10 h 30, messe de communauté.

**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
**PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE**  
**ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**

**JURA**

**LES BOIS.** Dimanche 9 h 30, messe.  
**LE NOIRMONT.** Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe.  
**LES CÔTES.** Dimanche 9 h, messe.  
**LES BRÉULEUX.** Dimanche 11 h, messe.  
**MONTFAUCON.** Dimanche 11 h, messe.  
**SAINT-BRAIS.** Samedi 19 h 30, messe.  
**LAJOUX.** Samedi 19 h 30, messe.  
**LES GENEVEZ.** Dimanche 9 h 30, messe.  
**SAULCY.** Dimanche 11 h, messe.  
**LES POMMERATS.** Dimanche 9 h 30, messe.  
**SAIGNELÉGIER.** Dimanche 9 h 30, messe.  
**HÔPITAL DE DISTRICT.** Samedi 16 h 30, messe.  
**SAIGNELÉGIER.** Dimanche, le culte de 9 h 30 est remplacé par un service œcuménique à 16 h 30 à l'Eglise catholique de Saignelégier.

**DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES**  
**PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES**

**DIVERS**

132-781093

**tout pour la vue...**

**novoptic**

2300 La Chaux-de-Fonds  
 Av. Léopold-Robert 51  
 Immeuble Richemont  
 ☎ 039/23 39 55

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**SPECTACLES - LOISIRS**

**GRAND-TEMPLE - LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Dimanche 28 janvier 1996 à 17 heures

**Ensemble baroque CRESCENDO**

Eszter Dömötör, flûte à bec  
 Pierre-André Taillard et Christian Leitherer, chalumeaux et clarinettes anciennes  
 Györgyi Farkas, basson baroque et clavecin  
 Barbara Leitherer, viole de gambe

*Œuvres de Georg Philipp Telemann, Francesco Mancini, Johann Joseph Fux et Carl Philipp Emanuel Bach*

Prix des places: Fr. 15.-  
 Membres des Concerts du Grand-Temple, AVS, étudiants: Fr. 12.-; chômeurs: gratuit

132-781970



**PORTES OUVERTES**  
**LES 27, 29 JANVIER**

APPORTEZ VOTRE PLAN



PLAN-DEVIS GRATUIT  
 PAR NOS CONSEILLERS

**SOLDES**

**sur cuisines d'exposition**



Serre 90  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 00 55

20e anniversaire de la Jeune chambre économique

# Au service d'une région

Nostalgie, quand tu nous tiens... C'est dans une atmosphère non dénuée d'émotion qu'a été célébré, jeudi soir à l'Ancien Manège, le 20e anniversaire de la Jeune chambre économique des Montagnes neuchâtelaises. Bon nombre d'anciens membres s'étaient en effet déplacés, pour se souvenir, mais aussi prendre connaissance des projets d'avenir.

Le 26 janvier 1976 était signé l'acte de fondation de la Jeune chambre économique des Montagnes neuchâtelaises (JCEMN). Deux décennies du-

rant lesquelles elle s'est efforcée d'ouvrir le dialogue entre les centres urbains et les régions de montagnes, d'appuyer les travaux de restauration des Moulins du Col-des-Roches, ou de faire un travail d'information concernant le dossier du tunnel sous La Vue-des-Alpes. Sans oublier la mise sur pied d'un festival vidéo-jeunesse et de l'opération «L'industrie descend dans la rue», consistant à présenter dans les vitrines de la ville les nouvelles entreprises.

Autant d'activités qui s'inscrivent dans la droite ligne des valeurs et principes défendus par l'esprit des Jeunes chambres économiques internationales (JCI). Jurg Hugli, représentant du Sénat européen, a rappelé qu'elles prônaient «le respect de l'engagement, peu importe sa di-

mension, l'essentiel étant que l'activité entreprise aboutisse».

## FESTIVAL DE JAZZ

Cet anniversaire coïncide de surcroît avec une année charnière dans l'histoire de la Jeune chambre économique suisse, qui organisera en octobre à Montreux le congrès national, dont le thème sera «professionnisme», «et qui pour la première fois sera ouvert au public», a précisé Denis Maillard, président pour 96 de la JCEMN.

Le but prioritaire visé cette année est de promouvoir l'association dans la région. Pour ce faire, les responsables du journal de la JCEMN ont décidé d'innover, tant dans le graphisme que dans le format. «Notre publication sera en outre ouverte à des tiers et sa distri-

bution élargie de manière à informer les anciens membres, les sponsors et les autorités de nos activités dans les Montagnes», a ajouté Denis Maillard. Dans le même ordre d'idées, la JCEMN travaille à la création de la «Vieille piaule», amicale chargée d'accueillir les «anciens», atteints par l'âge fatidique des 40 ans, les membres de l'organisation se recrutant exclusivement dans la tranche d'âge des 18-40 ans.

Depuis deux ans, celle-ci a également décidé de mieux se faire connaître et a créé un poste de «chargé de relations publiques», occupé par Claude-Alain Polier. Il a fait part du projet ambitieux que nourrit la section des Montagnes, qui est de créer dans le Haut, à terme, un festival de jazz.

Représentant du Conseil d'Etat, Pierre Hirschy a pour sa part remercié la JCEMN pour son travail de développement social, culturel et économique de la région, et de l'Arc jurassien en général, «un coin de pays souvent mal perçu par le reste de la Suisse».

Jean-Martin Monsch, conseiller communal mais surtout membre fondateur de la JCEMN, à qui revenait l'honneur de clore la partie officielle, a, quant à lui, évoqué le premier congrès suisse, à Brigue, pour lequel la JCEMN avait également élaboré un dossier complet, «porteur d'une réflexion approfondie sur notre région, afin de la mettre en valeur dans les esprits». Une tâche plus que jamais prioritaire.

IR

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT  
Ivan RADJA  
Pierre-F. BESSON  
Christiane MERONI

## BRÈVE

48e vente du mimosa  
Offrez-leur le soleil!



Les primevères et autres pâquerettes se moquent de janvier? parfait! Mais que votre bon cœur en soit conscient: le mimosa est également dans nos rues! Depuis hier, et aujourd'hui encore, les petits vendeurs vous proposent le contenu de leurs cageots, achalandés à la Halle aux Enchères. Cette quarante-huitième campagne de vente du mimosa, organisée par la Croix-Rouge et soutenue par la Chaîne du bonheur, permet de réunir des fonds au bénéfice des enfants de chez nous. Camp de ski, colonies de vacances, changements d'air leur sont promis, pour autant que vos bourses en décident ainsi...  
(Imp-Impar Gerber)

## AGENDA

Salle de musique  
Comédie musicale

Réunir une cinquantaine de jeunes entre 6 et 18 ans, provenant d'une dizaine d'Eglises et de dénominations différentes: tel est le défi que relèvera le groupe Les Clés de Joie, samedi à la Salle de Musique, à 19 h 30, en présentant sa comédie musicale «Reviens». Composée et écrite par les membres du groupe, la pièce reprend la parabole de l'enfant prodigue, revue et adaptée aux circonstances de notre quotidien. (Imp)

Au Grand-Temple  
Ensemble baroque  
Crescendo

L'Ensemble baroque Crescendo sera au Grand-Temple, dimanche 28 janvier dès 17 h, pour nous interpréter des pages de Telemann, Francesco Mancini, Johann Joseph Fux et Carl Philipp Emanuel Bach. Eszter Dömötör, flûte à bec; Pierre-André Taillard et Christian Leitherer, chalumeaux et clarinettes anciennes; Györgyi Frakas, basson baroque et clavecin et Barbara Leitherer, viole de gambe. (Imp)

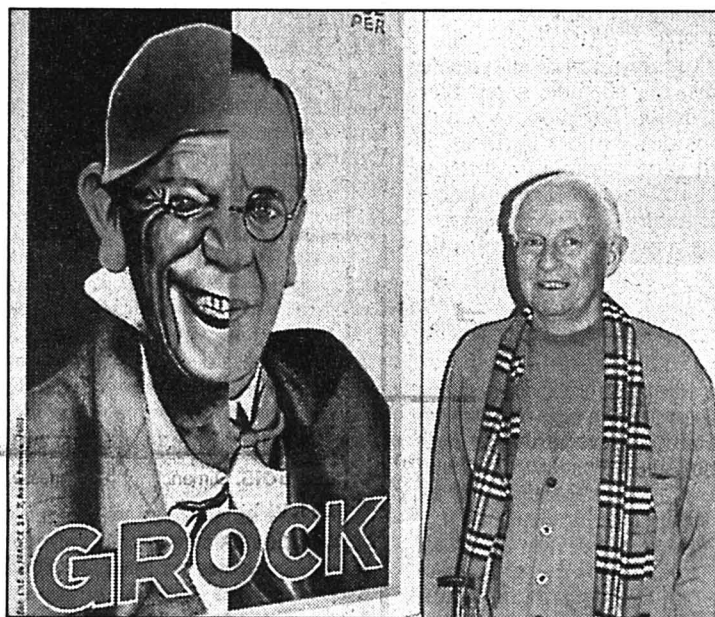
## Exposition itinérante sur l'Entre-deux-Guerres au MBA L'affiche entre au musée

Le Musée des beaux-arts accueille jusqu'au 10 mars une exposition itinérante consacrée à l'affiche en Suisse romande dans l'Entre-deux-Guerres. Belle rétrospective sur une période particulièrement riche de l'histoire de la création graphique, où les auteurs romands n'étaient pas en reste.

Après la Première Guerre mondiale, les peintres qui, jusque-là, avaient conçu la plupart des affiches, cèdent la place aux graphistes. Les formes se simplifient et s'épurent, le message se fait plus percutant. Les thèmes sont commerciaux, touristiques, culturels, sportifs, politiques.

Les œuvres exposées reflètent bien l'Entre-deux-Guerres. Une période de grande créativité dans les arts plastiques, de luttes politiques virulentes, de développement économique rapide (jusqu'en 1929 du moins), qui voit les grandes entreprises affirmer leur pouvoir et la société de consommation émerger.

«En Suisse romande», commente Jean-Charles Giroud, président de l'Association des amis de l'affiche suisse, «il n'y pas d'école unique. L'époque est dominée par de fortes personnalités, comme le Genevois Fontanet ou le Chaux-de-Fonnier Courvoisier». Directeur de la



Musée des beaux-arts

Polper, créateur des affiches de Grock, était de la partie. (Impar-Gerber)

Bibliothèque de la ville, Jacques-André Humair a rendu hommage à un autre Neuchâtelois: Paul Perrenoud, dit Polper, créateur notamment d'affiches pour Grock et pour le quotidien «La Sentinelle», qui était présent.

Souvenirs, souvenirs... Cette exposition évoquera sans doute,

pour les plus âgés, des moments forts ou des anecdotes insignifiantes: c'est le rôle dévolu aux affiches, même si elles ont passé de la rue au musée. (am)

● L'affiche en Suisse romande dans l'Entre-deux-Guerres, Musée des beaux-arts, jusqu'au 10 mars.

## Jugement sur les fausses Rolex

### Sauvés par la prescription

Lors du procès, à mi-décembre dernier (voire notre édition du 15 décembre 1995), cette affaire de contrefaçons de montres de luxe était appréciée comme «la plus grosse affaire de ce type dans notre pays»; ou encore «le patron de Monnier et Cie scie la branche sur laquelle l'horlogerie suisse est assise». Mais le droit ne s'embarasse pas de soucis stratégiques, et dans ce cas précis, la justice a fonctionné au ralenti. Après 3 ans, la prescription évite la prison au patron de l'entreprise aujourd'hui faillie, et les deux «clients» italiens obtiennent le remboursement des saisies.

«L'affaire se dégonfle complètement», a estimé hier le président du Tribunal de police du lieu. Rolex, Vacheron Constantin, Breitling et l'Union suisse pour l'habillement de la montre avaient porté plainte contre le boîtier chaux-de-fonnier, qui s'était lancé dans la production de contrefaçons de boîtes or et l'usage peu catholique de poinçons, afin de sauver son entreprise.

Celle où deux «clients» italiens, également sur le banc des accusés, devaient être pris sur le fait en 91, avec une cinquantaine de copies d'un modèle de collection des années 50 à 60.

Risquant jusqu'à six mois de prison, le boîtier a copié de 400 fr d'amende pour avoir fait disparaître des montres séquestrées par la justice. Vu la lenteur de la procédure — dénoncée par l'un des plaignants —, il bénéficie de la prescription, s'agissant de la loi sur les marques de fabriques, et ne tombe pas sous le coup de la loi sur la concurrence déloyale. La jurisprudence estime en effet que la copie de forme n'est pas condamnable. Par ailleurs, au plan du code pénal, le dessein volontaire de tromper autrui n'est pas prouvé. Pour les mêmes raisons, les deux clients italiens ont été purement et simplement acquittés, et le produit de la fonte d'une cinquantaine de fausses boîtes or saisies leur sera restitué. Les frais de la cause sont principalement mis à la charge de l'Etat. (pfb)

## Hommage à Emile de Ceuninck

### L'amour de la musique

Dans une église du Sacré-Cœur comble, une foule recueillie a rendu un ultime hommage à Emile de Ceuninck, dans une ferveur ecuménique, puisque cet homme de foi a réuni ses nombreux amis et connaissances sans distinction de confession. Tous les instrumentistes et choristes, mais aussi les artistes et les hommes de théâtre avec lesquels le musicien et pédagogue avait travaillé, lui ont donc rendu un hommage ému.

Après une oraison funèbre aussi sobre que sensible, le directeur de l'Ecole normale de Bienne, Marcel Guélat, a tenu à exprimer toute sa reconnaissance pour le travail immense et l'enthousiasme communicatif que

ce pédagogue né n'a cessé d'insuffler à ses volées d'élèves durant quinze ans, comme il l'avait déjà fait au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Ainsi, il a toujours ressenti comme un privilège de pouvoir transmettre à la jeune génération la culture musicale de toutes les époques et de tous les pays.

Selon les vœux du défunt, un chœur jurassien interpréta exclusivement du chant grégorien (beauté musicale à l'état pur). Philippe Laubscher joua une courte et très belle pièce d'orgue d'Emile de Ceuninck. Enfin, le chœur de l'Ecole normale de Bienne chanta deux œuvres émouvantes que le musicien appréciait tout particulièrement.

Bl.N.

## Accident à la rue Fritz-Courvoisier

### Jeune piéton blessé

Hier matin, à 7 h 50, une voiture conduite par M. Y. B., de Villers-le-Lac, circulait rue Fritz-Courvoisier en direction est. A la hauteur du No 34, il heurta un jeune piéton, C. G., de la ville, qui traversait la chaussée du nord au sud, en courant, à

quelques mètres du passage pour piétons. Blessé, ce dernier a été conduit par ambulance à l'hôpital de la ville. Les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.



La troupe du Club littéraire

Feydeau? Un choix tout indiqué en cette période de grisaille et de morosité. (sp)

## Concours

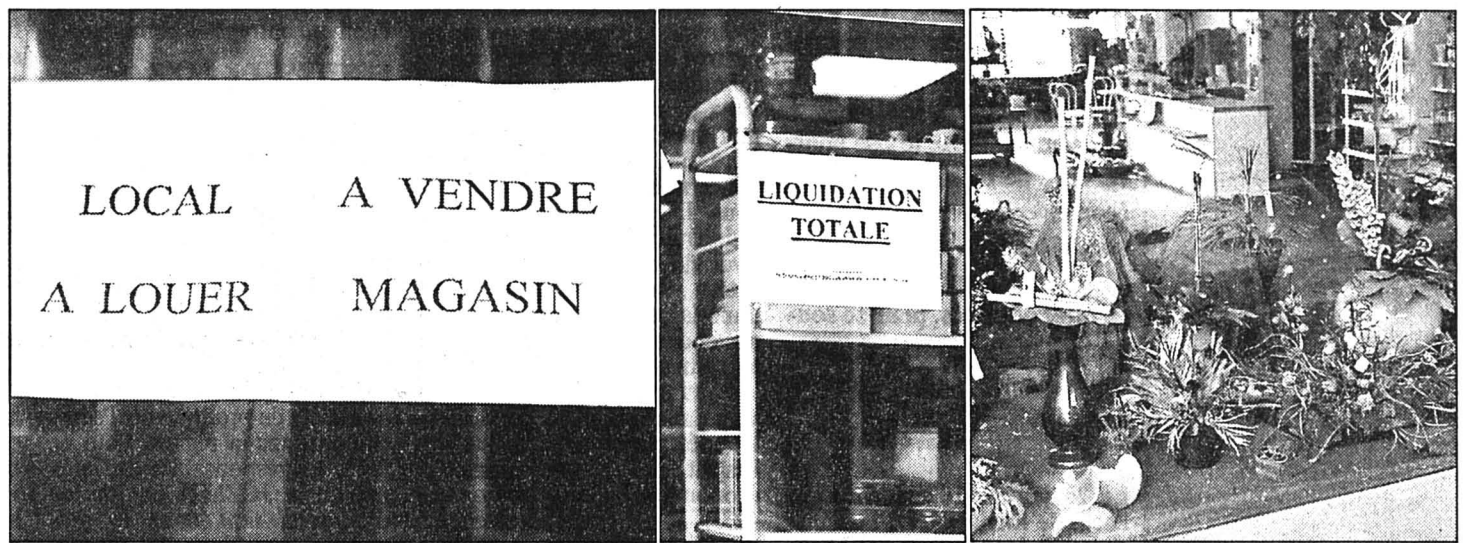
Pour participer au concours donnant droit à 9 places pour l'une de ces trois soirées, veuillez répondre à la question suivante: comment appelle-t-on le genre théâtral dont Georges Feydeau fut le principal inventeur?

Les réponses sont à envoyer jusqu'à lundi 29 janvier à minuit (le cachet de la poste faisant foi) à «L'Impartial», Service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

# Fermeture suivie de plusieurs commerces en ville du Locle

## Une situation inquiétante

Le Locle a de plus en plus mal à son commerce indépendant et de détail. Ces dernières semaines plusieurs magasins ont mis la clé sous le paillason alors que d'autres fermetures sont en vue. Les raisons sont multiples. Il s'agit parfois de commerçants qui décident de prendre leur retraite et qui ne trouvent pas de successeur. Mais dans bien des cas, la morosité économique est à la base de la désintégration du tissu commercial de la ville. Avec parfois des bruits les plus farfelus courant à propos de certains magasins.



Pancartes claires et fleurs à l'abandon

Locaux vides ou abandonnés, le commerce loclois s'effrite dangereusement

(Impar-Perrin)

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

### BRÈVES

#### Au club des loisirs Réunion piquante

Les membres du Club de loisirs du Locle ont été récemment conviés à découvrir la vie mystérieuse des abeilles, d'abord sous la forme d'un exposé succinct de M. Mangold des Brenets. Ses propos ont été suivis d'un petit film, muet, datant de 1930. Ce furent alors deux projections sonores relatives à la vie des abeilles où le remarquable travail de ces insectes, durant leur courte durée d'existence de 45 jours et le travail de production de ce délicieux nectar que représente le miel, fut mis en évidence. En dernier lieu, il fut question des reines, des frelons, bourdons et guêpes, parfois désagréables «cousins» des abeilles.

(Imp-Im)

#### Lac des Tailières Tout bon!

Malgré le temps relativement maussade de ces derniers jours, la couche glacée du Lac des Tailières est toujours excellente affirme l'un de ses plus proches habitants, Fredy Richard, tenancier d'un des restaurants du lieu. «Durant ces dernières nuits le thermomètre affichait des températures largement au-dessous de zéro et la glace s'est bien maintenue. Elle est lisse, praticable et sûre, avec une moyenne d'environ 15 centimètres d'épaisseur», assure-t-il. En l'absence de neige l'offre de cette activité sportive sera appréciée de beaucoup. Rappelons toutefois que, selon les directives de l'Etat, chacun s'élance sous sa propre responsabilité sur cette surface gelée et qu'il est vivement conseillé aux automobilistes de respecter les propriétés privées des agriculteurs des environs du lac et de ne pas défoncer leurs champs pour se garer, donc ne pas vouloir obligatoirement parquer sa voiture à quelques mètres de la glace. Les propriétaires tolèrent au mieux, outre le principal recours au parc officiel et goudronné, l'usage des chemins de campagne et des parcs corrects de part et d'autre qui permettront aux véhicules de s'en sortir sans patiner dans la terre.

(Imp)

Pour le président d'Expol, Bernard Vaucher, la situation est plus que grave. «Depuis quelques mois elle est véritablement catastrophique», n'hésite-t-il pas à affirmer. Comme beaucoup d'autres de ses collègues il avance trois raisons essentielles. Le Locle, d'une part souffre de l'absence d'une grande surface au centre de la ville, depuis la dommageable disparition des Galeries du Marché dont le bâtiment, extérieurement remis à neuf, reste désespérément vide à l'image de ses grandes vitrines du rez-de-chaussée auxquelles répondent, de l'autre côté de la place du Marché, celles de l'ancien magasin Pauli.

Par ailleurs, la ville est effectivement prise entre les offres des commerces sis de l'autre côté de la frontière et les grandes unités construites aux Eplatures. Ce d'autant plus, troisième élément, que celles-ci sont maintenant encore plus facilement atteignables, pour tout un chacun, depuis la mise en service des bus navettes entre les deux villes avec un arrêt à la hauteur de ces grandes surfaces.

#### QUE LES LOCLOIS SE RENDENT COMPTE!

Jocelyne Pizzotti qui, à la veille de Noël, a fermé l'épicerie du Quartier Neuf – qui des dizaines d'années durant fut une véritable institution dans cette partie de la ville – est formelle. «Depuis l'organisation de ce système de bus, ma clientèle a terriblement chuté. De plus, face aux actions des grandes surfaces, il n'était plus possible de lutter.» Les chauffeurs de taxi du Locle confirment ce témoignage. «Nous n'avons presque plus de clients demeurant du côté de Gérardmer ou Jambe-Ducommun. Ils prennent tous le bus.»

Ce n'est pas en raison de ce nouveau mode de transport, mais simplement parce que l'affaire n'était plus rentable que Mme Robert a fermé la boutique Diane, à la Grande-Rue. Son époux, Eric, qui dirige un magasin TV-Hifi dresse un premier bilan. «Il serait important que les Loclois se rendent compte que plus des magasins se ferment en ville du Locle, moins ils bénéficieront de services et

d'offres. Facile alors de dire qu'il n'y a plus rien au Locle. Les habitants scient eux-mêmes la branche sur laquelle ils sont assis.»

#### LA FAILLITE D'UNE RÉGION

Son voisin d'en face, Bernard Vaucher, encore davantage victime des prix pratiqués outre-Doubs en matière d'articles de sport, ajoute un autre argument.

«L'argent gagné sous la forme de salaires par les gens d'ici mais dépensé de l'autre côté de la frontière représente de toute évidence une masse monétaire importante qui échappe à la région. Avec comme conséquence une baisse du chiffre d'affaires des commerces et une imposition fiscale moindre. En fin de compte tout le monde y perd», complète-t-il, même s'il comprend que la «politique du porte-monnaie» entre prioritairement en jeu. «Mais à terme, c'est la faillite d'une région» résume-t-il.

rement en jeu. «Mais à terme, c'est la faillite d'une région» résume-t-il.

#### RETRAITE OU DÉPART PRÉCIPITÉ

L'an dernier, le magasin «Art fleurs-décorations» a tristement laissé, derrière ses grandes vitrines de l'immeuble Henri-Grandjean 1, des arrangements floraux maintenant complètement desséchés et des bouquets morts de soif.

C'est de manière plus élégante, mais irrémédiable toutefois, que le gérant de la poissonnerie «Atlantique», (rue Daniel-JeanRichard et dernier magasin de ce type au Locle) a aussi jeté l'éponge. En revanche, pour prendre une retraite bien méritée, M. Dubois, maroquinier, a décidé de se retirer. Sans qu'on sache si les locaux qu'il occupait seront repris. Le droguiste Michel Vaudroz, au nord de la place du 1er Août, fera de même ces prochains mois. Avec le regret «de n'avoir pu trouver un successeur». Et diantre si pourtant, avec son côté légèrement désuet, cette boutique a du charme.

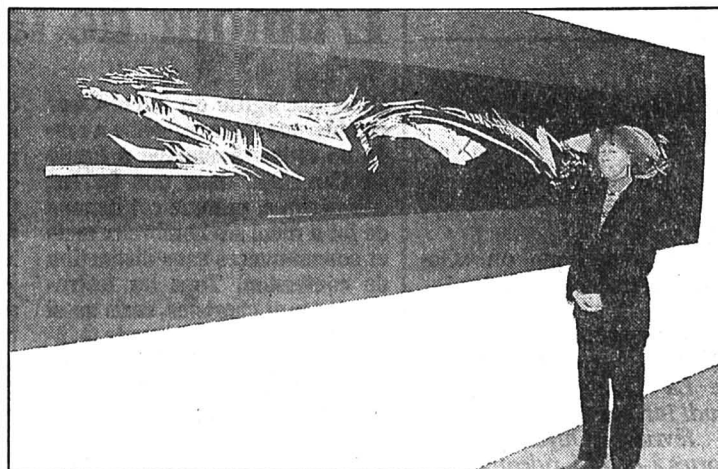
JCP

### Fausses rumeurs

En revanche, s'il est vrai que le pressing «Le savoir-faire» (rue des Envers) a changé de mains et a trouvé repaire, les bruits alarmistes de fermeture, courant à propos de l'Institut Juvenia (Grande-Rue) et la boutique «Vénus», tenue par Carmen Gasser au rez-de-chaussée de l'immeuble des Trois-Rois, sont totalement infondés. Heureusement que ci et là, des magasins comme My Styl (bijouterie et horlogerie à la rue Marie-Anne-Calame), les boutiques de l'Artisan et Isis (sises côte à côte à la Grande-Rue) créés il y a environ deux ans, animent encore le centre-ville. Ce qui n'empêchera par les Locloises de déplorer «qu'il n'est plus possible, au Locle, d'acheter des coupons de tissu, du fil et trois aiguilles...». C'est oublier toutefois qu'il reste plusieurs merceries dont les gérants ont envie de se battre pour subsister. (jcp)

Maja Zürcher expose au Musée des beaux-arts

## Images sonores et rythmées



Maja Zürcher

Du monumental (comme sur notre photo) à la miniature. (Favre)

La majeure partie de l'œuvre de Maja Zürcher, artiste zurichoise (et parisienne) fascinée par la musique, est imprégnée de jazz et de toutes les images qu'il véhicule avec lui. Aussi, l'observateur y retrouve non seulement la tristesse et la tendresse du blues, mais également un message porteur d'espoir et d'exaltation. Cette créatrice présente actuellement au Musée des beaux-arts du Locle près d'une septantaine de ses gravures sur bois, de la miniature au monumental.

La technique de la gravure sur bois est à la fois exigeante et passionnante. Elle permet en outre

de varier les sujets à l'infini, tout cela au rythme et au caractère de la musique du moment. Sur la base d'un dessin, Maja Zürcher sculpte directement dans la matière sur de fines feuilles de bois. Elle utilise en principe une plaque par couleur. Lors de l'impression sur papier de riz, cette pratique exige donc un passage par couleur. Le résultat de ce long travail est un mélange d'éléments concrets et abstraits, avec une dominance dans ce dernier domaine.

Chaque pièce raconte sa propre histoire et a son propre destin. Pourtant, elles ont entre elles de nombreuses similitudes;

à commencer par une importante occupation de l'espace et ces traits épais – sorte de griffures – que l'on retrouve presque partout. A y regarder de plus près, ils symbolisent certainement un trop-plein de dynamisme, de vigueur, voire une violence et une agressivité contenues, que des courbes ou des formes plus arrondies viennent atténuer.

#### SÉJOUR AFRICAÏN FRUCTUEUX

Le secret de cette dualité qui empêche l'ennui, il faut le chercher dans la personnalité de l'artiste, une femme pétillante de vie et résolument optimiste. Dans ses gravures en effet, spontanéité, envie d'évasion et sentiment de

liberté règnent en permanence. Même le foncé ou le noir laissent transparaître la lumière. C'est encore plus vrai lorsque l'on y ajoute, par superposition, de la couleur. Le séjour de Maja Zürcher au Mozambique, où elle est allée initier des sculpteurs à la gravure sur bois, a

sans doute contribué – par le biais d'une collaboration féconde et d'une influence réciproque – à enrichir sa démarche et sa vision de l'art. (paf)

● L'exposition est ouverte du mardi au dimanche, de 14 h à 17 h, jusqu'au 3 mars.

#### NAISSANCE

C'est avec une joie indescriptible que la famille QUERCIA-CASILLAS annonce la naissance de son petit bonheur

**RAFAEL**

le 25 janvier 1996

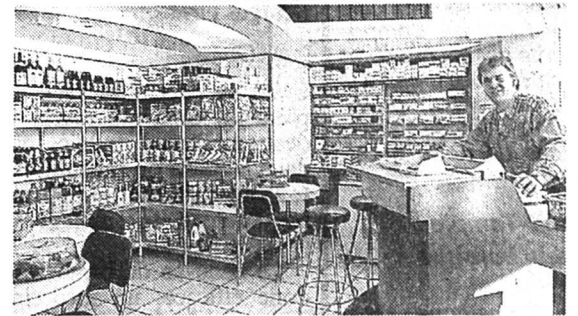
Maternité Hôpital de La Chau-de-Fonds  
Un grand merci au Dr Tolck et toute son équipe

Henry-Grandjean 3  
2400 Le Locle

132-782364

#### PUBLI-REPORTAGE

**Du nouveau**  
à la station Shell du Garage du Rallye au Locle  
Rue de France 80



Depuis peu, une nouvelle «dynamic», un nouveau gérant, M. Jean-René Dromard, vous propose en plus de son délicieux café et des tabacs ou chocolats, moults articles d'entretien pour voiture et toute une gamme de produits d'épicerie et de surgelés! De quoi vous régaler et vous dépanner à toutes heures!

Nous vous invitons les vendredi et samedi 26 et 27 janvier prochains pour fêter cette nouveauté. Durant ces deux journées, vous pourrez participer à un grand concours dont le premier prix sera un voyage pour deux personnes à Disneyland à Marne-la-Vallée.

En outre, un cadeau sera offert à tous les clients de la station Shell et du bar. Ne manquez pas cette aubaine pour faire connaissance ou revoir Monsieur Dromard dans son nouveau domaine!

GARAGE DU RALLYE SA, A. et P.-A. Dumont

132-782015

A fond sur les collines de la Petite-Vendée

# Du Béliou au Mémont

Les collines de la Petite-Vendée sur la frontière ouest du plateau du Russey, du Béliou au Mémont via La Bosse, hissent le skieur de fond à plus de 1000 mètres d'altitude pour une évasion dans le climat sécurisant d'un environnement où les fermes ne sont jamais très éloignées.

Il n'est pas inutile de signaler que le café Guillemin, au Béliou, loue des skis de fond à la journée. La piste part de l'église et s'élève progressivement jusqu'à atteindre 1030 mètres au niveau du réservoir communal au terme de 300 à 400 mètres de pas alternatif ou de skating (double trace). Du réservoir, rien ne fait obstacle au regard pouvant partir à la rencontre du Mont-Blanc dont on aperçoit les 800 derniers mètres. L'approche du village de La Bosse s'effectue à travers d'immenses prés bien exposés au soleil. La Bosse, comme son nom l'indique, est l'une des communes les plus élevées du département.

De ce promontoire à 1043 mètres, on s'évade vers les sommets des Vosges, la chaîne du Lomont et la vallée du Dessoubre. A La Bosse, la piste vient tutoyer les fermes comtoises et, parvenue à une intersection, le skieur laissera pour le retour la trace fuyant à gauche en direction des Receveurs et placera ses spatules à la conquête du Mémont.

Quittant La Bosse, la piste se promène entre la forêt et le départementale sur deux kilomètres avant de se présenter à hauteur du carrefour des Pré Méard. Il est possible de rallonger la balade de quatre kilomètres en s'engageant sur une boucle revenant au Pré Méard.

## CURIOSITÉ GÉOLOGIQUE

En famille, la sagesse recommande plutôt de conserver le cap sur Le Mémont, distant de

cinq kilomètres de La Bosse. La piste est facile, «roulante». Elle musarde dans un espace assez séduisant, occupé par les tourbières, truffé de grottes et fermé par des barrières rocheuses. En fait, il s'agit d'une curiosité géologique en ce sens que Le Mémont et ses alentours reposent sur une plaine d'effondrement. Une caractéristique qui aiguise l'appétit des scientifiques à telle enseigne que, René Jeannin, exploitant forestier au Béliou et conducteur du dèmeur dans cette zone pour «Le Triangle Blanc» assure que d'éminents professeurs de La Sorbonne planchent sur ce phénomène.

Lorsque l'enneigement est suffisant, la piste se prolonge au-delà du Mémont et plonge sur Le Russey à cinq kilomètres. Mais nous vous proposons de rebrousser chemin jusqu'à La Bosse et revenir au Béliou par un itinéraire différent qu'à l'aller.

## RECUEILLEMENT AU PRÉ-CASSARD

Pour cela, vous laissez glisser, à droite, en direction des Receveurs. La descente est assez rapide sur 1,5 km, l'altitude dégringolant sur cette faible distance de 1045 mètres à 990 mètres. Puis le profil s'adoucit et la trace évolue toujours à découvert dans un milieu assez sauvage. Le skieur pénètre d'abord dans le Val Bruchon, une combe évasée et ensoleillée, puis atteint le Pré Cassard, signalé par un oratoire dédié à Notre Dame de Consolation. Suivent les lieux dits des Granges-Garnerot et des Richards que l'on traverse toujours sur le même rythme, car la piste commence seulement à se cabrer à l'issue des Richards. Mais l'ascension sera de courte durée et lui succédera assez vite une ultime descente vers Le Béliou. (pr.a)

● *Le parcours Le Béliou, La Bosse, Le Mémont, La Bosse, Les Receveurs, Le Béliou compte environ 20 kilomètres et s'effectue en deux à trois heures.*

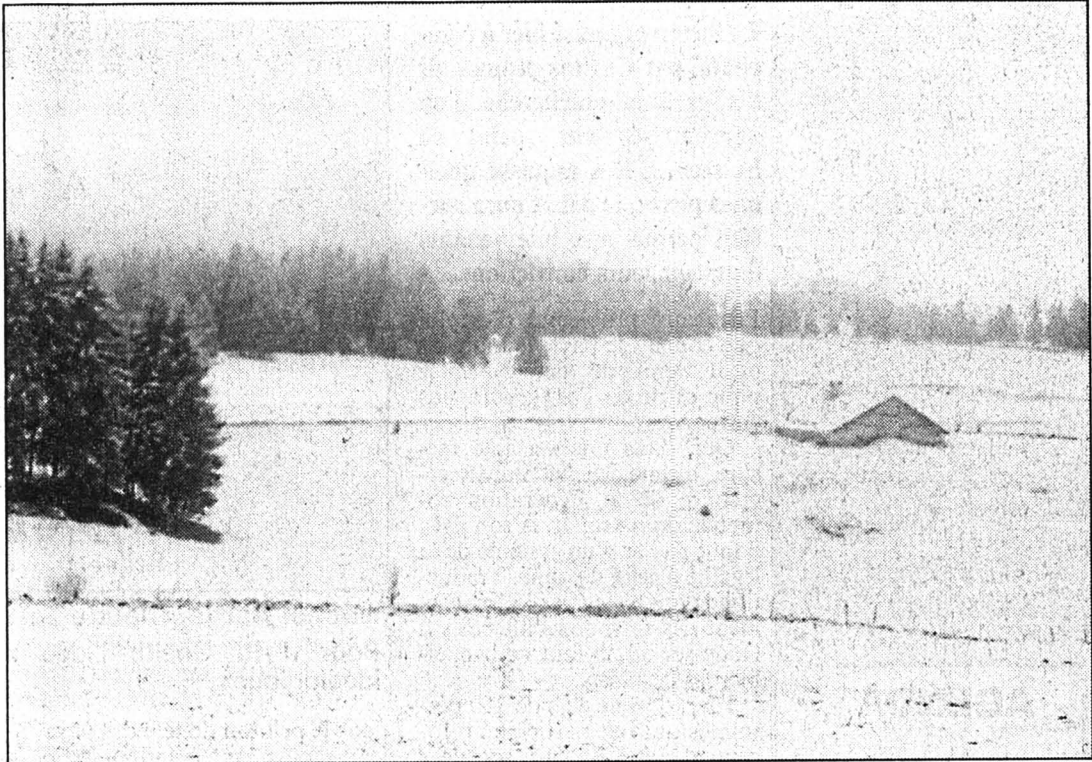
## Chasse

### Appel à l'apaisement

Dans le dernier numéro de «Chasseur comtois», le journal de la Fédération de chasse du Doubs, Georges Pourcelot, son président appelle à une attitude digne des chasseurs vis-à-vis des autres utilisateurs de la nature, déplorant «le comportement ir-

responsable, voire grossier d'une minorité des siens».

Il incite ses troupes à «saluer, sourire et engager un brin de causette», lorsque leur chemin croise celui de randonneurs, vététistes et autres champignonnières. (pr.a)



Plateau du Russey ou Petite-Vendée  
Paysage hivernal typique.

(Impar Prêtre)

## Besançon: initiative lourde de conséquences

### L'informaticien du «Web» incarcéré

Le responsable du cyber-café «Web» de Besançon, qui avait créé la consternation dans les milieux judiciaires en offrant sur le réseau Internet le livre interdit «Le grand secret» a été incarcéré hier à Besançon pour «abandon de famille».

En début de semaine, l'annonce de sa décision avait créé un trouble certain dans l'univers de la communication. En scannant le texte intégral du livre banni de Claude Gruber sur le cancer de François Mitterrand, Pascal Barbraud avait transgressé un interdit. Mais surtout il révélait de fait une absence totale de législation en la matière. Initiative lourde de conséquence. A n'importe quel point du globe tout utilisateur pouvait en effet consulter l'ouvrage ou d'autres appelés à lui succéder pour le simple prix d'une communication téléphonique. Une provocation qui n'a manifestement pas plu aux autorités. Et comme ce «prestataire de service» travaillant sur les ordinateurs de ce petit café bisontin avait quelques

comptes à rendre à la justice, elle s'est empressée de le lui rappeler.

#### CONDAMNÉ À NANTERRE

Le 20 septembre 94, il avait notamment été condamné par le Tribunal correctionnel de Nanterre pour abandon de famille et non paiement de pension alimentaire à trois mois de prison ferme. Pascal Barbraud vivait depuis en toute quiétude à Besançon au point d'accorder à qui le voulait ces derniers mois des interviews à la presse locale pour parler de son aventure de cyber-café.

Les magistrats de Nanterre ne s'étaient alors pas manifestés et aucune recherche ne semblait activée sur ce thème. Mais avec son coup d'éclat, le Bisontin a en quelque sorte causé sa perte. Difficile en effet d'échapper à la mémoire des ordinateurs de la justice lorsqu'on fait la une des journaux d'un bout à l'autre de la planète. Le jugement de septembre 94 a donc été exhumé.

Pour avoir quitté les siens pour rouler sa bosse sous d'au-

tres cieux, Pascal Barbraud a été jugé une première fois à Nanterre, en région parisienne. Il était alors absent et a fait opposition. Absent toujours au second procès le jugement «par itératif défaut» devenait cette fois définitif le 20 septembre 94.

#### SANS POSSIBILITÉ D'APPEL

Hier matin, les policiers bisontins ont donc reçu une télécopie du Tribunal de Nanterre leur demandant de procéder à l'arrestation du suspect et de le conduire à la maison d'arrêt où il devra effectuer ses trois mois de prison ferme. Sans possibilité d'appel.

Deux inspecteurs se sont présentés en fin de matinée au «Web» pour lui notifier ce jugement et le prier de les suivre. Le génial innovateur était donc hier soir derrière les barreaux mais sa trouille continue de fonctionner. Le gérant du café n'a pas l'intention de débrancher ses ordinateurs qui continuent à fournir de par le monde l'ouvrage interdit. (p.sch)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVES

### Hôtellerie

#### Fréquentation en hausse

De 358.000 nuitées au cours de l'hiver 91/92, les quelque 400 hôtels franc-comtois ont enregistré une sensible progression l'hiver dernier avec 365.000 nuitées. (pr.a)

### Camping

#### Chute libre

Les campings du Doubs ont enregistré 329.000 nuitées l'été dernier contre 370.000 l'été 92. (pr.a)

### Morteau

#### Atelier archéologique

Un atelier archéologique reconstituant les fouilles réalisées à Villers-le-Lac par l'équipe d'Yves Cupillard est en voie d'achèvement dans l'une des salles du Château Pertuisier. Cet atelier archéologique aura une vocation pédagogique en accueillant des classes et, dans le cadre d'un accord avec d'autres communes, pourra être transporté à Maîche comme au Russey. (pr.a)

## Assurance maladie

Neuchâtel:

dès Fr. 128.-/mois

☎ 039/31 80 93

132-782210

## Voyages R. Currit Couvet



## PARIS

### SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE (SIA)

Du 1er au 3 mars 1996

Voyage, hôtel \*\*\*

Visites de Paris, entrée SIA

Prix forfaitaire: Fr. 308.-

(TVA comprise)

Renseignements et inscriptions:

☎ 038/63 19 59

Demandez notre programme

28-39887

## IMMOBILIER

A remettre dans village du Jura neuchâtois, tout de suite ou à convenir, pour raison de santé

### Restaurant 60 places plus terrasse.

Faire offres sous chiffre R 132-781212 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-781212



Problèmes de logement? Faites confiance à Publicitas pour trouver rapidement la bonne adresse.

Tél. 039-21 04 10

ou Fax 039-28 48 63.

PUBLICITAS



## OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ

### Vente d'une villa mitoyenne

Date et lieu de l'enchère: jeudi 14 mars 1996, à 15 heures, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Débiteurs: Juchli Jean-Pierre et Melzer Regina Maria, à Cernier.

#### CADASTRE DE CERNIER

Parcelles 2389, 1/8 du 2355, 5/32 du 2351: rue Guillaume-Farel 13; 1 villa mitoyenne de 90 m<sup>2</sup> au sol, places-jardins de 178 m<sup>2</sup>; 1 place dans garage collectif; 1 place de stationnement extérieure; jouissance en collectivité de la place de jeux et des installations collectives. Villa actuellement libre de tout bail.

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 345 000.-  
de l'expert: Fr. 435 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang. Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 8 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Visite: vendredi 23 février 1996 de 14 à 14 h 30.

OFFICE DES POURSUITES  
le préposé: M. Gonella

28-38672

## DES CHEVEUX A L'ASPECT NATUREL

Par transplantation de vos propres racines capillaires, grâce à la technologie la plus avancée

- 10 ans d'expérience
- plus de 1000 traitements par an
- le plus grand centre spécialisé de traitement capillaire de Suisse
- recommandé par les spécialistes médicaux

Le début d'une nouvelle époque - tel est le titre que l'on pourrait donner au progrès technico-médical dans le domaine de l'implantation de cheveux. - Car, naturellement, vos propres cheveux commencent à pousser après une telle intervention - à la place d'une calvitie ou de zones précédemment chauves ou dégarnies.

Demandez notre brochure gratuite ou téléphonez-nous pour une consultation.

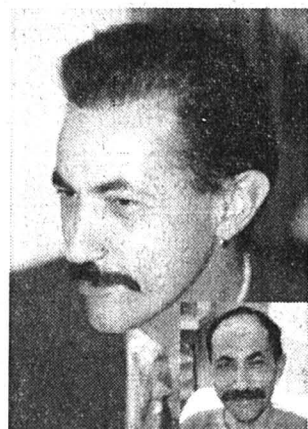


Illustration = 2700 transplants. Aujourd'hui nous pouvons effectuer jusqu'à 1200 transplants en un seul traitement.

Artemedic SA, Bernstrasse 86, CH-4852 Rothrist/AG  
Tél. 022-788 90 00 Fax 062-794 03 44

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ LTW 17/4

Rue \_\_\_\_\_ NAP/Ville \_\_\_\_\_

Tél.Priv. \_\_\_\_\_ Tél.Prof. \_\_\_\_\_

222-16058/ROC Artemedic SA, CH-4852 Rothrist

# «Guerre et paix sociales»: forum de Caritas à Neuchâtel

## Les pistes et les convictions

Le forum organisé hier à Neuchâtel par Caritas promettait d'aller à la «recherche d'un nouveau contrat social en Suisse». S'il a esquissé quelques pistes, le débat aura surtout permis aux intervenants d'asseoir leurs convictions.

Face aux problèmes d'emploi que connaît le pays, le moment est-il venu de déréglementer pour offrir de l'oxygène à nos entreprises?

Oui, dans une certaine mesure, estime Michel Barde, secrétaire de la Fédération romande du patronat. A son avis, il faut passer d'un système de la légalité à celui d'équité. Traduction: pour préserver le financement des ressources affectées à l'aide sociale, il faut «mieux cibler les besoins».

Hier, devant plus de 250 personnes qui ont participé au forum «Guerre et paix sociales» organisé par Caritas, Jean-Pierre Ghelfi a sitôt fait de démontrer que ce principe repose sur une fausse vision de la réalité du pays.

### SUISSE ET ÉTATS-UNIS

Selon un classement établi par une série d'instituts économiques européens, la Suisse, à égalité avec les États-Unis, se place



Michel Barde, Claude Torracinta et Jean-Pierre Ghelfi

Pour J.-P. Ghelfi, l'idée même de déréglementation participe d'un discours idéologique.

dans le peloton de tête des pays les moins interventionnistes. «C'est intéressant quand on dit que les industriels sont bridés, ici», a ironisé le syndicaliste.

Pour lui, l'idée même de déréglementation participe d'un discours idéologique qui a pour but «d'influer sur les mentalités». «Cela m'est insupportable, a-t-il martelé, car ça va à l'encontre de la tradition de la négociation».

Qu'allait donc rétorquer le représentant du patronat? «C'est vrai, l'Etat intervient peu», a curieusement admis Michel Barde. Pour se rattraper, il s'est rabattu, mollement, sur cette Suisse «où il y a tant de voies de recours» qui permettent à «tout le monde» de bloquer n'importe quel projet, à l'exemple de Rail 2000.

L'escarmouche était la plus marquée du débat. Pour le reste,

les intervenants ont ressassé de grandes généralités. Et ce, malgré les efforts d'un animateur pourtant patenté et cathodique, le journaliste Claude Torracinta.

Le temps a manqué pour débattre d'une éventuelle perte de solidarité au profit de la concurrence. Ou pour s'entendre sur la question des salaires qui, en Suisse, selon Jean-Pierre Ghelfi, stagne depuis 5 ans. Ou en-

core pour éclaircir des notions aussi délicates que la contre-prestation d'une aide sociale à la collectivité.

### L'EXEMPLE DE GENÈVE

A ce titre, présenté par le conseiller d'Etat Guy-Olivier Segond, l'exemple de Genève qui a ouvert la voie au revenu minimum garanti, a permis d'esquisser quelques pistes sur de nouvelles sources de financement. En vrac, ont été cités le relèvement de la TVA, une taxe à l'énergie, ou encore l'extension de la perception fiscale à ce fameux 30% de revenu toujours non taxé.

En ouverture du forum, Robert Sue a même évoqué la taxe aux robots, vieille idée remise au goût du jour, hier, par un professeur à la Sorbonne controversé mais néanmoins original dans son regard sur l'évolution du travail dans la société.

Inutile, selon lui, de chercher des recettes au mal de la crise du travail en faisant appel au travail. Il y a sans doute du juste dans cette réflexion. Le problème est que l'application concrète des concepts du professeur n'a pas toujours convaincu. Mais l'important était d'en discuter. (se)

Rédaction  
NEUCHÂTEL  
Tél: 038/24 34 76  
Fax: 038/24 34 67

### AGENDA

#### Neuchâtel Eaux-fortes

Lucie Girardin-Cestone parlera des eaux-fortes de Rembrandt et de gravures hollandaises du XVIIe siècle dans le cadre des Mardis du musée, le 30 janvier, à 12 h 15, au Musée d'art et d'histoire. (at)

#### Neuchâtel Les Pomaks de Bulgarie

Invité par l'Institut d'ethnologie, l'ethnologue cinéaste Asen Balikei fera un exposé le mardi 30 janvier, à 14 h 15, dans la salle RN 02 de la Faculté des lettres sur le thème: «Les Pomaks de Bulgarie». A cette occasion, il présentera son film «Balkans Portraits». Les personnes intéressées sont cordialement invitées. (comm)

#### Bevaix Concert

Dimanche, à 17h, au Polymatou, le groupe brésilien «Luz do Cais» donnera l'unique concert romand de sa première tournée européenne, exclusivement helvétique. (at)

#### Neuchâtel Bras de fer

Le septième championnat cantonal de bras de fer se déroulera dimanche, dès 14h, au Brooklyn (Monruz). Inscriptions sur place samedi de 19 à 21h et dimanche de 10 à 12h. (at)

### HES de Suisse occidentale

## Profil approuvé

Le profil de la future Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), prend corps. Réunie jeudi, la Conférence des chefs de départements cantonaux responsables du dossier de la future école en a dessiné les grandes lignes. La Conférence prévoit en outre de présenter cet été un projet de concordat aux exécutifs puis aux législatifs des six cantons concernés.

Au plan de l'organisation, trois niveaux de décision sont prévus. Le premier, constituant l'organe de décision, sera constitué par un Conseil politique composé des conseillers d'Etat des différents cantons et appuyé par un Conseil de la HES-SO chargé de préparer les décisions. Le second niveau, opérationnel, sera représenté par la Direction de la HES-SO.

### ACCÈS LIBRE

Enfin, au niveau cantonal ou régional, on trouvera un Conseil d'établissement respectant les spécificités locales ainsi qu'une direction pour chaque établissement.

Les établissements qui composeront la HES-SO réuniront

une ou plusieurs écoles offrant une formation complète, des prestations de recherche appliquée, des services aux collectivités publiques ou privées ainsi que des mesures de perfectionnement professionnel.

L'accès aux études sera libre pour tout candidat remplissant les conditions d'admission qui seront identiques pour tous les étudiants s'inscrivant dans une même filière. Quant au statut du personnel, il pourra différer selon les établissements en fonction des différentes législations cantonales. Une certaine harmonisation pourrait toutefois intervenir par l'adoption de conditions cadres d'engagement.

Enfin, au chapitre financier, un système comptable unifié sera élaboré et les allocations aux établissements se feront selon le principe de l'enveloppe budgétaire globale.

La future HES-SO groupera de 18 à 20 écoles d'ingénieurs, d'architecture, d'agriculture, d'arts appliqués ainsi que d'autres formations techniques supérieures. Autant d'établissements dont l'effectif total actuel avoisine les 3600 étudiants. (cp)

### Exposition à Saint-Blaise

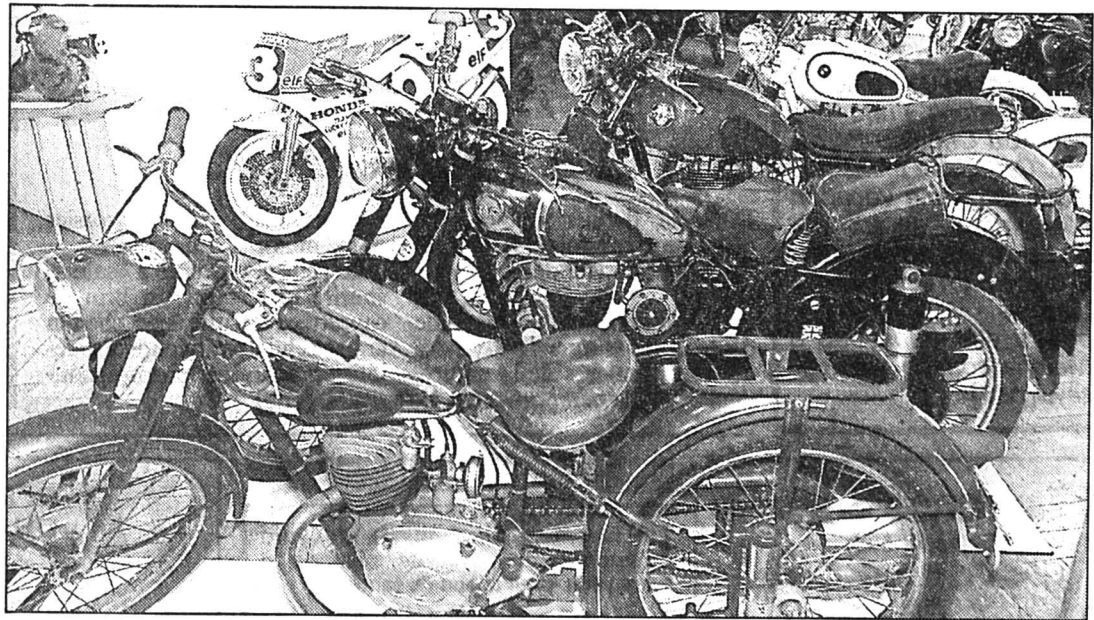
## Motos-passion

La moto est une passion que partagent quelques collectionneurs de Saint-Blaise et de la région. Ils en font bénéficier le public dans le cadre des manifestations du 3 février, jour de la saint Blaise, par le biais d'une exposition qui s'est ouverte hier au collège de la Rive-de-l'Herbe.

Deux collectionneurs ont été plus particulièrement contactés pour organiser cette exposition. Il s'agit de Jacques Monnier et de Jacques Furer qui explique: «Comme il est difficile d'exposer une collection de motos dans une petite salle, nous avons pris la décision de présenter plutôt l'évolution technique à travers

26 motos, en commençant par l'année 1913.»

Parmi les pièces prêtées de droite et de gauche, deux proviennent de Jacques Cornu, invité d'honneur, qui a amené la machine de compétition avec laquelle il a gagné trois Grands Prix et un side-car ancien, de 1920. (at-photo Galley)



Saint-Blaise

De belles machines sont présentées jusqu'au 3 février au Collège de la Rive-de-l'Herbe. (Impar-Galley)

### FINANCE

**SOS  
DETTES**  
aide efficace  
GESTIFIN SA MEZIERES  
021 903 24 45

**Feu:  
118**

### OFFRES D'EMPLOI

Société italienne spécialisée dans les bracelets de montre métalliques, bien implantée sur le marché suisse recherche un

## collaborateur technico- commercial

connaissant la branche, parlant italien et disponible pour de fréquents déplacements. Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds. Ambiance de travail dynamique, salaire adapté aux capacités. Faire offre sous chiffre M 14-780114 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1. 14-780114

Fabrique de cadrans soignés cherche pour date à convenir

## 1 responsable pour son département visitage

expérience du cadran indispensable

Envoyer offres écrites avec curriculum vitae sous chiffre V 132-781573 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-781573

### LE CENTRE DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

ENGAGE

**UN(E) INFIRMIER(ÈRE) À 50%  
ET UN(E) ASSISTANT(E)  
MÉDICALE À 50%**

Ces postes concernent essentiellement l'organisation de la médication (distribution quotidienne) et les actes infirmiers, nouvelle structure à mettre en place prochainement en collaboration avec l'équipe.

Faire offre avec curriculum vitae à:  
M. Marcel Cotting, Directeur du CPTT,  
Hôtel-de-Ville 27, 2300 La Chaux-de-Fonds.

# Dombresson: rénovation intérieure du temple adoptée

## Lieu de culte rempli de lumière

La reconstruction du temple de Dombresson, incendié le 2 août 1994, est l'affaire de tous. Les assurances, la population, les experts fédéraux des monuments et sites et un acousticien ont ainsi travaillé pendant de nombreux mois avec la commission nommée par les autorités des trois communes desservies par la paroisse. Après l'extérieur, pratiquement terminé, l'intérieur de l'enveloppe du bâtiment a fait l'objet de toutes les attentions. Le projet présenté jeudi soir à titre d'information aux conseillers généraux concernés illuminera le lieu de culte.

Jeudi soir, les conseillers généraux des trois communes, qui forment la paroisse réformée de Dombresson-Villiers-Le Pâquier, ont pu découvrir ce que sera le futur aspect intérieur de leur temple. Il incombe en effet aux exécutifs de se prononcer sur ce projet de rénovation, et ces derniers l'ont tout récemment adopté. Fait à souligner, les travaux projetés coûteront un peu moins cher que ce que l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) indemnifiera. La commission de reconstruction a donc bien travaillé, puisqu'elle propose une amélioration sensible du lieu de culte, après avoir procédé à toutes sortes d'essais pas très concluants.

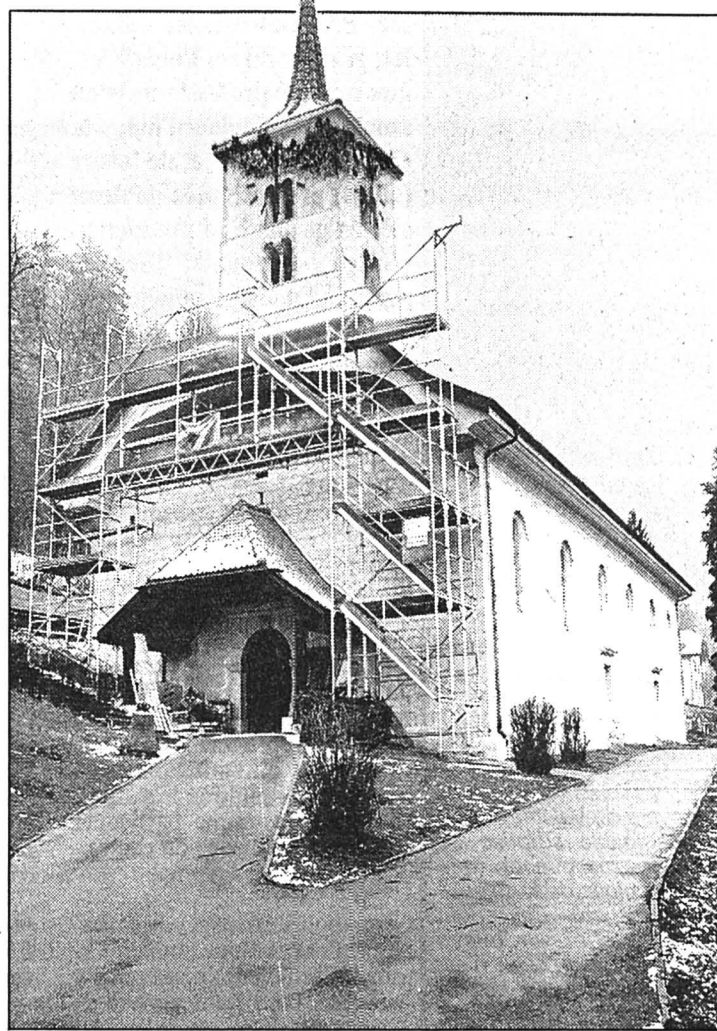
Le projet s'est heurté également à l'avis des experts fédéraux des Monuments et sites, vu que le temple de Dombresson est classé. Ceux-ci auraient bien voulu, a indiqué l'architecte Léo Cucho, «garder un œil sur l'évolution de la restauration intérieure». Toutefois, la commission était déterminée à ne pas reconstruire tout à fait comme avant.

L'intérieur du temple sera nettement plus lumineux qu'avant. Les galeries qui le bordaient ne seront pas reconstruites. La charpente posée en automne 1994 s'ornera d'un plafond voûté, en bois, dans les cintres étroits reposeront sur les vestiges des anciennes colonnes

des façades. Ces dernières, rougies par le feu du 2 août, demeureront telles qu'elles se présentent actuellement.

Le temple a été équipé d'un chauffage au sol. Depuis la pose des cloches, le 1er novembre dernier, les derniers travaux de couverture ont pu être menés à bien. Le mois prochain, les ouvriers s'attelleront à la rénovation des façades intérieures et du plafond.

Les participants à la séance d'information de jeudi soir ont également appris qu'ils devraient attendre encore deux ans au moins avant que les nouvelles orgues ne se fassent retentir. La commande du nouvel instrument est soumise à des questions financières. Personne ne sait encore combien les assurances de responsabilité civile des personnes qui ont mis par négligence le feu au temple verseront à titre de dédommagement. De cela dépendra le choix de l'orgue, notamment. La paroisse dispose d'un fonds de 160.000 francs environ récolté par une vaste campagne de solidarité. Cependant, la valeur à neuf de l'orgue qui a fondu dans l'incendie se situe entre 360.000 et 400.000 francs. De même, s'il reste de l'argent inutilisé, la Commission de reconstruction étudiera l'opportunité de la pose de vitraux. Le temple de Dombresson reprendra bientôt sa fonction de lieu de culte, après avoir été l'objet de toutes les attentions. Ph. C.



Temple de Dombresson  
Après l'extérieur, l'intérieur du bâtiment a fait l'objet de toutes les attentions. (E)

Rédaction  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/53 16 46  
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

### BRÈVES

#### Six-Communes à Môtiers

##### Fondation constituée

Après avoir vendu l'Hôtel des Six-Communes à la commune de Môtiers et ses forêts à l'Etat, la Noble Corporation des Six-Communes a été dissoute. Une fondation vient d'être constituée afin de perpétuer les traditions et notamment le fameux Souper des Pipes. La Fondation de la Noble Corporation des Six-Communes (Buttes, Saint-Sulpice, Fleurier, Môtiers, Boveresse et Couvet) a pour but de maintenir «un témoignage vivant du passé régional du Val-de-Travers et assurer la survivance» de la corporation dissoute après la liquidation de ses biens immobiliers. Il est également prévu de recréer un capital immobilier similaire à celui de la défunte corporation. Enfin, la fondation aidera à la rénovation et à l'entretien de l'Hôtel des Six-Communes, s'assurant ainsi, en contrepartie, l'utilisation de la salle des Gouverneurs où se tiendront ses assemblées. La fondation possède deux organes, soit le Conseil de fondation - composé de douze membres, deux par commune - et le Haut-Conseil présidé par Michel Graber de Saint-Sulpice. Le Butteran Philippe Pasche en est le vice-président et le Môtisan Claude Restelli le secrétaire-boursier. (mdc)

#### Savagnier Elu

Lors de l'une de ses dernières séances, le Conseil communal de Savagnier a proclamé conseiller général Stéphane Picci, proposé par le groupe radical. Le nouvel élu remplacera Michel Jan, démissionnaire. (comm)

### Le RVT achète un terrain à Saint-Sulpice et cherche des clients

## Chasse au trafic marchandises

Trafic marchandises, rien ne va plus pour le Régional du Val-de-Travers (RVT)! Le tonnage transporté est en chute libre depuis quelques années. La compagnie de chemin de fer se mue donc en promoteur immobilier pour un cas particulier. Elle rachète un terrain industriel à Saint-Sulpice, relié au rail, dans l'espoir de l'implantation d'une entreprise recevant et expédiant ses marchandises par wagons. Une stratégie pour le moins intéressante!

Fermeture de l'entreprise Schmutz aciers à Fleurier, démolition des dépôts d'hydrocarbures à Saint-Sulpice, suppression du cargo-rail: n'en jetez plus! «En deux ans, le trafic marchandises a été divisé par trois, en tout cas», souligne Jean-Michel von Kaenel, directeur des Transports régionaux neuchâtelois (TRN). Les comptes s'en ressentent, il fallait réagir.

A Saint-Sulpice, le terrain - environ 7000 m<sup>2</sup> - sur lequel

étaient érigés les dépôts d'hydrocarbures appartenait pour un peu moins de la moitié au RVT, le solde étant propriété de l'ENSA. Ces deux entreprises avaient cédé un droit de superficie à la société gérant les dépôts.

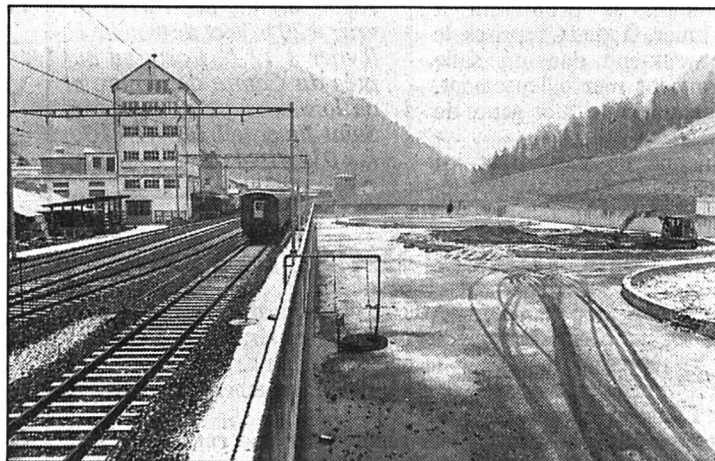
Ceux-ci ayant été démolis, la société sera dissoute et le terrain devient libre pour une nouvelle implantation.

«Négocier quand il y a deux propriétaires, c'est trop lourd, lâche M. von Kaenel. Etant

donné que nous avons par le passé fait des investissements ferroviaires à proximité, nous avons proposé à l'ENSA, qui a accepté, de racheter leur part de terrain. Ainsi, nous avons les mains libres pour remettre en valeur le site.» Une acquisition faite dans une optique à long terme.

Le directeur des TRN imagine l'implantation d'une entreprise de tri de matériaux. Un exemple parmi d'autres, l'important étant que l'entreprise en question utilise le rail pour ses transports. Si la perle rare est dénichée, le terrain pourrait être vendu ou cédé en droit de superficie.

La compagnie de chemin de fer a déjà eu des contacts avec plusieurs clients potentiels, sans que l'on aboutisse. «Actuellement, nous sommes en relation avec une personne intéressée. Mais tout cela est encore assez superficiel.» Jean-Michel von Kaenel n'en dira pas plus. MDC



Zone industrielle de Saint-Sulpice  
Une entreprise pourrait s'implanter sur ce terrain. (Impar-De Cristofano)

### AVIS URGENT

Samedi 27 janvier 1996  
à 20 heures  
**MATCH AU LOTO**  
A  
**CHÉZARD-SAINT-MARTIN**  
à la salle de la Rebette  
Organisation: Parti radical  
démocratique suisse  
District du Val-de-Ruz  
28-40035

### NAISSANCE

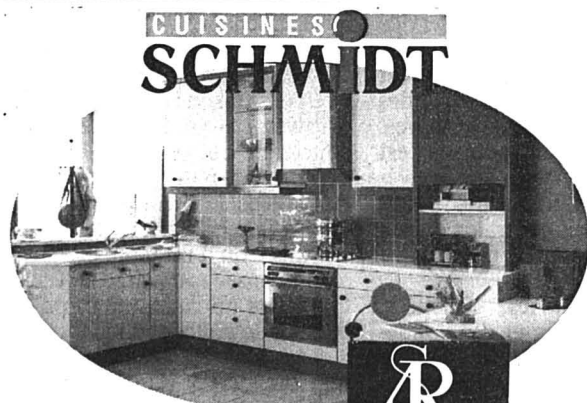
Ça y est,

**DANY**  
et  
**FIONA**

sont nés le 25 janvier  
sous le regard protecteur  
de Canelle

Les heureux parents  
Luc et Patricia  
**BIGLER-ZAUGG**

Maternité de Pourtalès  
28-40486



**SOLDES**  
du 16 au 31 janvier

Cuisines et salles de bains  
d'exposition, jusqu'à 50%  
de rabais sur les meubles  
**PROFITEZ!**

ASR SA  
Rue des Parcs 46  
2002 Neuchâtel  
Tél. 038 21 47 60

6-100620

### FINANCE

**1000**

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_ Employeur \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ (aucune demande de renseignements)  
Prénom \_\_\_\_\_ Depuis quand \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_ 13<sup>ème</sup> salaire (gratification)  oui  non  
Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_ Revenus accessoires par mois Fr. \_\_\_\_\_  
NPA/Domicile \_\_\_\_\_ depuis \_\_\_\_\_ (par ex. épouse)  
No de tél. \_\_\_\_\_ Autres engagements de crédit \_\_\_\_\_  
Adresse précédente \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039 - 23 16 12

**BANQUE**  
**Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

D/Im/As

# Saint-Imier: 48 peintres d'Erguël exposés au Relais culturel

## Plus de deux siècles d'art

De Benedict-Alfonse Nikollet, graveur du roi Louis XVI, aux artistes professionnels ou amateurs d'aujourd'hui, le Centre de culture et de loisirs (CCL) présente près de deux siècles et demi de production picturale régionale! Tous les peintres exposés actuellement au Relais ont effectivement en commun leurs liens étroits avec l'Erguël.

A l'heure du vernissage, hier soir, le président du CCL, Thierry Périnat, a souligné que cette étonnante collective trotteait depuis quelques années dans l'idée du comité. Après Saint-Mime (le premier festival du genre en Suisse!), les spectacles d'Henri Dès, Bernard Haller et Marie-Paule Belle, les expositions de Jean-François Comment (un succès exceptionnel, et pour cause!) et d'Alain Bonnefoit, cette manifestation s'inscrit dans le programme particulier marquant les 25 ans du centre.

### UN DEVOIR

Cette collective, les organisateurs l'ont voulue ouverte à tous, la seule condition pour y participer consistant à vivre en

Erguël, à y avoir vécu, y être né ou y avoir travaillé.

C'est que le CCL considère comme son devoir d'ouvrir largement le Relais culturel à la production artistique régionale, voir de pousser des amateurs éclairés à enfin révéler au public des créations qu'ils conservent timidement chez eux.

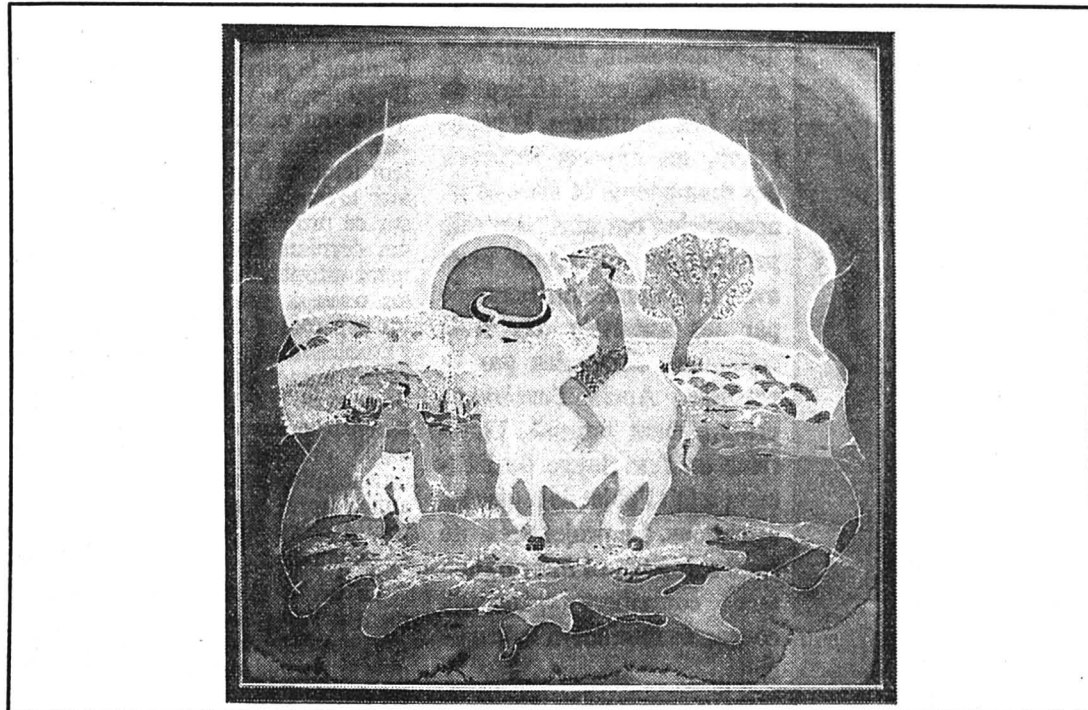
Et l'appel du centre a été entendu, puisqu'il a pu compter sur la précieuse collaboration de collectionneurs privés, du musée local et de la donation Theurillat. Une aide qui a permis aux initiateurs de présenter notamment des œuvres rares, a souligné encore M. Périnat, en se réjouissant du nombre d'exposants: «Ce bâtiment a donc atteint son but!».

### LE GRAVEUR DU ROI

Formé de Catherine Lanitis, Marie-Jeanne Vorpe, Francis Béguelin et René Chausse, le comité responsable a effectivement pu réunir pas moins de 117 œuvres, signées par 26 peintres vivants et 22 artistes disparus, professionnels et amateurs confondus.

Huiles, aquarelles, gravures, pastels, dessins, encres de Chine: les techniques y sont diverses, comme les styles.

A côté des professionnels re-



Saint-Imier, Peintres d'Erguël

«Campung», une peinture sur soie de Patricia Staub.

(Impar-de)

connus, on fait des découvertes intéressantes, parmi les créations actuelles de peintres amateurs réellement éclairés.

Au rang des créations anciennes, on ne manquera pas de relever les originaux signés Be-

nedit-Alfonse Nikollet, un artiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, né à Saint-Imier et qui fut, à Paris, le graveur du roi Louis XVI!

### LES ARTISTES EXPOSÉS

Peintres professionnels: Henri Aragon et Suzanna Fejfarova Linder, Saint-Imier; Esther-Lisette Ganz, Renan; Carol Gertsch, Saint-Pierre de Caubel, France, et Michel Wolfender, Paris.

Peintres amateurs: Willy Achermann, Saint-Imier; Robert Bourquin, Villeret; André Cachin, Manuel Castro et René Chausse, Saint-Imier; Raymond Chautems, Les Bugnens; Eric Evalet, Courtelary; Julia Gfeller, Corgémont; Alain Indermaur, Villeret; Marceline Jost, Marianne Lehmann et Christiane Henz, Saint-Imier; Maryse Linder, Villeret; Jean-Marc Marcellini, Saint-Imier; Verena-Maria Meier, Villeret; Gilbert Müller, Valérie Roulin, Patricia Staub, Marco Tambori-

ni et René Thommen, Saint-Imier; Alice Tschannen-Keller, Renan.

Peintres disparus: Pierre Alin (1879-1920), Jules Blancpain (1860-1914), Rodolphe Christen (1859-1907), Gabrielle Francillon (1886-1919), Werner Geel (1889-1939), Maurice Gerber (1908-1978), Charles Glatz (1880-1928), Charles-Edouard Gogler (1884-1976), un certain Gosteli, Robert Gyax (1881-1964), Georges Hoffmann (1889-1933), Jules Holy, Adrien Holy (1897-1978), Robert Kiener (1866-1943), Achille Kotschet (1862-1894), Henriette Meyrat (1874-1919), Benedict-Alfonse Nikollet (1742-1806), Henri Piccot (1899-1972), Georges Schneider, Pierre Stampfli (1916-1975), Herbert Theurillat (1896-1988), Louis Wallinger (1819-1886). (de)

● Relais culturel d'Erguël, jusqu'au 3 mars; du mardi au dimanche, de 14 à 18 h.

## Saint-Imier: Cuche et Barbezat au Relais

### «Chienne de vie»

Double rendez-vous avec l'humour, dans une quinzaine au Relais culturel, avec le fameux duo Cuche et Barbezat.



### Saint-Imier

Cuche et Barbezat, pour la première fois au Relais culturel d'Erguël. (E. Mottaz-Idd)

La morosité météorologique de ce début d'année a sérieusement entamé votre bonne humeur? Le Centre de culture et de loisirs vous propose un remède, le meilleur des remèdes même: l'humour de Cuche et Barbezat, qui présenteront «Chienne de vie», leur dernier spectacle, créé en mai dernier à l'occasion du festival Morges-sous-Rire.

Pour la première fois - il était temps! -, les deux humoristes neuchâtelois se produisent à Saint-Imier, à deux reprises le même week-end, dans une salle qui convient merveilleusement, sans aucun doute, à ce genre de spectacle.

«Chienne de vie», c'est un

nouveau regard, une autre façon de faire rire, la meilleure création signée jusqu'ici par Jean-Luc Barbezat et Benjamin Cuche. Un regard sur la vie de tout le monde, une petite vie, mélancoliquement rageuse. Ni rire gras, ni leçon de morale, un humour cousu main, désopilant, comme d'habitude. (sp-de)

● Relais culturel d'Erguël, salle Reine Berthe, samedi 10 février à 20 h 30 et dimanche 11 février à 17 h. Location auprès du Centre de culture et de loisirs, rue du Marché 6, Saint-Imier, tél. 039 41 44 30, fax 039 41 14 35.

## Six billets à gagner!

A l'occasion de ce double spectacle, «L'Impartial» organise un concours, qui permet à ses lecteurs de gagner six billets d'entrée pour les représentations de «Chienne de vie» en Erguël. La question de ce concours: comment se prénomment respectivement Cuche et Barbezat?

Les participants écriront leur réponse sur une carte postale, qu'ils enverront, jusqu'au jeudi 1er février prochain à minuit, le cachet postal faisant foi, à l'adresse suivante: «L'Impartial», Service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Tirés au sort parmi les auteurs des réponses exactes parvenues dans les délais, les six gagnants seront avertis personnellement. (Imp)

## Rapport biennois sur l'Exposition 2001

### Remous autour de sa publication

L'exécutif biennois a pris connaissance hier du rapport final «Expo 2001 - Arteplage Bienne». Le Conseil municipal a également nommé la juriste Barbara Labbé-Hofer coordinatrice pour le volet biennois de l'exposition nationale au sein de l'administration de la ville.

Le rapport final sur l'Arteplage biennois, élaboré par un groupe de travail dirigé par le directeur de l'Ecole d'ingénieurs Frédy Sidler, sera présenté le 20 février prochain, a indiqué la Chancellerie de la ville. Dans un premier temps, M. Sidler avait prévu de

le rendre public hier à l'occasion de la conférence de presse hebdomadaire du Conseil municipal.

Mais l'exécutif biennois a préféré supprimer sa traditionnelle séance d'information afin de ne pas court-circuiter l'Association exposition nationale, a indiqué à l'ATS le vice-chancelier Pio Pagani. Celle-ci doit en effet présenter à la presse l'étude de faisabilité du projet le 13 février prochain à Berne.

Le groupe de travail biennois avait déjà suscité des critiques au sein de l'Association exposition nationale en septembre der-

nier. Il avait alors diffusé un communiqué affirmant que Bienne entendait miser sur la communication comme thème directeur pour sa contribution à l'Expo 2001. L'association n'avait pas apprécié de ne pas avoir été consultée avant la publication de ce communiqué.

En rendant son rapport final sur l'Arteplage de Bienne, le groupe de travail biennois a désormais terminé son mandat. D'ici à la décision des Chambres fédérales sur le crédit pour l'Expo 2001, la coordination sera assurée par la juriste Barbara Labbé-Hofer. (ats)

## Villeret: redistribution des départements

### Les écoles changent de chef

Le Conseil municipal a récemment procédé à la redistribution des départements et décidé d'engager un nouveau garde-police.

Marie-Claude Briemann faisant son entrée à l'exécutif, qui succède à Jean-Pierre Gerber, une nouvelle répartition des départements s'imposait. Elle s'est faite sans grands changements pourtant, seul Thierry Sartori ayant souhaité laisser les écoles pour le Département du service de défense, de la PC et des constructions. Mme Briemann s'est donc vu confier le Dicastère des écoles et des bâtiments scolaires.

La répartition actuelle est donc la suivante:

● Finances, agriculture, police et surveillance générale: Ulrich Kämpf, maire (suppléant: Claude Blanc).

● Travaux publics, cimetières, hygiène publique et développement économique: Claude Blanc, vice-maire (U. Kämpf).

● Prévoyance sociale, tutelles, santé, tourisme et embellissement: Gisèle Zwahlen (B. Wallther).

● Epuration des eaux, déchets, alimentation en eau, exploitation forestière, culture: Michel Bourquin (T. Sartori).

● PC, service de défense, constructions, armée, complexe communal: Thierry Sartori (M. Bourquin).

● Aménagement du territoire, urbanisme, éclairage, bâtiments locaux: Bernard Walther (M.-C. Briemann).

● Enseignement, écoles, formation, bâtiments scolaires: Marie-Claude Briemann (G. Zwahlen).

Le calendrier des séances du Conseil et des assemblées communales a par ailleurs été établi, une assemblée extraordinaire étant d'ores et déjà prévue pour avril prochain.

### POSTE AU CONCOURS

Pour des raisons de maladie, M. Wittwer, garde-police et concierge du collège, s'est vu contraint de réduire son activité. Après plus de 13 années de bons et loyaux services, il ne peut plus travailler qu'à mi-temps.

Le Conseil municipal a décidé de mettre au concours le poste d'agent de police et concierge du collège, avec engagement au 1er mai ou au 1er juin prochains, tout en confiant à M. Wittwer divers travaux qui l'occuperont à 50%.

L'exécutif a par ailleurs nommé les deux derniers membres de la Commission de la bibliothèque, à savoir Gabrielle Lachat et Janine Jeanrenaud.

Signalons enfin que l'information de la nouvelle bibliothèque municipale et scolaire vient de commencer. (mw)

### Rédaction

#### du JURA BERNOIS

Dominique EGGLEL

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Nicolas CHIESA

Tél/fax: 039/41 22 22

## BRÈVES

### Villeret

#### Attention à la plainte!

Les voyers de Villeret ont eu la désagréable surprise de constater, récemment, que deux des pieds de la salieuse avaient disparu. Cet engin repose en effet sur quatre supports, lorsqu'elle n'est pas utilisée, ce qui permet son chargement aisé sur l'Unimog. Une bien mauvaise plaisanterie, qui débouchera sur le dépôt d'une plainte. A moins que l'auteur ne remette ce matériel en place au plus vite. (mw)

### Moutier

#### Hôtel centenaire

Un des plus anciens établissements publics de la cité prévôtise, à savoir l'Hôtel Suisse, souffle cette année ses 100 bougies. La Croix-Bleue avait fait construire cet édifice, qui est en mains de la famille Brioschi depuis un demi-siècle. (kr)

### Berne

#### Nomination universitaire

Le gouvernement biennois vient de nommer le Dr Hugo Saner, actuellement privat-docent, professeur titulaire de médecine interne et plus particulièrement de cardiologie. Il prendra ses fonctions au début du mois de mars. (oid)

## AGENDA

### Saint-Imier

#### Venez danser!

Pour son premier rendez-vous de l'année, l'organisation des thés dansants, que propose Pro Senectute, fera halte à Saint-Imier, au Buffet de la Gare, le mercredi 31 janvier, dès 14 h 30 et jusqu'à 17 h environ. (sp)



### Radio Jura bernois

6.00 Amorce. 6.50 RJBulle. 7.45 Jeu. 8.00 Journal. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.05 Dédicaces. 9.30 Chronique TV. 10.00 Lotoboule. 10.30 Sport Hebdo. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Musique populaire. 14.00 100% musique. 17.00 Métro Dance. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Topscore, Viège-Moutier, St-Imier-Uni Neuchâtel, Fr. Montagnes-Court. 23.00 100% Musique.



### Radio Jura bernois

9.00 Flash info + sports. 9.05 Religion. 9.30 Rediffusion magazine. 11.00 Histoire d'en rire. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 RJB Week-end. 14.00 100% musique. 17.00 Métrotop. 18.00 Journal. 18.30 Disques à la demande. 20.00 100% musique.



Faits marquants de la police jurassienne en 1995

# Bond de la drogue juvénile

Une progression de 600% de la drogue chez les écoliers jurassiens – un bond qui ne manque pas d'inquiéter –, un excellent taux de réussite (25%) dans les cas élucidés de cambriolages, une baisse des prises aux radars et un tassement au niveau des accidents de la route: voilà les faits marquants de la police jurassienne en 95. Mais, pour la gendarmerie du nouveau canton, l'horizon s'appelle «Police 2000» avec une réforme complète. A la clef, moins de chefs et davantage d'hommes sur le terrain...



Sur les routes jurassiennes en 95

Un peu moins d'accidents mais quatorze morts à déplorer.

(Impar-Gogniat)

C'était hier à Courtemelon le grand rapport du commandant Dula, le patron de la police jurassienne, accompagné par le ministre Hêche. Coup d'œil sur ce rapport.

**Drogue juvénile:** Le bond le plus spectaculaire dans la criminalité est sans contexte lié aux affaires de stupéfiants (plus 88%). Une quarantaine de trafiquants ont été arrêtés. Cette hausse est à mettre en rapport avec les enquêtes menées dans les écoles jurassiennes où la police n'avait jamais mis le nez.

Ce qui inquiète Bernard Dula, c'est de voir des écoliers de 12 ans fumer du haschisch,

sachant que c'est le premier pas vers la drogue dure. On notera que le groupe «stup» s'est occupé aussi de mariages blancs et de blanchiment d'argent.

**Cambriolages:** L'an passé, le nombre de cambriolages a de nouveau augmenté pour atteindre 356 cas (quasi un par jour) soit une hausse de 26% par rap-

port à 94. Fait réjouissant toutefois dans ce domaine: la police a réussi à élucider un quart des cas, un taux supérieur à la moyenne suisse. A noter qu'une partie importante des cas identifiés est à mettre au titre de délinquants locaux dont de nombreux récidivistes.

**Accidents:** Le nombre d'acci-

dents (616) et de blessés (284) a légèrement diminué. Par contre, on a déploré davantage de victimes (14) contre 6 et 9 les deux années auparavant. On est toutefois loin du triste record de 1992 (21 tués sur la route). Pourtant, la police jurassienne a procédé à autant de contrôles radar (plus de 60.397 véhicules

contrôlés) avec un taux d'infractions (5,2%) qui s'affiche à la baisse.

**Police 2000:** D'après les estimations, la police jurassienne aurait dû engager 40 agents supplémentaires en vue de l'ouverture de la Transjurane. Mais la Confédération a coupé abruptement les subventions pour la police des autoroutes.

Reste à engager une réforme profonde du corps de police. Cela se traduira par davantage de souplesse et moins de chefs. La brigade routière sera supprimée et les agents seront polyvalents. Deux patrouilles (une en Ajoie, l'autre dans la vallée) circuleront 24 heures sur 24. But de cette réforme: limiter le nombre d'engagements au vu du budget de l'Etat. La police jurassienne compte à ce jour 114 policiers dont 13 en vue de la N16.

**Poste de saignelégier:** «J'ai décidé d'intervenir aux Franches-Montagnes pour changer l'image et l'esprit de la gendarmerie du Haut-Plateau. J'ai procédé à une première mutation forcée». Voilà ce qu'a déclaré Bernard Dula sur le poste de Saignelégier. Il a précisé: «Les agents des Franches-Montagnes ont toujours bien travaillé dans l'esprit ancien de la police. Mais ils ne sont pas forcément prêts à faire de la prévention et de la présence. Ils attendent que l'événement survienne.» Le chef veut donc un engagement plus grand et il n'exclut pas d'autres mutations... Mgo

## Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Déconfiture immobilière Valse des ventes

Du côté de Porrentruy, l'immeuble du chemin des Bains appartenant à Philippe Vernier, actuellement installé à Lully, sera mis en vente à la mi-mars. Il s'agit de huit appartements évalués par l'expert 690.000 francs. Du côté de Delémont, la déconfiture de Réfa Bau AG sis à Zoug débouche sur la vente de ses immeubles à la rue des Moulins. L'expert estime l'ensemble à 6,9 millions. (mgo)

### Atelier de Courtemaître Réaction syndicale

La section jurassienne de la FTMH a réagi suite à la décision d'Hélios Charpillot S.A. de transférer l'atelier de Courtemaître à Bévillard. «Cette délocalisation qui frappe une quinzaine de travailleuses et travailleurs a été décidée sans aucune concertation» avance le syndicat qui a demandé une entrevue à la direction dans les plus brefs délais. L'atelier de Courtemaître a occupé jusqu'à 40 personnes. Il existe depuis 1972 et il s'est beaucoup investi pour décrocher la norme ISO 9002. «Les travailleurs s'estiment aujourd'hui mal récompensés» conclut la FTMH. (Mgo)

### J'ÉCOUTE... 1008 FRÉQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.30 Flash FJ. 6.58 Ephéméride. 7.00 Infos FJ. 7.05 Le journal du matin 7.15 Les étoiles de Didier Walzer. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 8.45 Le mot de la semaine 9.00 Flash FJ. 9.50 Jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Le joker. 11.00 Flash FJ. 11.05 Le joker. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.50 Patois. 13.00 Accordéon. 13.15 Juke-box 17.00 Flash FJ. 17.05 A vos marques. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. A vos marques. 18.30 Titres. 18.31 Samedi sport. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 A vos marques. Sport. 23.00 Flash Sport. 23.05 Confidances. 01.30 Trafic de nuit.

### J'ÉCOUTE... 1008 FRÉQUENCE JURA

7.00 Flash FJ 7.05 Juke-box 8.00 Info FJ 8.05 Juke-box 9.00 Flash FJ 9.05 Dimanche dédicaces 10.00 Flash FJ 10.05 Pronostics PMU 10.07 Dimanche dédicaces 10.15 Odyssée du rire 11.00 Flash FJ 11.05 Laissez chanter le français 11.15 Les grandes légendes de la chanson 11.30 Pronostics PMU 11.32 Les commérages ou les délires de ristretto 11.45 Les étoiles de Didier Walzer 12.00 Titres 12.15 Jura midi 12.35 Météo 12.37 Sports 12.45 Carnet rose 12.50 Histoires de mon pays 13.00 Juke-box 17.00 Flash FJ 17.05 Flash FJ 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.31 Clé de sol 19.31 Arrêt sur village 23.00 Les soirées 0.00 Trafic de nuit

## Porrentruy

# Le Conseil de santé publique entend jouer un rôle accru

Au cours d'une conférence de presse donnée à Porrentruy, le président du Conseil de la santé publique le Dr Michel Périat a expliqué pour quelles raisons ce Conseil entend jouer un rôle plus en vue à l'avenir.

Prévu par la Constitution comme un organe consultatif au profit du Gouvernement, le Conseil de la santé publique (CSP) s'est vu conférer des prérogatives nouvelles, à la suite de l'adoption de la nouvelle loi sur les hôpitaux.

Le CSP compte désormais 18 membres, dont un tiers de représentants des communes qui ont, par cette voie, leur mot à dire sur la politique hospitalière. Auparavant, les communes, qui participent de manière impor-

tante à la couverture des excédents de charges des hôpitaux, agissaient au sein des syndicats de communes anciennement propriétaires des hôpitaux repris aujourd'hui par le Centre de gestion hospitalière.

### SOUICIS DES USAGERS

Le CSP comprend en outre des représentants des médecins, du personnel soignant et des usagers, notamment par la Fédération des consommatrices. Le CSP entend améliorer l'information sur ses activités et aller au-devant des désirs des citoyens qui souvent méconnaissent les réalités de la santé publique.

Dans les circonstances actuelles, la forte hausse des primes d'assurance-maladie et le coût des hospitalisations

extérieures constituent deux problèmes préoccupants que le CSP examinera. Il se propose aussi, en fonction des nouvelles dispositions légales, «d'identifier les imperfections du réseau sanitaire, ainsi que les besoins non satisfaits et d'adresser des propositions au Département de la Santé, en vue de remédier aux lacunes constatées».

### RECHERCHE DE SOLUTIONS

Siégeant auparavant deux fois par année seulement, le CSP entend accroître la fréquence de ses séances, afin de suivre de près l'actualité sanitaire et de jouer un rôle plus actif, dans la définition de la politique sanitaire et surtout dans la recherche de solutions aux problèmes qu'elle soulève. V. G.

## Cour pénale du Tribunal cantonal

# Après des coups de couteaux la justice tranche

La Cour pénale du Tribunal cantonal a confirmé hier le jugement du Tribunal correctionnel de Delémont condamnant un demandeur d'asile turc à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à huit ans d'expulsion de Suisse, sous la prévention de lésions corporelles graves pouvant entraîner la mort.

Les faits datent de septembre 1986. Dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile, à Delémont, au cours d'une bagarre, un ressortissant indien avait reçu des coups de couteau au ventre. L'enquête avait dirigé les soupçons sur un ressortissant turc habitant alors dans le cen-

tre d'accueil mais qui avait entretemps quitté la Suisse.

C'est à la suite d'une bagarre survenue dans un bar en Suède que le prévenu a été arrêté par la police, avant de faire l'objet d'une extradition à la demande de la justice jurassienne. Le prévenu avait alors fait recours contre le jugement du Tribunal de Delémont.

### PEINE MAINTENUE

Son avocat d'office a invoqué hier des lacunes de la procédure, avançant que le prévenu n'avait jamais été confronté aux témoins qui l'ont dénoncé. Il mettait ainsi en doute la culpabilité de son client pour lequel il de-

mandait une indemnité de 20.000 francs, outre l'acquiescement.

Accusant l'avocat «de se moquer de la justice», le président de la Cour a rappelé que le procureur a demandé le maintien de la condamnation. Dans son jugement, la Cour a en effet maintenu la peine de 6 mois avec sursis pendant deux ans et refusé l'octroi de toute indemnité, bien que le prévenu ait déjà subi plus de cinq mois de détention préventive.

La Cour a encore décrété l'expulsion de Suisse du prévenu, pendant huit ans. Le prévenu avait déjà subi plus de 5 mois de prison préventive. V. G.

## Eleveurs de la tachetée rouge en assises

# Des nouveaux canons

Révolution dans le monde du pis. Réunis hier à Glovelier, une centaine d'éleveurs jurassiens de la tachetée rouge ont accepté, sans enthousiasme il est vrai, l'émergence de nouveaux critères dans l'estimation de leurs bêtes: la description linéaire qui dégage des critères beaucoup plus pointus. Mais, revers de la médaille, l'éleveur devra sortir aussi davantage son crapaud...

Aujourd'hui, sur les places de concours, les belles à cornes sont jugées selon 4 ou 5 critères déterminés. L'appréciation linéaire va beaucoup plus loin avec un descriptif précis du sujet, en tenant compte des valeurs d'élevage, des performances...

### PLUS CHER

«Avant, on gagnait une prime en se présentant aux concours. Demain, il faudra déboursier pour faire évaluer sa bête par un expert». Voilà la réflexion d'un éleveur hier à Glovelier. En effet, cette estimation «privée» coûte une taxe de base de 50 francs puis 10 francs par vache expertisée.

Le canton entend donner la même prime pour l'appréciation linéaire que pour une bête présente en concours. Ce montant n'est pas élevé (5 à 6 francs). Hier à Glovelier, les éleveurs ont accepté cette innovation mais sans enthousiasme. Chacun reste libre de faire ce qu'il entend. Mais, on le sent, ces nouveaux canons de beauté seront la formule de l'an 2000.

Ceci dit, le président de cette Fédération, Raphaël Chapuis de Roche d'Or, a mis le doigt sur la chute des prix. «On est revenu à 50 ans en arrière avec une perte de 1000 francs par tête. La situation devient grave et il y a de la manif dans l'air».

Il note toutefois le succès de l'exposition Arc jurassien en avril et celle des taureaux en automne sur la place de Saignelégier. Quant au gérant Gérard Monnot, il prône la qualité en avançant que, pour l'exportation, «notre génétique a de l'avenir». Ses récentes visites en Allemagne l'ont convaincu qu'il s'agit là de marchés porteurs. Mgo



Le concours de taureaux à Saignelégier

Il sera reconduit cette année au vu de son succès.

(Impar-Gogniat)

## PARUTION MENSUELLE...

**OFFICE DU TOURISME DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES:** Espace 1, Place Le Corbusier, lundi-vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30; samedi de 9 h à 12 h. ☎ 24 20 10. Fax 24 20 14.

**BOIS DU PETIT CHÂTEAU:** tous les jours, 6 h 30-17 h.

**PISCINE DES ARÊTES:** lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

**ADC,** Association pour la défense des chômeurs: Serre 90, ☎ 23 96 33. Permanence avec café-contact, lundi-vendredi, 14-17 h; dîner tous les mardis dès 12 h.

**SERVICE D'AIDE FAMILIALE:** Collège 11, ☎ 28 22 22, lundi-vendredi 8-12 h, 14-16 h.

**PLANNING FAMILIAL:** Sophie-Mairet 31, ☎ 27 20 91, lundi 12-18 h, mardi, vendredi 15-18 h, mercredi 15-19 heures.

**CONSULTATIONS CONJUGALES:** ☎ 28 28 65.

**ÉCOLE DES PARENTS:** Jardinière 15. Inscriptions pour garderie du mardi, ☎ 26 63 52; du vendredi, 26 72 12 ou 26 41 13.

**PARENTS ANONYMES,** Groupe entraide pour parents: ☎ 26 89 94.

**PARENTS-INFORMATION:** ☎ 23 56 16, lundi 18-22 h, mardi + mercredi 9-11 h, jeudi 14-18 h.

**MCPJN,** Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelais: aide en cas de séparation ou de divorce, case postale 337, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tous les mardis 18 h 45-20 h, rue du Collège 9 (rez-de-chaussée).

**ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES NEUCHÂTELOISES:** permanence téléphonique pour tout le canton, ☎ 28 53 54.

**GROUPE ALLAITEMENT:** ☎ 28 22 82 et 28 26 82, 038/53 44 15.

**CRÊCHES:** de l'Amitié, Manège 11, lundi-jeudi, 6 h-18 h 30, vendredi, 6-18 h, ☎ 28 64 88; Beau-Temps 8, lundi-jeudi, 6 h 30-18 h 30, vendredi 6 h 30-18 h, ☎ 26 87 77; garderie La Farandole, Numa-Droz 155, lundi-vendredi, 6 h 30-18 h, ☎ 23 00 22; halte garderie Les petits loups Progrès 13, lundi-vendredi 7 h-18 h 30, ☎ 28 12 33; Kid club Béat, Chapeau-Rablé 50, ☎ 26 84 69; NURSÉRIE: Petit Nounours Nurserie, Jardinière 91, ☎ 23 77 37.

**MAMAN DE JOUR:** Marché 4, ☎ 28 27 48; lundi, mardi et jeudi 9-11 h.

**CENTRE DE LOISIRS** pour enfants: ferme Gallet, lundi-mardi-jeudi-vendredi 16-18 h, mercredi 15-18 h, ☎ 23 96 44.

**SERVICES CROIX-ROUGE:** Paix 71, ☎ 23 34 23. Conseils diététiques et service de garde de malades, 7 h 30-11 h 30. Consultations pour nourrissons lundi-mardi et vendredi 13 h 30-16 h 30. Garde d'enfants malades à domicile, ☎ 23 34 32. Baby-sitting, Paix 71, ☎ 23 34 23, de 7 h 30 à 11 h 30.

**SOINS À DOMICILE:** tous les jours, ☎ 27 63 41.

**STOMATHÉRAPIE:** soins à domicile, Collège 9, ☎ 28 44 80.

**ALLÔ CANCER:** ☎ 155 42 48, du lundi au vendredi de 16 h à 19 h. Pour les personnes atteintes du cancer, leurs proches et ceux qui souhaitent en savoir plus sur cette maladie. Gratuit et anonyme.

**LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE:** Serre 12, ☎ 28 54 55, lundi-vendredi.

**INFORMATION DIABÈTE:** Paix 75, lundi et vendredi après-midi; secrétariat lundi-vendredi 14-17 h 30, ☎ 23 13 55.

**PRO INFIRMIS:** Marché 4, ☎ 28 83 28, lundi-vendredi.

**SEREI:** Service d'entraide pour handicapés. Moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, ☎ 26 04 44.

**GROUPE DE MAINTIENANCE CARDIO-VASCULAIRE:** entraînements: lundi 17 h, mercredi 12 h, au Centre Numa-Droz. Renseignements: ☎ 23 65 13 ou 31 30 93.

**BOULANGERIE 3e ÂGE:** Serre 69, lundi-vendredi 14-17 h.

**VESTIAIRE CROIX-ROUGE:** Paix 73, mercredi 14-18 h 30, jeudi 14-18 h.

**CSP:** ☎ 28 18 19. Habillerie, Soleil 2, mercredi et vendredi 14-18 h, samedi 9-11 h. Vieux puits: Puits 1, mercredi et vendredi 14-18 h, samedi 9-11 h. Boutique du Soleil, angle Versoix-Soleil, mardi-vendredi 14-18 h, samedi 9-11 h. Bouquiniste, Soleil 2, mardi-vendredi 14-18 h, samedi 9-11 h.

**PRO SENECTUTE:** lundi-vendredi. Service social, gymnastique, natation, Léopold-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

**AVIVO:** ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

**CLUB DES LOISIRS:** pour personnes du 3e âge, ☎ 28 23 02.

**ACCUEIL DU SOLEIL:** Serre 67, lundi, mardi, mercredi, vendredi (après-midi).

**TOXICOMANIE, CENTRE DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT:** Hôtel-de-Ville 27, ☎ 28 01 28, lundi à vendredi 8-12 h, 14-18 h. Urgences: s'adresser au médecin de service.

**LE SEUIL:** Industrie 22, ☎ 28 52 42, lieu d'accueil pour personnes toxicomanes. Permanences: lundi, mercredi et jeudi de 17 h à 19 h; mardi et vendredi de 14 h 30 à 19 h.

**CLAIRE-VOIE:** groupe d'accueil pour les proches de toxicomanes. Réunions tous les mercredis à 19 h 45, rue des Fleurs 15, permanence téléphonique ☎ 23 60 81, rens. C.P. 776, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**SERVICE MÉDICO-SOCIAL:** Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lundi à vendredi.

**ALCOOLIQUE ANONYMES:** ☎ 23 24 06.

**GROUPE FAMILIAL AL-ANON** (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 24 15 35, 24 heures sur 24.

**AIDE AUX VICTIMES D'ABUS SEXUELS:** Serre 12, lundi à vendredi 8-11 h; lundi 16-20 h; mardi, jeudi 14-18 h, ☎ 28 79 88.

**CONSOMMATEURS-INFORMATION** et Conseils en budget: Grenier 22, lundi 14-17 h, ☎ 23 37 09.

**CONSULTATIONS JURIDIQUES:** Serre 67, jeudi 16-19 h.

**CENTRE SOCIAL PROTESTANT:** Temple-Allemand 23, consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, matin: lundi à vendredi 8-12 h, après-midi: lundi à jeudi 13 h 30-17 h 30, vendredi 14-17 h 30, ☎ 28 37 31.

**CONFÉDÉRATION ROMANDE DU TRAVAIL:** permanences syndicales, lundi 19-20 h, Léopold-Robert 83, ☎ 23 30 50.

**ENTRAIDE-CHÔMAGE-SERVICES:** écoute, conseils, recours. J.-Droz 12, école-club Migros, 1er étage, salle 11. Case postale 658, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 23 56 24 (répondeur). Permanence, vendredi de 14 h à 17 h.

**PERMANENCES DE CONSULTATION ET INFORMATION:** pour ressortissants de langue turque, tous les vendredis 16-18 h, Parc 11, Neuchâtel; langue portugaise tous les mercredis 17 h 30-19 h 30, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, tous les jeudis 17 h 30-19 h 30, Cure 2, La Chaux-de-Fonds; Europe de l'Est, tous les jeudis 17-19 h, Gare 3, Neuchâtel.

**SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX:** Hôtel-de-Ville 9d, ☎ 28 64 24, 23 32 70, 28 57 35, 26 48 78, 28 17 06 tous les jours.

LA CHAUX-DE-FONDS  
☎ (039)LE LOCLE  
☎ (039)MONTAGNES  
NEUCHÂTELOISES  
☎ (039)

## ... À CONSERVER

**SIDA-INFO:** Pesex, ☎ 31 13 13 (test anonyme sur rendez-vous). Secrétariat: ☎ 31 49 24.

**INFORMATION DIABÈTE:** Passage Max-Meuron 6, sur rendez-vous, ☎ 24 68 01.

**ASSOCIATION ALZHEIMER SUISSE:** ☎ 25 24 89, lundi à vendredi, 14-16 h 30.

**SOS ALCOOLISME:** ☎ 25 19 19.

**ALCOOLIQUE ANONYMES:** ☎ 42 23 52.

**SOS FUTURES MÈRES:** ☎ 42 62 52, 24 heures sur 24.

**CENTRE SOCIAL PROTESTANT:** rue des Parcs 11, consultations sociales, juridiques, conjugales; lundi à vendredi ☎ 25 11 55.

**MCNP:** Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs, soutien et conseils dans les cas de divorce, case postale 843, 2001 Neuchâtel, ☎ 31 12 76.

**PARENTS-INFO:** ☎ 25 56 46, lundi 18 h-22 h, mardi et mercredi 9-11 h, jeudi 14-18 h, ou ☎ 039/23 56 16.

**PRO SENECTUTE:** Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 24 56 56. Repas à domicile, ☎ 25 65 65 le matin. Service animation, ☎ 25 46 56 le matin.

**LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE** et soins à domicile: lundi à vendredi 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.

**AIDE ET SOINS:** à domicile: ☎ 531 531, lundi à vendredi 10-12 h, 15 h 30-17 h.

**MAMAN DE JOUR:** ☎ 53 24 78.

**PROTECTION DES ANIMAUX:** ☎ 53 11 65.

**POLICE CANTONALE:** ☎ 61 14 23.

**SOINS À DOMICILE:** lundi à vendredi 14-16 h; Aide familiale 8-10 h, ☎ 63 20 80.

**OFFICE DU TOURISME:** place de la Gare 16, ouvert lundi à vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ☎ 61 44 08 (7 jours sur 7).

**BABY-SITTING:** ☎ 61 17 29.

**CENTRE DE RENCONTRE:** ☎ 61 35 05.

**PRO SENECTUTE:** Grand-Rue 7, lundi et jeudi matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

**MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA:** Groupes, visites tous les jours sur rendez-vous, 63 30 10. Dimanche 14 h et 16 h, pour tous.

**ÉCOMUSÉE DE LA HAUTE-AREUSE:** circuit didactique jusqu'à la source de l'Areuse jusqu'à fin octobre. Visites sur rendez-vous des anciennes et de la nouvelle centrale hydraulique, ☎ 61 33 16 ou 155 09 00.

**OFFICE DU TOURISME:** avenue de la Liberté, Moutier, lundi à vendredi 9-12 h, 14-18 h, samedi 9-11 h 45, ☎ 032/93 64 66.

**SERVICE SOCIAL** (information, renseignements et conseils): Office central, Fleur-de-Lys 5, 2608 Courtelary, ☎ 039/45 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, ☎ 039/45 17 10. Office régional, H.-F.-Sandoz 14, 2710 Tavannes, ☎ 032/91 19 71. Office régional place du Marché 3, 2520 La Neuveville, ☎ 038/51 53 46.

**SERVICE PSYCHOLOGIQUE** pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique: consultations St-Imier, ☎ 039/41 13 43; Tavannes, ☎ 032/91 40 41.

**CENTRE SOCIAL PROTESTANT:** service de consultation personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.

**PRO SENECTUTE:** service d'information et d'action sociale pour personnes âgées, rue du Pont 4, Tavannes, lundi à vendredi 8-12 h, 14-17 h, ☎ 032/91 21 20.

**«CONTACT»,** Service d'aide et de prévention pour questions de drogue et d'alcool: Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi Tramelan, St-Imier, Moutier, La Neuveville). Accueil, lundi à vendredi 8-12 h, 14-18 h, ☎ 032/91 15 16.

**ACCORD SERVICE** accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades: ☎ BIS Courtelary ☎ 039/45 17 17.

**CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS:** lundi et mardi 14-18 h, mercredi 9-12 h, 14-19 h, jeudi 14-19 h, vendredi 9-12 h, 14-18 h.

**SYNDICAT D'INITIATIVE D'ERGUEL (SIE):** bureau officiel de renseignements, Rue du Marché 6 (pour les horaires, voir C.C.L.), ☎ 41 26 63.

**POLICE CANTONALE:** ☎ 41 50 00.

**POLICE MUNICIPALE:** ☎ 424 433.

**SOINS À DOMICILE:** du Haut-Vallon: ☎ 41 31 33. Permanence au local de la Pelouse, lundi à vendredi 13 h 30-14 h 30.

**PLANNING FAMILIAL:** Les Fontenayes 27, ☎ 422 455. Entretien sur rendez-vous.

**AIDE FAMILIALE:** ☎ 41 33 95, 15 h 30-17 h 30 et 41 38 35 (urgences).

**A.A. ALCOOLIQUE ANONYMES:** 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

**POLICE CANTONALE:** ☎ 44 10 90.

**ADMINISTRATION:** district: ☎ 44 11 53.

**SOINS À DOMICILE:** ☎ 44 18 88.

**BUREAU DE RENSEIGNEMENTS:** Grand-Rue, ☎ 97 57 09.

**POLICE CANTONALE:** ☎ 97 40 69.

**POLICE MUNICIPALE:** ☎ 97 41 21 jour et nuit.

**SERVICE D'AIDE ET DE MAINTIEN À DOMICILE:** ☎ 97 68 78; permanence aide familiale, lundi à vendredi 9-10 h; soins à domicile, tous les jours 14-15 h.

**LANDAU-SERVICE:** Collège 11, vendredi de 15 h 30 à 16 h 30, sauf vacances scolaires, ☎ 97 62 19 et 97 45 12.

**SOS TOX:** aide aux parents de toxicomanes, Grande-Rue 36, ☎ 91 15 17, tous les lundis de 19 h 30 à 21 h 30.

**OFFICE DU TOURISME** des Franches-Montagnes, Saignelégier: lundi à vendredi 9-12 h, 14-18 h, samedi 9-12 h, 15-17 h, ☎ 039/51 21 51. Fax ☎ 039/51 22 69.

**SERVICE SOCIAL** des Franches-Montagnes: puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmités. Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 039/53 17 66/67.

**TRANSPORT HANDICAPÉS** service «Kangourou»: Delémont, ☎ 066/22 85 43 ou 22 77 15.

**DÉPÔT-ATELIER** de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, ☎ 066/22 60 31.

**SOS FUTURE MAMAN:** ☎ 066/22 26 26, 24 heures sur 24.

**MUSÉE DE L'AUTOMOBILE:** lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Week-ends 10 h à 18 h.

**MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME:** Auberge du Peu-Péquignot, ouvert tous les jours sauf le mardi.

**PISCINE:** lundi 13 h 30-21 h; mardi à vendredi 10-21 h; samedi et dimanche 10-18 h.

**SYNDICAT D'INITIATIVE** et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

**PRÉFECTURE:** ☎ 51 11 81.

**POLICE CANTONALE:** ☎ 51 11 07.

**SERVICE SOCIAL** tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

**BABY-SITTING** Croix-Rouge: ☎ 51 17 62, 032/91 93 35.

**SERVICE DE TRANSPORT** Croix-Rouge: ☎ 51 17 62 ou 51 16 78.

**FONDATION LES CERLATEZ,** étude, information et protection des tourbières: mercredi à dimanche, 13 h 30-17 h 30; visites guidées pour groupe sur demande.

NEUCHÂTEL  
☎ (038)VAL-DE-RUZ  
☎ (038)VAL-DE-TRAVERS  
☎ (038)FLEURIER  
☎ (038)TRAVERS  
☎ (038)SAINT-SULPICE  
☎ (038)

## JURA BERNOIS

SAINT-IMIER  
☎ (039)COURTELARY  
☎ (039)TRAMELAN  
☎ (032)TAVANNES  
☎ (032)

## CANTON DU JURA

MURIAUX  
☎ (039)LE NOIRMONT  
☎ (039)SAIGNELÉGIER  
☎ (039)

Cinéma: «Land and freedom», de Ken Loach

# Un Anglais dans la guerre d'Espagne



Ken Loach, cinéaste britannique, venu du documentaire, travaillant d'abord pour la télévision (BBC ou Channel 4) qui sut lui permettre d'exploiter en priorité sur grand écran ses fictions, est maintenant mondialement connu. Un film rouge relie ses premières fictions, *Kes* (1970) et *Family life* (1972) à ses plus récentes, *Raining stones* (1993) et *Lady Bird*, *Lady Bird* (1994), le combat de «David» contre «Goliath», celui d'un être d'abord malmené contre la société puissante et injuste.



*Land and freedom* (Patrie et liberté) est son premier film tourné hors des îles britanniques, un assez grand spectacle à «costumes». Il adopte un point de vue clair, celui de militants du «Parti ouvrier d'unification marxiste» (POUM) contre les communistes orthodoxes «staliniens»

(usait-on déjà de cette expression en 1936?) qui contribuent à son élimination durant la guerre d'Espagne.

## LE COFFRET D'UN GRAND-PÈRE

A la mort de son grand-père, une petite-fille découvre un cof-

fret avec de la terre emballée dans un foulard rouge, des photos, des extraits de presse, des lettres, un journal intime, etc. Sur sa tombe, elle y lancera cette terre d'Aragon, ce symbolique foulard et dressera son poing pour rappeler que le fascisme ne devrait passer nulle part. (Uo-

pie! Le fascisme reste installé assez largement!) Elle a compris qui était son grand-père. David (Ian Hart), chômeur à Liverpool communiste orthodoxe, décide de se rendre en Espagne pour se battre avec ceux qui luttent contre les ennemis franquistes de la République. Les militants du POUM, souvent anarchistes, formèrent les célèbres Brigades internationales, plus efficacement décimées par les «staliniens» que les «franquistes» et leurs alliés.

## AFFRONTLEMENTS IDÉOLOGIQUES

A travers les découvertes d'une jeune fille de 1995, on va donc suivre un groupe d'une quinzaine de femmes et d'hommes en Aragon. Durant des temps de pause, les militants du POUM et les habitants des lieux vont discuter de la propriété collective des terres, des moyens de production, non sans s'affronter idéologiquement. L'égalité des femmes et des hommes qui s'entraînent d'abord avec des fusils de bois, s'interrogent sur la discipline, la hiérarchie, sera de

courte durée. Blessé, David est soigné à Barcelone où il assiste à des affrontements entre le POUM et les «staliniens». Bianca, sa compagne, l'y rejoint. Il devra pourtant prendre sur lui pour déchirer sa carte de PC et rejoindre ses amis dans la montagne. Film politique, *Land and freedom* est aussi un film d'amour et d'amitié.

Il y a certes quelques combats, des mouvements de foule. On y voit peu les franquistes. Loach s'intéresse aux «David» du POUM contre les «Goliath» orthodoxes. Il place sa caméra à hauteur de femmes et d'hommes, avec simplicité, évitant toute caricature, revenant constamment à la petite-fille, filtre de sa sensibilité. *Land and freedom* est un film généreux, sincère, beau, bien documenté, précis qui touche et séduit tant par son élégance et son efficacité que par le «regard» engagé et lucide porté sur la réalité et les gens...

Freddy LANDRY

● abc, La Chaux-de-Fonds, de dimanche 28 janvier au dimanche 4 février 1996

## RADIO

### Chantons en français!

Une vive polémique s'est instaurée en France au début de cette année lors de l'introduction de quotas en matière de chansons d'expression française sur le bon millier de radios que compte aujourd'hui l'Hexagone. La nouvelle loi oblige les stations à diffuser 40 % de disques chantés en français, dont la moitié réservée exclusivement à de jeunes talents.

Le but du gouvernement est très simple. Il s'agit d'endiguer la déferlante de la chanson anglo-saxonne, qui supprime toute diversité, pour imposer un brouet amorphe et insipide, où l'uniformité et l'indigence règnent en souveraines maîtresses. Comme on pouvait s'y attendre, on a assisté à une véritable levée de boucliers de la part des «marchands de bouillie anglo-saxonne» nous cassant les oreilles à longueur de journée sur les chaînes commerciales. L'association Musique France Plus, par la voix de son président Eric Baptiste, affirme qu'il est matériellement impossible de respecter les quotas imposés, faute de disques français et de jeunes talents en nombre suffisant.

On veut bien admettre pareille argumentation, mais on aimerait que l'on nous prouve, chiffres à l'appui, telle affirmation. D'autant que ces derniers jours, les déclarations contraires viennent d'être données par les milieux concernés. Sans vouloir entrer dans cette polémique, il faut toutefois s'interroger sur la raison de ces protestations. Elles révèlent en effet une situation catastrophique de la chanson française, alors qu'il y a une trentaine d'années, on avait connu un véritable âge d'or, avec les Brassens, Brel, Trenet, Greco, Barbara, Ferré, pour ne citer que quelques astres. On voit bien que la relève ne s'est pas faite et que les rares talents persévérant dans cette voie n'obtiennent aucun soutien de l'industrie discographique.

Dernier argument, plus pernicieux celui-là, des opposants aux quotas: on entraverait la liberté d'expression et l'on ferait acte de censure. Quelle hypocrisie! Car quand une industrie domine aussi outrageusement la production mondiale et occupe un monopole de 95 % environ de la diffusion, on aimerait bien que l'on nous dise où se trouve la liberté d'expression!

En revanche, nous admettons quelques modalités proposées par certains, comme l'extension à toute l'aire francophone. Pourquoi ne pas diffuser des chansons de Suisse, de Belgique, du Québec et d'Afrique? Pourquoi n'entendrait-on pas Henri Dès sur les ondes françaises alors qu'il vient enfin d'être découvert par les petits Français. Et pourquoi ne pas favoriser aussi les cultures européennes latines, germaniques et slaves. Décidément, les opposants aux quotas ont de quoi déblayer des montagnes de mauvaise foi et de mépris devant leur porte.

B.I.N.

## Main verte

# La mode est aux palmiers

Le kentia - plus connu sous le nom de «palmier» - a eu une très grande vogue au siècle dernier, sous Napoléon III notamment, et il est resté le grand ornement des jardins d'hiver jusqu'à la Première Guerre mondiale. Après une longue période d'oubli, il redevient à la mode et il constitue un élément décoratif de qualité avec ses feuilles d'un vert profond et brillant.

Que vous ayez donné à votre intérieur une ambiance victorienne, que vous préfériez les lignes austères ou bien encore un papier peint aux dessins géométriques, un palmier a toujours un très bel effet décoratif en apparence par la note gracieuse qu'il y apporte.

Le kentia, qui existe sous deux formes, *Howea belmoreana*, ou palmier frisé, aux feuilles gracieusement arquées se développant toujours vers le haut, et *Howea forsteriana*, qui ne s'en distingue que par des folioles un peu plus grandes et légèrement retombantes, est sans doute le plus connu des palmiers d'inté-

rieur. Comme il est assez tolérant quant aux conditions de culture, vous avez toutes raisons d'opter pour lui, même si la dépense est relativement importante.

Il demande de l'espace, car il peut atteindre deux mètres et demi de haut et s'étaler sur deux mètres quand il est adulte, mais on trouve des sujets plus petits dans le commerce, d'une cinquantaine de centimètres environ.

C'est une plante qu'il convient d'isoler pour qu'elle rende toute sa beauté, mais vous pouvez aussi l'associer à des plantes à feuilles pointues, comme le philodendron ou le cocotier nain.

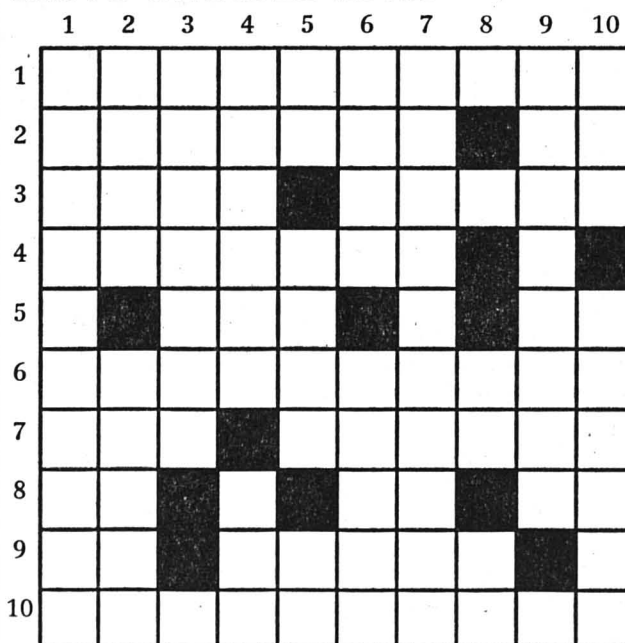
Les grands ennemis du kentia sont les araignées rouges et les cochenilles contre lesquelles on lutte avec des insecticides. Ses racines ne supportent pas une trop forte humidité, aussi le pot doit-il être bien drainé et la plante ne doit-elle être arrosée que modérément. Le kentia aime les expositions lumineuses, mais il doit absolument être abrité des

rayons directs du soleil qui entraînent la mort des jeunes pousses. Originaire d'Australie, où il pousse sous le couvert de la végétation environnante, il se plaira le mieux dans une pièce située à l'ouest et avec une température aux alentours de 16 degrés, été comme hiver. Il craint, comme toutes les plantes, les courants d'air.

Le kentia ne connaît pas de repos hivernal et il faut donc l'arroser régulièrement toute l'année, toujours avec de l'eau non calcaire pour éviter le brunissement de l'extrémité de ses feuilles. La terre du pot doit être humide, sans plus. Donnez lui de l'engrais liquide une fois par mois. Nettoyez ses feuilles régulièrement pour les débarrasser de la poussière, mais uniquement avec de l'eau non calcaire, de l'eau de pluie de préférence. N'utilisez pas de produits de nettoyage du commerce et n'écoutez pas ceux qui vous disent qu'il faut laver les feuilles des plantes au lait ou à la bière...

(ap)

## MOTS-CROISÉS No 758



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 757:

**Horizontalement:** 1. Enrouement. 2. Autres. 3. TF - Tâge - Cn. 4. Réé - Ho - Pan. 5. Alma - Trame. 6. Poète - Gril. 7. Ont - Mp - Toi. 8. Lé - Laos - Ne. 9. Saints. 10. Récolteurs. **Verticalement:** 1. Extrapoler. 2. Féline. 3. Ra - Emet - Sc. 4. Out - At - Lao. 5. Utah - Email. 6. Ergot - Pont. 7. Mêé - Rg - Ste. 8. Es - Part - Su. 9. Camion. 10. Tonneliers.

ROC 553

## Médaille d'or de la chanson

# Inscrivez-vous!

La Médaille d'or de la chanson de Saignelégier, qui aura lieu le 4 mai prochain, marquera trente ans de chanson. Un anniversaire que les organisateurs tiennent à partager avec leur public, fidèle ou nouveau, ainsi qu'avec les participants. Les intéressés, auteurs-compositeurs ou interprètes de la chanson francophone, peuvent s'inscrire dès maintenant à «Médaille d'or de la chanson», Vincent Vallat, 6, route de France, 2726 Saignelégier, où

toutes les informations nécessaires leur seront données. Notons qu'au vu de la participation de ces dernières années, une présélection sur cassette est envisagée, dans le but de garantir le niveau de qualité du concours. Pour cette édition, c'est un jury de professionnels qui choisira les lauréats, à l'issue de la soirée à la Halle-cantine, où la scène appartiendra à qui voudra bien tenter sa chance pour la prendre. (sg)

## Danse contemporaine à Genève

# Journées suisses

Les Journées de danse contemporaine suisse ont débuté hier, à Genève. Durant trois jours, les sept membres du conseil consultatif national noteront les œuvres. Sur cette base, les 25 membres du conseil artistique international sélectionneront un candidat suisse aux Rencontres chorégraphiques internationales (RCI) de Seine St-Denis (France).

Les lères Journées de danse contemporaine suisse sont nées des rencontres de 1994, destinées à sélectionner le candidat suisse aux RCI, bien-nales. Les organisateurs des journées genevoises, l'Association pour la danse contemporaine (ADC), en collaboration avec Pro Helvetia et l'Association suisse des danseurs et chorégraphes, ont voulu dépasser le cadre strict de la sélection aux RCI, pour offrir un pano-

rama plus large de la danse helvétique. Les sept chorégraphes suisses présélectionnés pour les RCI 1996 sont: Ariella Vidach, Laura Tanner, Philippe Saire, Ricardo Roza, Marianne Briod, Jaccard-Schelling et Bertinelli et Guilherme Botelho. Le conseil consultatif est composé de Marco Müller, directeur du Festival du film de Locarno, Christoph Rütimann, plasticien, Elda Guidinetti, écrivain, Alain Croubalian, journaliste et musicien, Bert de Raeymaecker, scénographe, Jurg Woodtli, directeur de la Gessnerallee à Zurich, et Gyslaine Delaunay, coprogrammatrice de la danse pour le Festival de la cité à Lausanne. Au total, le public pourra voir 19 spectacles durant trois jours à la salle Patino ou à la Maison des arts du Grütli. (ats)

## Un musée pour les enfants

Winterthour vient d'inaugurer un musée pour enfants, le «Kerala». Situé dans les murs du Musée des sciences naturelles, ce nouvel espace permet aux bambins de découvrir la nature tout en jouant. Ils pourront par exemple caresser des animaux, entendre des histoires ou ramper dans des terriers géants. Les enfants pour

ront en outre apporter leur propre contribution au musée, en exposant leurs trouvailles faites dans la nature. L'encouragement aux balades en forêt ou dans les champs devrait aider à vaincre la peur de la nature que certains enfants ressentent, selon les responsables du nouveau musée. (ats)





## CINÉMAS

LAND AND FREEDOM (de K. Loach avec I. Hart), 12 ans, dès dimanche, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LES TROIS FRÈRES (de D. Bourdon avec Les Inconnus), 12 ans, samedi et dimanche à 14 h 30. SMOKE (de W. Wang avec H. Keitel), tous les jours à 18 h. SHOW GIRLS (de P. Verhoeven avec E. Berkley), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, samedi aussi à 23 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
MADAME BUTTERFLY (de F. Mitterrand d'après l'opéra de G. Puccini), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 14 h 30, toutes les séances en V.O., s-t. fr.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka avec T. Lhermitte), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 14 h 30. LUNE DE FIEL (de R. Polanski), tous les jours à 17 h 45 en V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, samedi et dimanche à 14 h, 16 h 15, 18 h 30 et 20 h 45; dès lundi, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45 et 20 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
SHOW GIRLS (de P. Verhoeven avec E. Berkley), 16 ans, jusqu'à dimanche, tous les jours à 17 h 30 en V.O., 20 h 15, samedi aussi à 23 h 15. L'INDIEN DU PLACARD (de F. Oz), pour tous, tous les jours à 15 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
LE DIABLE EN ROBE BLEUE (de C. Franklin avec D. Washington), 12 ans, samedi à 23 h. LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), samedi, dimanche à 15 h, 18 h et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
DEAD MAN (de Jim Jarmusch avec J. Depp), 16 ans, jusqu'à dimanche, tous les jours à 14 h 30, samedi aussi à 23 h, toutes les séances en V.O. LE PRÉSIDENT ET MISS WADE (de R. Reiner), pour tous, jusqu'à dimanche, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
STRANGE DAY (de K. Bigelow avec R. Riennes), 18 ans, tous les jours à 14 h 45 et 20 h, samedi aussi à 23 h. LE PRÉSIDENT ET MISS WADE (de R. Reiner), lundi et mardi à 17 h 45.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30, en italien. CHINATOWN (de R. Polanski), samedi à 17 h 45 en V.O. REPULSION (de R. Polanski), dès dimanche, tous les jours à 17 h 45 en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
FAIR GAME (de A. Sipes avec W. Baldwin et C. Crawford), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 45, samedi aussi à 23 h. BROOKLYN BOOGIE (de W. Wang), pour tous, tous les jours à 18 h 45 en V.O.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, samedi et dimanche à 14 h, 16 h 15, 18 h 30 et 20 h 45; dès lundi, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 45. GOLDENEYE (de M. Campbell), 12 ans, samedi à 23 h.	REX ☎ (038) 28 10 77
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 45.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, dimanche à 15 h et 17 h. GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan), 12 ans, samedi, dimanche, lundi et mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
LA FLOR DE MI SECRETO (de P. Almodovar), samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
UNDERGROUND (de E. Kusturica), 14 ans, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. IL LUGAR EL MONDO (de A. Aristarain), samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h et 20 h 30.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
UN HOMME PRESQUE PARFAIT (de R. Benton), samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), samedi à 15 h 45 et 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h.	LES BREULEUX LUX

## URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, L.-Robert 100, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17 HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, Daniel-JeanRichard 39, samedi jusqu'à 19 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31.10.17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: Pharmacie Marti, Cernier, ☎ 53.21.72, dimanche de 11 h à 12 h, en cas d'urgence poste de police ☎ 24.24.24; médecin de service, Cabinet groupe, Fontainemelon, ☎ 53.49.53, du samedi 8 h au lundi 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, Fleurier, ☎ 61.10.79, samedi dès 16 h jusqu'à lundi 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Truong, Môtiers, ☎ 61.35.55/61.35.33, samedi dès 8 h à dimanche 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Liechti, ☎ 41.21.94, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: ☎ 93.55.55, du samedi 8 h à lundi 8 h.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

## AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours, 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. THÉÂTRE: «La Provinciale», par le Théâtre de l'Émergence, Beau-Site, samedi à 20 h 30. «Jonas», par la Compagnie de La Marelle, Temple Farel, samedi à 20 h. SPECTACLE: Sarcloret, abc, samedi à 20 h 30. CONCERTS: D. Cybulska, clavecin, M. Bellenot, piano, Ancien Manège, samedi à 17 h 45. Acid Soul Connection, le P'tit Paris, samedi à 22 h. TECHNO-PARTY: DJ Jam Attack, Bikini Test, samedi à 21 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
THÉÂTRE DE MARIONNETTES: Troupe les Croqu'Guignols, salle polyvalente du home le Foyer, samedi dès 16 h. DISCO MOBILE: Crazy Dog, halle de gymnastique, samedi dès 22 h 30.	LA SAGNE
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: samedi jusqu'à 4 h; dimanche jusqu'à 22 h. SPECTACLE: «Cabarévation», par Comœdia, Théâtre de poche, Pied du Crêt, samedi à 20 h 30.	LE LOCLE
CONCERTS: le Quatuor Ortys, Hôtel le Beaufort, dimanche à 17 h. Les Armourins, showband, Temple du Bas, samedi à 17 h. THÉÂTRE: «Tango», par la Compagnie Scaramouche, Théâtre, samedi à 20 h. «Macbeth», par la troupe de Marcel Robert, Théâtre de la Brasserie, samedi à 20 h 30. «Jonas», par la Compagnie de la Marelle, Temple du Bas, dimanche à 17 h. BOURSE AUX TIMBRES: de la société philatélique de Neuchâtel, Casino de la Rotonde, dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
CONCERT: Le Madrigal du Landeron, Temple, dimanche à 17 h.	PESEUX

## BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY

## MUSÉES

PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes. ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT

## GALERIES

J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Patrick Roeschli, Popof, peinture, aquarelle, jusqu'au 31.1. Tous les jours 10-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Jean-Michel Favarger, sérigraphies, jusqu'au 28.1. POMMIER (CCL). Florence Doyen, peinture, jusqu'au 31.1. Lundi-vendredi 9-12 h et 14-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Anne Monnier, peinture et J.-P. Devaud, céramique, jusqu'au 11.2. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Mercredi-dimanche 14-18 h. HOME CLOS-BROCHET. Léonie Franz, peinture sur soie, jusqu'au 4.2. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL

## HOMMAGE

## Emile de Ceuninck et le CMC

Les membres du CMC (Concert de musique contemporaine de La Chaux-de-Fonds) ont appris avec douleur la mort d'Emile de Ceuninck. Il avait été, dès 1964, la cheville ouvrière de cet organisme qui, sous sa présidence, a développé une intense activité. A la fin des années 60, plus de cinquante compositeurs ont été joués à La Chaux-de-Fonds, souvent en création, beaucoup y ont donné des conférences, et les plus célèbres interprètes s'y sont produits. E. de Ceuninck aimait citer parmi eux Gilbert Amy, Cathy Berberian, Luciano Berio, Pierre Boulez, Maurice Ohana, Henri Pousseur et d'autres encore. Il récitait un chapelet de noms sans fin, prouvant à quel point les cinquante dernières années sont une des périodes fastes de l'histoire de la musique, et quel privilège avait eu notre ville d'être en contact direct avec le monde de la création musicale.

Après une trop longue mise en veilleuse des activités du CMC (c'était son expression quand on lui en demandait des nouvelles: il n'avait jamais voulu le laisser s'éteindre), E. de Ceuninck n'avait rien perdu de son enthousiasme, et c'est encore lui qui, voilà une année, a initié le renouveau de l'association. Sa grande expérience des difficultés rencontrées par les organisateurs de concerts, sa volonté de rattacher nos futures activités à un passé prestigieux, la haute idée qu'il avait de la création artistique nous étaient précieuses, et nous manqueront cruellement. Il

a su faire en sorte que la tâche qu'il s'était fixée il y a trente ans soit poursuivie. Ceux qui ont pris sa succession se souviendront avec émotion de sa voix vibrante et de son sourire quand il parlait des compositeurs qu'il aimait, des concerts qu'il avait entendus: de la musique, pour laquelle il a vécu.

Au nom du CMC:  
Jacques Henry  
Yan Greub

## FAITS DIVERS

## Marin

## Collision au carrefour

Un automobiliste de Besançon, M. P. M., circulait rue de la Fleur-de-Lys en direction de Wavre avec l'intention d'obliquer à gauche pour emprunter l'AR N5, jeudi à 20 h 30. Au carrefour de l'Etoile, il est entré en collision avec l'auto de M. A. E., de Neuchâtel, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

## Rocheport

## Auto contre arbre

M. P. K., de La Côte-aux-Fées, circulait de Rocheport à Corcelles, hier à 7 h 40. Peu avant la Prise-Imer, à la sortie d'un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route à droite pour venir heurter un arbre en contrebas. Dégâts.

## TÉMOINS

## La Chaux-de-Fonds

Un automobiliste du Locle, M. P. V., circulait jeudi à 16 h 30, avenue des Forges en direction ouest. Peu après s'être engagé dans le giratoire du même nom, il est entré en collision avec l'auto de M. P. P., de la ville, qui circulait devant le véhicule V. Le conducteur d'un véhicule rouge, immobilisé au cédez le passage de la rue du Châtelot et ayant assisté à cet accrochage, est prié de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039/ 28.71.01.

## Cressier

Le conducteur de la voiture Lancia bleue qui, dans la matinée de mardi 23, a circulé sur l'autoroute N5, chaussée direction Lausanne, et qui, à la hauteur du centre d'entretien de Cressier, a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route verglacée, causant des dégâts à la glissière centrale à deux endroits, est prié, ainsi que les témoins, de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel au tél. 038/24 24 24.

## DÉCÈS

## Neuchâtel

Mme Carmen Amoos, 1911  
M. Roger Boillod, 1911  
Mme Lydia Bugnon, 1902  
Mme Cécile Sandoz, 1905

## Boudry

Mme Antonelli Clottu Adina, 1920

*Restera sur notre chemin,  
avec son souvenir,  
l'exemple d'une vie de bonté,  
de travail et de musique.*

Raymonde et Michel Schwab-Jaquet et leurs enfants, Basile et Sabine ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Willy JAQUET

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami enlevé à l'affection des siens, vendredi, dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1996, Crêtets 116.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 29 janvier, à 15 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Michel Schwab-Jaquet  
Montagnons 14

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## LE LOCLE

*Quand je suis dans la crainte  
en Toi je me confie  
Je me confie en Dieu, je ne crains rien  
Ps. 56.4.5*

Mademoiselle Suzanne Gerber;  
Madame Huguette Wirz-Gerber et famille, à Bienne;  
Les enfants de Madame Yvette Gisiger-Gerber, à Genève;  
Madame Elisabeth Paul-Robert et famille, à Lugano;  
Madame et Monsieur Zahnd-Robert et famille, à Besançon,

ainsi que les familles parentes et amies ont le grand chagrin d'annoncer le décès de leur sœur, tante, grand-tante, cousine et amie

## Mademoiselle Anna-Bertha GERBER

survenu le 22 janvier 1996 dans sa 81e année à l'Hôpital de Jegenstorf après de très dures épreuves surmontées avec un courage exemplaire.

L'ensevelissement a eu lieu le 26 janvier à Jegenstorf.

Domicile de la famille: Mlle Suzanne Gerber  
Rue de la Gare 14  
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART.

132-782261

*Sa vie fut un exemple de courage et de  
volonté.*

Monsieur Roger Aeschlimann

Les descendants de feu Léon Vuille-dit-Wille  
Les descendants de feu Georges Aeschlimann

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Nelly AESCHLIMANN-ARNAUD  
née VUILLE-DIT-WILLE

leur chère et bien-aimée épouse, belle-maman, belle-sœur, tante, grand-maman, parente et amie que Dieu a accueillie vendredi à l'âge de 85 ans.

*Soyez bons les uns envers les autres,  
pleins de compassion, vous pardonnant  
réciproquement, comme Dieu aussi  
vous a pardonné en Christ.  
Ephésiens 4, v. 32*

LA CHAUX-DE-FONDS, 26 janvier 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 29 janvier, à 14 heures.

Nelly repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Amador et Francine Codina  
Prairie 44

Les personnes désirant honorer la mémoire de Nelly peuvent penser au Home médicalisé La Sombaille, ccp 23-826-0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection lors du départ de notre chère épouse, maman et grand-maman

Madame Marianne MONNIN-NOVERRAZ

nous vous remercions très sincèrement d'avoir partagé notre douloureuse épreuve par votre présence, vos messages, dons ou envois de fleurs.

LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1996.

132-782304

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Monsieur Charles MONNAT

son épouse, ses enfants et leurs familles vous expriment leurs sincères remerciements pour vos messages, fleurs, présences et dons.

Home de «Chantevent», 2027 FRESENS, janvier 1996.

28-40147

Réception  
des avis mortuaires:  
jusqu'à 22 heures

LE POSTE DE L'ARMÉE  
DU SALUT DU LOCLE

fait part de la promotion à la gloire de

M. Adrien HUGUENIN

soldat de ce poste depuis 1937, et exprime  
à la famille sa profonde sympathie.

## LE LOCLE

*Je ne vous laisserai pas orphelins, je  
viendrai à vous.  
Jean 14, v. 18*

Ses enfants: Myriam Huguenin, Neuchâtel  
Danielle Huguenin, Matten  
Didier Huguenin, Le Locle

Les familles de feu Charles-Louis Huguenin et Hermann Monnier, parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Adrien HUGUENIN

leur bien cher papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 74e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

LE LOCLE, le 26 janvier 1996.

La cérémonie sera célébrée le lundi 29 janvier, à 14 h, au Temple du Locle suivie de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domiciles des enfants: Ecluse 18 - 2000 Neuchâtel  
Wychelstrasse 13 - 3800 Matten.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Armée du Salut, Le Locle, ccp 23-3630-4 ou au Groupe de maintenance cardio-vasculaire, section La Chaux-de-Fonds/Le Locle, ccp 23-4845-8.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

## LE LOCLE

La famille de

Madame Fritz MATTHEY  
née Yvette DELACHAUX

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 23 janvier 1996.

Selon la volonté de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité au Locle, le 26 janvier 1996.

132-782157

LA CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE

a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roger BOILLOD

père de M. Philippe Boillod, membre du Bureau de la CIN  
et responsable de l'information.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

# L'univers fascinant des Cités obscures Un penchant pour le jeu

Chaque fois que François Schuiten et Benoît Peeters se manifestent avec un livre, un objet, une conférence ou une exposition, ils apportent une brique de plus à l'édifice des Cités obscures. Avec leur dernier album, ils nous offrent en outre une héroïne lumineuse et libre.

La chronique de  
**Ariel HERBEZ**

On a beaucoup galvaudé le terme de «créateurs d'univers» dans le petit monde de la BD qui aime tant se parer de superlatifs ronflants... et souvent usurpés. Mais avec François Schuiten et Benoît Peeters, ce n'est pas un euphémisme.

Les deux complices de toujours échafaudent patiemment et subtilement le monde parallèle des Cités obscures. Des cités qui ont pour nom Samaris, Urbicande, Armilia, ou même Brüssel et Porrentruy, dirigées par des castes autocrates de savants

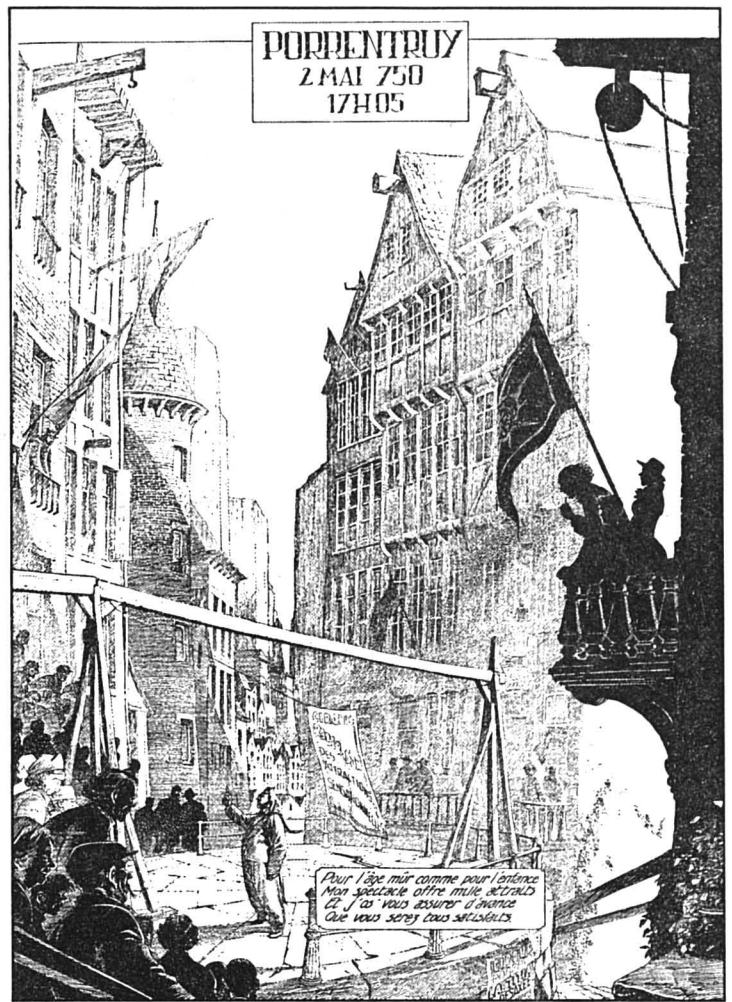
et d'urbanistes planificateurs. Un monde futur du passé, si l'on peut dire où les utopies scientifiques et sociales du XIXe siècle se seraient épanouies sans que le progrès technologiques suive, à la manière des romans de Jules Verne ou des dessins d'André Robida.

Ajoutez un fond de fantastique, une bonne dose d'humour pince-sans-rire, plus un goût du jeu et de la mystification permanent, et vous aurez une série fascinante, foisonnante. Et toujours surprenante: aux albums s'ajoutent des expositions, des fausses conférences, des similiencyclopédies, des illustrations, et bien sûr un journal, «L'Echo des Cités». Les auteurs n'aiment pas s'ennuyer dans les routines du succès...

Dans cet univers masculin, géométrique et largement totalitaire, Mary, «L'enfant penchée» (qui sort cette semaine chez Casterman), est un élément féminin nouveau, qui apporte la vitalité et l'émotion de l'enfance, et un souffle de liberté.

Mary, fille du gros industriel von Rathen, n'est soudain plus soumise aux lois de la gravitation normale, au moment d'une éclipse imprévue et inexplicable. Elle penche, et se retrouve déséquilibrée quand on tente de la redresser! C'est intolérable pour la société normalisée de Mylos, et Mary est envoyée dans un pensionnat d'où, après forces brimades, elle s'enfuit. Elle est même rejetée par les pauvres qui font la queue pour une soupe populaire.

Mais Mary rencontrera le fameux savant Axel Wappendorf et s'envolera avec lui dans un obus spatial: une référence de plus à Jules Verne (dont Schuiten vient d'illustrer «Paris au XXe siècle» chez Hachette), qu'on croise en personne au détour d'un labyrinthe souterrain où Mary découvrira aussi l'amour. Apparaissent alors des passerelles vertigineuses avec notre monde réel: est-ce notre imaginaire qui régit l'univers des Cités obscures? Jusqu'où va la force visionnaire des artistes et des créateurs?



Même Porrentruy fait partie de la géographie des Cités obscures, en l'an 750 après la Tour.

**BULLES**



**ZEP À L'HONNEUR À ANGOULÊME**

La nouvelle fera plaisir à tous les lecteurs de L'Impartial: Zep a décroché hier au festival d'Angoulême un Alph-Art Jeunesse pour son dernier album de Titeuf, chez Glénat (catégorie 9-12 ans). Bravo!

Le grand prix pour l'ensemble d'une œuvre est revenu à André Juillard. Après «Le cahier bleu» (Casterman), «Plume au vent» (Dargaud) et l'ensemble de son œuvre, cette récompense suprême est plus que méritée, elle est quasi naturelle.

Alph-Art du meilleur francophone, «L'autoroute du soleil» de Baru, paru dans la collection manga de Casterman est aussi un prix incontestable. Nous en avons dit tout le bien que nous en pensions au moment de sa parution. Baru cartonne en remportant en outre le prix des libraires spécialisés.

En revanche, l'Alph-Art du meilleur scénario décerné à Bess et Jodorowsky pour «Juan Solo» (Humanoides Associés) m'attriste: même si elle se veut transcendée par la démesure de Jodorowsky et des références à la passion du Christ, cette apologie de la loi de la jungle et cet étalage de violence reste déplaisant. C'est d'autant plus dommage que, chez le même éditeur, le «Pondicherry filiation fatale» de Daniel Ceppi figurait dans la sélection.

Je ne connais pas «Poinçonnées d'amour», Alph-Art de l'humour, mais Willem ne peut être qu'un bon choix (chez Cornélius). L'Alph-Art du meilleur album va au sympathique «Borne» de l'Américain Smith (Delcourt), et celui du public au dernier Thorgal, «La couronne d'Ogotai» (Le Lombard) Delcourt rafle en outre trois autres prix, c'est un beau cadeau d'anniversaire. Et L'Association (voir cette rubrique de la semaine dernière) remporte le prix de l'Ecole de l'image, pour sa politique éditoriale.

Enfin les journalistes spécialisés ont craqué, comme moi, pour Fred et son «Histoire du conteur électrique» (Dargaud), je ne peux qu'approuver ce prix Bloody Mary de mes confrères! (A.Hz)

**titeuf PAR ZEP**

© GLENAT

**LES PRÉSIDENTIELLES**

C'EST LES MECS, J'AI LE DERNIER CLASSEMENT DE NADIA !!!

IL EST TOUT FRAIS... ELLE VIENT DE LE FAIRE!

PREMIÈRE PLACE DANS LE COEUR DE NADIA... EUH... MARCO!

WAOUU DEUXIÈME PIERRE, TROISIÈME MOÏS, QUAT...

NEUVIÈME: TITEUF, DIXIÈME: MANU...

C'EST TRUQUÉ!

ELLE S'EST ARRÊTÉ LÀ.

C'EST PAS TRUQUÉ: "TITEUF-NEUVIÈME"

C'EST RÔ POSSIBLE... ELLE A DÛ SE TROMPER

MAIS Y'A MÊME FRANÇOIS QU'EST AVANT MOI! VOUS VOYEZ BIEN QUE C'EST DES CONNÉRIES!

ET POURQUOI?

HE! TU T'ES VU? ... ET PIS EN PLUS T'AS DES LUNETTES!

ALORS...

BENG T'ES QU'UN JALOUX!

IL EST TRÈS JUSTE ET PAS DU TOUT TRUQUÉ CE CLASSEMENT!

C'EST TOUT FAUX! ELLE M'ACOUBLE C'EST POURÇA!

PÔV' TYPE!

JALOUX! JALOUX!

IL EST POURRI CE CLASSEMENT. PIS LA JOURNÉE AUSSI ELLE EST POURRIE.

T'AS TON OEIL QUI ENFLE...

MANQUAIT P'US QU'É GA.

ÇA VA ENCORE ME FAIRE PERDRE DES POINTS AU PROCHAIN CLASSEMENT...

Sur le plan graphique, le dessin noir et blanc de François Schuiten est superbe. S'y mêle une nouvelle audace des auteurs: après avoir joué de l'irruption de la couleur dans une histoire en noir et blanc (dans «La Tour»), Schuiten et Peeters mêlent le dessin et la photo, les interpenétrant même. Sur Terre, en 1898, le peintre Augustin Desombres sent une force mystérieuse guider son pinceau: les chapitres qui le concernent sont traités en roman-photo (Benoît Peeters n'en est pas à son coup d'essai dans ce domaine). Puis dessin et photo sont mixés: représenté en dessin dans l'autre monde, le peintre est de nouveau en photo à son retour dans la réalité... sauf sa main qui reste dessinée, comme un stigmate de sa rencontre avec Mary. L'effet est saisissant, provoque même une sorte de malaise quand sa main gauche photographiée frotte sa main droite dessinée.

Exemple de la complexité maîtrisée des Cités obscures: Augustin Desombres est le peintre dont l'œuvre était le thème central de l'exposition présentée par Schuiten et Peeters à Sierre il y a cinq ans. Clin d'œil supplémentaire: l'homme photographié, Martin Vaughn James, est peintre lui-même.

Enfin notre duo infernal n'en est pas resté là: l'automne dernier paraissait «Mary la penchée», une version édulcorée de l'histoire pour les enfants, sous forme de conte illustré. Le dessin, en couleurs, est également adapté à une lecture enfantine. C'est ainsi un vieux projet des deux auteurs qui se réalise.



- Schuiten et Peeters: «L'enfant penchée» (Casterman). Avec des photos de Marie-Françoise Plisart. Un tirage de tête numéroté et signé, agrémenté de huit pages inédites en couleurs, va également paraître.
- Schuiten et Peeters: «Mary la penchée», version conte pour enfants (Casterman Jeunesse).
- Les deux auteurs présenteront «Le mystère Wappendorf», une conférence-spectacle qui promet le jeudi 22 février à Tavannes (cinéma Royal à 20 h.) et le lendemain à Lausanne (Ciné Qua Non à 22 h.). Samedi 24 février, vernissage d'une exposition consacrée à l'album et dédiée à la librairie Bédéscope, Lausanne.